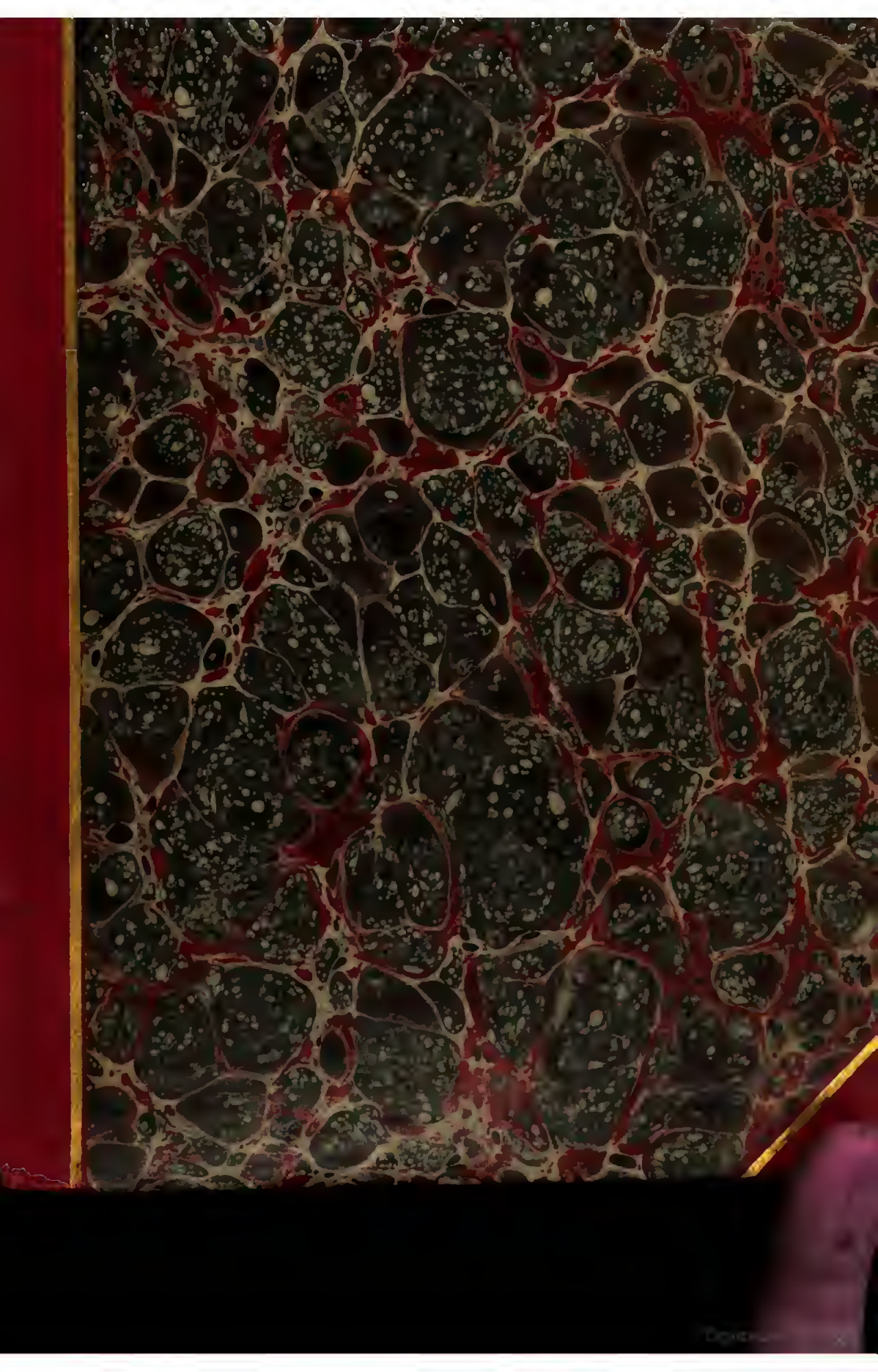

1907

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario 1539 1602
Sala Grande
Scansia 25 Palchetto A
N.° d'ord. 11

Digitized by Google

Palet. XXV. 51

Digitized by Google

VOYAGE

DE

L'ASTROLABE.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, N° 24.

Digitized by Google

581869 SBN

VOYAGE

DE DÉCOUVERTES

DE

L'ASTROLABE

Exécuté par ordre du Roi,

PENDANT LES ANNÉES 1826-1827-1828-1829,

SOUS LE COMMANDEMENT

DE M. J. DUMONT D'URVILLE.

Zoologie

PAR

MM. QUOY ET GAIMARD.

TOME SECOND.

PARIS,

J. TASTU, ÉDITEUR-IMPRIMEUR,

N° 36, RUE DE VAUGIRARD.

1833.

Digitized by Google

Digitized by Google

Genre FUCOLE. — *Fucola*, nob.

FUCOLE ROUGE.

Fucola rubra, nob.

PLANCHE 24, FIGURES 21-22.

Fucola, corpore elongato, bitentaculato, limaciformi, rubente, striato, antice violaceo.

C'est seulement pour mémoire que nous établissons ce genre, sur lequel nous n'avons pu faire les observations suffisantes pour bien le caractériser, vu la petitesse du seul individu que nous avons pu voir. C'est cependant près des Aplysiens que ce Gastéropode doit être placé.

Il ressemble à une Limace. Il est allongé, subaplati, pointu en arrière. Sa tête, assez renflée, présente deux longs tentacules lancéolés, aigus. Un léger rétrécissement sépare la tête du corps. Le manteau, qui ne se distingue point du pied, ne nous a pas paru fendu. Nous n'avons vu aucune trace de branchies, à moins que les téguments en tiennent lieu. Nous ne pouvons pas davantage indiquer la position des ouvertures.

La tête est violette; le dessous du corps rougeâtre, avec des stries longitudinales de la même couleur. Le dessous du pied est d'un blanc jaunâtre.

Ce Mollusque n'avait qu'une ligne et demie de longueur; nous le découvrîmes et nous l'observâmes long-temps à la loupe, au milieu des fucus sur lesquels il rampait avec beaucoup de vivacité. Nous laissons aux voyageurs qui découvriront de plus grands individus à faire connaître tout ce que celui-ci n'a pu nous montrer, et s'il doit réellement former un genre ou rentrer parmi les Actéons, bien que son manteau ne soit pas fendu.

Il habite l'Océan atlantique, et son nom est tiré de son habitation.

Digitized by Google

Genre SIPHONAIRE.—*Siphonaria*, Sowerby.

Le genre Siphonaire appartient réellement à Adanson, qui a bien reconnu, avec sa sagacité ordinaire, les différences que l'animal de son Mouret offrait avec celui des Patelles, dont il est difficile, au premier aspect, de distinguer les Siphonaires, surtout lorsqu'on ne considère que la coquille et en place.

Il y a plus de quinze ans que M. de Blainville l'avait séparé pour en former un genre distinct, dans le supplément à l'Encyclopédie d'Écosse, qu'il envoya en Angleterre. Depuis lors, M. de Savigny, dans le grand ouvrage d'Égypte, a donné une excellente figure de Siphonaire avec quelques détails anatomiques, assez superficiels il est vrai, et que sa cécité lui a malheureusement empêché de développer dans le texte. Cependant, M. Sowerby, de son côté, sans paraître avoir connaissance de ces travaux, établissait le genre Siphonaire, qui s'est maintenu, sur des coquilles seulement et d'après des données assez vagues de l'animal. M. Deshayes nous a assuré que peu de temps auparavant il devait faire la même séparation dans les Patelles. Enfin, le genre *Gadinia*, proposé en 1824 par M. Gray, ne serait que la même chose.

On voit que ce travail ne pouvait pas manquer d'avoir lieu. Il n'est pas jusqu'à nous qui, dans ce dernier voyage, avions imposé un nouveau nom à ce Mollusque en l'étudiant. De tout cela, et sans avoir possédé l'animal, M. de Blainville l'a si bien caractérisé relativement à sa forme extérieure, dans le tome 49, page 291 du Dictionnaire des Sciences naturelles, que ce que nous avons à en dire est plutôt relatif à son organisation intérieure.

Indépendamment de la non symétrie des bords de la coquille et de son sommet, les Siphonaires sont beaucoup plus fragiles que les Patelles. On les brise même quelquefois avec les doigts en voulant les enlever du rocher sur lequel elles adhèrent. Il faut ajouter cependant que cette adhérence n'est ni permanente ni considérable, parce que la tête et le pied de l'animal étant assez mous, se gonflent beaucoup et ne font pas aussi bien le vide que dans les Patelles; il en est même que la coquille a de la peine à cacher en entier. Nous avons vu ces Mollusques ramper, s'assembler en assez grand nombre dans un même lieu; ce qui semblait être l'indice d'un accouplement prochain, car ils possèdent l'hermaphrodisme insuffisant.

Le chaperou céphalique est fort large, divisé en deux lobes égaux, arrondis, pourvus en dessus d'yeux sessiles, sans apparence de tentacules; la bouche est en dessous. Le pied est ovalaire et

séparé de la tête par un sillon transverse. De son contour l'animal laisse suinter à volonté une humeur visqueuse et blanchâtre. Il est débordé par un manteau à bord continu, mais se dédoublant à droite et présentant une languette qui se relève en forme de soupape pour clore l'ouverture commune de la respiration et de la dépuration. Un peu en avant est celle de l'organe femelle, et au côté droit de la tête se trouve celle du mâle, à l'endroit où serait le tentacule, s'il en existait. Ces deux trous sont très-difficiles à voir.

La coquille enlevée, voici ce qu'on aperçoit : un muscle d'attache en fer à cheval qui n'est interrompu que dans un petit espace à droite à l'endroit du siphon; un manteau très-mince qui laisse voir une assez grande branchie transversale, un peu en S; à sa terminaison à gauche, à toucher le muscle circulaire, est le cœur entouré d'un organe de viscosité; plus en arrière, le rectum appuyé sur l'utérus. La cavité branchiale est longue transversalement, mais fort peu large d'arrière en avant. Son ouverture est ronde.

La masse buccale est grosse, arrondie, bilobée, pourvue en arrière d'une petite vessie comme dans le Limaçon, et d'un ruban lingual à denticules transverses. Deux glandes salivaires assez considérables viennent s'ouvrir dans l'œsophage. L'estomac qui lui fait suite s'en distingue peu; l'intestin fait une circonvolution dans le foie, et

se porte aussitôt à droite. Le rectum, qui est toujours plus rétréci, ce qui est le contraire de ce qui a lieu dans la plupart des Mollusques, côtoie sa branchie, et vient s'ouvrir sur le limbe même de la languette pulmonaire. Le foie a au moins quatre lobes assez difficiles à isoler et qui embrassent en partie l'intestin.

Tout-à-fait en arrière et un peu à droite, l'ovaire est accolé à un de ces lobes ; son oviducte tortillé se porte sous l'utérus, qui a la forme d'une cornemuse, dont le col s'ouvre un peu en avant de la soupape branchiale. Sur ce viscère, un peu contourné sur lui-même, est appliqué le canal de la vessie propre à plusieurs Mollusques pulmonés et dont on ignore l'usage. Nous croyons que son ouverture se confond avec celle de l'utérus.

Au dessus des viscères digestifs et près de la tête, est le testicule, en masse arrondie, à long conduit déférent replié sur lui-même, communiquant avec un assez long pénis recourbé en crochet, ayant un muscle rétracteur et allant sortir au côté du lobe droit de la tête. L'organe excitateur ne nous pas paru exister dans toutes les espèces, ou du moins il était si petit, que nous n'avons pu le reconnaître au milieu de cette masse de viscères entassés les uns sur les autres.

Le cerveau, placé en arrière de l'œsophage, est formé de deux ganglions très-distants, réunis par un cordon supérieur; l'inférieur, complétant le

cercle, nous a échappé. Il en part une foule de cordons pour la tête, deux entre autres très-distincts vont aux yeux; d'autres se portent en arrière pour les viscères, le pied, etc., etc. C'est la Siphonaire du Diémen qui a fourni la plus grande partie des détails dans lesquels nous venons d'entrer.

Nous ne nous dissimulons pas combien la plupart des espèces sont difficiles à bien caractériser. Autant que nous l'avons pu, nous avons cherché des signes sur l'animal, soit dans sa forme ou dans sa coloration; mais en cela nous avons trouvé beaucoup de ressemblance, de sorte qu'il est possible que, sur les quatorze espèces que nous allons donner, nous en reproduisions, bien malgré nous certainement, qui aient déja été décrites.

—

SIPHONAIRE DE DIÉMEN.

Siphonaria diemenensis, nob.

PLANCHE 25, FIGURES 1-12.

Siphonaria, testa ovali, convexa, cinereo rufescente, costis inæqualibus, albis radiata; ver-

tice elevato, medio; intus fornice rufo; margine castaneo alboque lineolato.

Cette Siphonaire a beaucoup de rapports avec la Patelle à côtes blanches de M. de Lamarck dont M. Sowerby a fait avec raison une Siphonaire. Ce n'est même qu'en comparant un certain nombre d'individus qu'on remarque que ceux de Diémen n'ont pas les sillons aussi profondément tracés. Elle est ovalaire, régulièrement conique, élevée; quelques exemplaires ont le sommet réellement médian, toujours un peu dévié à gauche, presque toujours corrodé. On compte de trente à trente-quatre côtes alternativement inégales, dont les plus longues atteignent le sommet. Elles sont d'un blanc jaunâtre et les sillons très-bruns. Le siphon est peu marqué. Intérieurement le fond est brun marron, et le bord agréablement marqué de lignes brunes et blanches. Les premières, plus larges, correspondent aux sillons extérieurs, qui sont de la même couleur; leur base est souvent divisée par une ligne blanche.

L'animal a ses lobes céphaliques bien distincts. Ses yeux sont noirs; son pied est large, ovalaire, fortement ondulé, presque droit en avant, de couleur d'orpin en dessous, jaune et très-finement pointillé de noir sur les côtés, ainsi que la tête. Le manteau est jaunâtre, un peu frangé, marqué

d'autant de taches brunes qu'il y en a sur la coquille, puisque c'est lui qui les forme.

Intérieurement, la masse buccale est brune; les glandes salivaires sont orangées; le canal intestinal est rougeâtre, et longitudinalement strié de la même couleur. Les organes génitaux sont jaunâtres; les lobes du foie verts. Le dessus du manteau est brun en arrière.

Cette Siphonaire abonde dans le canal de d'Entrecasteaux, à l'île de van Diémen; elle vit sur les rochers à la manière des Patelles qui, par contre, sont assez rares.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	10
Largeur	8
Élévation	6

—

SIPHONAIRE AUSTRALE.

Siphonaria australis, nob.

PLANCHE 25, FIGURES 32-34.

Siphonaria, testa elongato-ovata, convexius cula;

costis inæqualibus, undulatis, albicantibus striata, intus rufescente; apice posteriori.

Elle a certains rapports avec la précédente pour les stries; mais elle est plus petite, plus ovale et allongée, arrondie en dessus en forme de petit bassin. Son sommet est postérieur, et présente une petite pointe couchée vers le côté gauche. On compte trente-trois côtes, inégales, très-pressées, comme tremblées, d'un blanc jaunâtre, séparées par des sillons brun rougeâtre. Le siphon est à peine indiqué. L'intérieur est fauve; son limbe est ponctué de blanc et de brun rougeâtre.

L'animal de cette espèce ne peut pas se cacher entièrement sous sa coquille. Ses mouvements sont assez vifs, et il rampe aussi facilement à l'air libre que dans l'eau. Tout son corps est d'un blanc légèrement jaunâtre. Le pied seul est piqueté de noirâtre sur les côtés.

Nous l'avons trouvée dans le détroit de Cook, à la Nouvelle-Zélande, sur des racines de fucus entraînés par les courants. Nous n'en avons eu que deux individus.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	7
Largeur	5
Hauteur	3

SIPHONAIRE DU CAP.

Siphonaria capensis, nob.

PLANCHE 25, FIGURES 28-29.

Siphonaria, testa elongato-ovali; costis æqualibus, densissimis, albicantibus striata; fornice fusco, lucido; apice posteriori.

Même forme et à peu près même grandeur que la précédente, mais très-distincte par ses côtes très-fines, entières, très-rapprochées, de couleur jaunâtre sale, et par son intérieur entièrement brun foncé et très-poli. Quelquefois le fond est taché de bleuâtre et de rougeâtre. Le contour est régulièrement ovalaire par le peu de saillie du siphon, finement denticulé, pointillé de blanchâtre en dedans du limbe. Le sommet est élevé, mousse, porté en arrière, souvent sale ou rongé. Nous avons compté jusqu'à cinquante-huit côtes.

L'animal a le pied légèrement orangé en dessous, jaune sur les côtés, piqueté de trois petits points noirs. Il en est de même de la tête, sur laquelle nous n'avons pu distinguer de traces d'yeux.

Cette Siphonaire habite le cap de Bonne-Espé-

rance. Elle est assez rare dans la baie de la Table, sur les rochers de droite.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	7
Largeur	5
Hauteur	4

—

SIPHONAIRE VERTE.

Siphonaria viridis, nob.

PLANCHE 25, FIGURES 30-31.

Siphonaria, testa ovato-orbiculata, convexa, apice acuta, albo et fusco striata; costis æqualibus, pluribus eminentioribus; foramine castaneo; margine albo notato.

Coquille plus orbiculaire qu'ovale, conique, pointue à son sommet presque médian, chargée de huit ou dix grosses côtes blanches entre lesquelles en sont d'autres plus fines, arrondies, très-pressées, quelquefois un peu tremblées. Le siphon est peu

marqué. Ses bords sont denticulés ; les intervalles des sillons sont bruns, et le sommet est ponctué de la même couleur. L'intérieur est d'un roux marron vif, mais le limbe est généralement blanc.

Une variété plus grande est d'une forme plus ovalaire, plus bombée, à sommet moins pointu: on peut compter soixante-quatre côtes.

L'animal a le pied vert foncé en dessous, d'un jaune verdâtre sur les côtés, avec des taches vert-pré. La tête est finement ponctuée de la même couleur. Le manteau est jaune, avec des points également verdâtres sur le bord.

On trouve cette Siphonaire sur les rochers de la rade d'Amboine. Elle habite aussi la Nouvelle-Guinée.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	7
Largeur.....	6
Hauteur.....	4 ½

La Siphonaire qui a servi au dessin a onze lignes de longueur sur huit de largeur.

—

Digitized by Google

SIPHONAIRE POINTUE.

Siphonaria acuta, nob.

PLANCHE 25, FIGURES 35-37.

Siphonaria, testa rotundata, conica, polygonale, apice acutissima, fusca; costis æqualibus, aliquot eminentibus; margine denticulato.

Cette espèce a des rapports avec la précédente, dont elle diffère par sa forme presque orbiculaire, évasée sur les bords, qui sont irréguliers et échancrés; par son siphon, qui se prolonge en pointe; enfin par ses cannelures, très-profondes. Huit ou dix grosses côtes plus saillantes rendent cette coquille comme polygonale; dans les intervalles en sont d'autres beaucoup plus fines et rayonnantes sur toute la hauteur. Le sommet est très-aigu, sub-médian, un peu incliné en arrière. Tout l'extérieur est d'un brun presque noir; l'intérieur est brun, aussi strié de blanchâtre. Ces linéoles blanches sont formées par les côtes les plus saillantes. Quelques individus sont piquetés de blanc vers le sommet. L'animal est de couleur

verdâtre, avec des taches et des linéoles noirâtres. Le pied est brunâtre en dessous.

Cette Siphonaire se trouve dans les îles Célèbes et Vanikoro.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	8
Largeur	7
Hauteur	5

—

SIPHONAIRE ALBICANTE.

Siphonaria albicante, nob.

PLANCHE 25, FIGURES 38-40.

Siphonaria, testa ovato-orbiculare, depressa, albicante, perlucida, margine denticulata; siphunculo prominente; costis radiantibus, inæqualibus, rugosis, intus fusco et corneo.

Tous les individus que nous possédons sont remarquables par leur forme aplatie, presque orbiculaire, très-peu élevée, fortement denticulée sur les bords et profondément sillonnée. De

grosses côtes très-nombreuses et rugueuses alternent avec d'autres plus petites qui ne vont pas jusqu'au sommet. Ce dernier est presque médian, arrondi. Le siphon est profond et fait une saillie très-marquée. Extérieurement cette coquille est d'un blanc un peu jaunâtre, quelquefois légèrement brune. En dedans, le fond est brun marron, limité par l'impression musculaire ; le bord est blanc ou strié de roux. Il y a d'assez grandes variétés à cet égard, de même que dans l'épaisseur, qui va jusqu'à la translucidité. Des individus sont bombés en forme de calotte.

L'animal est de couleur jaune pâle, ponctué de jaune plus foncé et de noirâtre. Les taches sont plus pressées sur la tête. Le dessous du pied est jaunâtre.

Il habite l'île de Vanikoro et celle de la Nouvelle-Irlande, au havre Carteret.

Dans le dessin, on l'a représenté un peu plus saillant qu'il n'est réellement, afin de pouvoir indiquer sa forme et ses couleurs.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	10
Largeur	8
Hauteur	5

—

SIPHONAIRE DE VANIKORO.

Siphonaria atra, nob.

PLANCHE 25, FIGURES 41-42.

Siphonaria, testa depressiuscula, ovato-rotundata, intus et extus nigricante; costis inæqualibus; margine æqualiter dentato; siphunculo fortiter prominenti.

Cette espèce, assez grande, est généralement aplatie, de forme ovale, presque orbiculaire, fortement et assez inégalement denticulée sur ses bords. Son sommet obtus est quelquefois parfaitement médian; il en part une quinzaine de grosses côtes arrondies, dans les intervalles desquelles en sont d'autres très-déliées qui n'atteignent pas jusqu'au sommet. Le siphon forme une languette large et très-saillante.

Cette Siphonaire est noire en dessus; d'un beau brun violacé sombre en dedans, jusqu'à la limite de l'impression musculaire, qui est d'un brun rougeâtre. Le reste du pourtour est bleuâtre, strié de brun. Les jeunes individus sont complètement noirs.

Cette espèce habite l'île de Vanikoro, devenue à jamais célèbre par le naufrage de Lapérouse. Nous n'en avons point dessiné l'animal, qui probablement était de couleur brune.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes
Longueur	1	»
Largeur	»	10
Hauteur	»	6

—

SIPHONAIRE D'ALGESIRAS.

Siphonaria Algesiræ, nob.

PLANCHE 25, FIGURES 23-25.

Siphonaria, testa ovali, convexa, elevata, tenuissime striata; vertice excentrali rotundo; margine indiviso; intus fornice aurantiaco et fusco.

Assez grande espèce, régulièrement ovalaire, dont le siphon n'est quelquefois apparent qu'au dedans, très-convexe, bombée, à sommet obtus, arrondi et très-porté en arrière, couverte de stries et de

côtes très-fines, superficielles et pressées; les premières sont brunes, et les autres blanchâtres; mais dans l'état le plus ordinaire, la coquille est d'un blanc jaunâtre sale à l'extérieur, tandis qu'au dedans elle est d'un beau brun luisant, tirant sur le violet, finement strié de blanchâtre. Le fond est orangé vif ou rosé.

L'animal est entièrement jaune d'ocre, piqueté de noir sur les côtés du pied, aux bords du manteau et à la tête. Le sommet de celle-ci est presque noir. Les yeux sont très-marqués.

Cette Siphonaire habite le détroit de Gibraltar; nous l'avons prise dans la vaste rade d'Algesiras.

C'est très-probablement la même que M. de Lamarck avait indiquée dans sa collection, que possède maintenant M. le prince d'Essling, comme une variété de la Patelle à côtes blanches, mais il n'en est pas fait mention dans son ouvrage.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	14
Largeur	11
Hauteur	9

—

SIPHONAIRE DENTICULÉE.

Siphonaria denticulata, nob.

PLANCHE 25, FIGURES 19-20.

Siphonaria, testa oblonga, convexiuscula, desuper albida, costis elevatis radiata; apice centrali subacuto; margine intus albo, denticulato; fornice fusco.

Grande espèce, oblongue, ovalaire, tant soit peu aplatie, à sommet obtus, droit et tout-à-fait médian, radiée de grosses côtes alternant assez régulièrement avec une côte plus fine, d'une teinte jaunâtre, passant au brun dans les sillons. Intérieurement le fond est d'un brun marron très-foncé, uniforme ou strié, et quelquefois avec des cercles concentriques de la même couleur; mais le bord présente des denticules régulières, courtes, assez profondes, d'un beau blanc qui se détache sur le brun qui les sépare. Le siphon est assez peu marqué.

On trouve parmi les individus de cette espèce certaines variétés, qui sont ou plus plates ou plus bombées et pointues, et qui ont les côtes plus pro-

noncées : on en compte ordinairement de trente-neuf à quarante.

Habite la partie sud de la Nouvelle-Hollande, au port Western, et probablement aussi au port du Roi-Georges. Nous regrettons de n'en avoir pas figuré l'animal.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	14
Largeur	11
Hauteur	6

SIPHONAIRE PONCTUÉE.

Siphonaria punctata, nob.

PLANCHE 25, FIGURES 13-14.

Siphonaria, testa minima oblongo-ovata, convexo-conica, tenuiter striata, albo, brunneo punctata. Vertice excentrali acuto; margine subintegro intus albo, fornice fusco.

Digitized by Google

Très-petite espèce, fragile, qui paraît bien n'être qu'un jeune âge; très-oblongue, ovalaire, bombée et conique, à sommet pointu porté en arrière; chargée de nombreuses côtes arrondies, un peu tremblées, dont quelques-unes sont plus saillantes. Le bord est fort peu denticulé, légèrement échancré au milieu, de manière à ce qu'il n'y a que les deux extrémités qui portent. Le siphon est médiocrement apparent. Extérieurement cette coquille est blanche avec des taches brunes, formant deux espèces de cercles écartés, dont un est près du bord. Le dedans est blanc et brunâtre au fond.

On la trouve sur les rochers du port Louis de l'Ile-de-France.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	5
Largeur	3
Hauteur	2

—

SIPHONAIRE DE GUAM.

Siphonaria guamensis, nob.

PLANCHE 25, FIGURES 15-16.

Siphonaria, testa minima, ovato - oblonga, oblique conica, albo et nigro radiata; costis æqualibus, apice acuta, recurva; intus lineolata; fornice nigro.

Très-petite espèce, bien distincte, généralement ovalaire, quelquefois subarrondie, élevée, pointue, à sommet postérieur et recourbé, à la manière des Cabochons; à côtes fines, entières et rayonnantes, formant des stries régulières noires et blanches. Le canal est peu distinct. Intérieurement le fond est d'un brun chocolat, et le limbe linéolé de noir ou de blanc.

L'animal est de couleur grisâtre. Cette Siphonaire est très-commune dans l'île dont elle porte le nom, surtout au port d'Humata. Tous les individus sont à peu près de la même grandeur.

DIMENSIONS.

	Lignes
Longueur	4
Largeur	3
Hauteur	3

SIPHONAIRE ZÉLANDAISE.

Siphonaria zelandica, nob.

PLANCHE 25, FIGURES 17-18.

Siphonaria, testa ovato-orbiculata, plana, crasse striata, albicante, fusco punctata; apice obtuso submediano; margine intus albo brunneo punctato; fornice luteolo.

Cette espèce est orbiculaire, un peu plate, à sommet obtus, presque médian, manifestement porté à gauche. Elle est marquée d'une vingtaine de côtes peu élevées, arrondies, écartées les unes des autres. Les bords sont ondulés et le canal est bien marqué; à l'extérieur le test est d'un blanc jaunâtre, irrégulièrement taché de brun; en dedans le limbe est d'un blanc poli, marqué de points ou de rayons bruns très-foncés. Le fond est toujours jaunâtre.

Un exemplaire avait de grosses côtes plus régulières, entre lesquelles s'en trouvaient deux plus fines, accouplées, n'atteignant pas jusqu'au sommet.

Cette Siphonaire provient de la Nouvelle-Zélande. Nous croyons aussi qu'on la trouve à la Nouvelle-Hollande.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	9
Largeur	8
Hauteur	4

—

SIPHONAIRE APLATIE.

Siphonaria plana, nob.

PLANCHE 25, FIGURES 21-22.

Siphonaria, testa ovale, scabra, fragili, plana, nigro subrubro striata; apice mediano; margine dentato intus fusco albo lineolato.

Cette Siphonaire est de grandeur moyenne, fragile, rude, fort aplatie, ovalaire, à bords irréguliers, denticulés, dont le canal se prolonge en pointe. Son sommet est médian, obtus. Ses côtes

sont saillantes et inégales en grosseur; ses sillons profonds. Le fond de la couleur est un brun foncé presque noir, rayé de brun rouge ou de blanchâtre chez quelques individus. L'intérieur est également brun, avec des lignes d'un blanc bleuâtre.

Habite l'Ile-de-France, dans les environs du port Louis.

DIMENSIONS.

	lignes
Longueur	8
Largeur	6
Hauteur	3

—

SIPHONAIRE PLISSÉE.

Siphonaria plicata, nob.

PLANCHE 25, FIGURES 26-27.

Siphonaria, testa ovato-orbiculata, solida, plicata, conico-tumida, albicanti, apice acuta tenuissime striata; margine integro undulato, intus albido, rubicundulo striato; fornice subrubro.

Espèce très-distincte, presque arrondie, en forme de calotte ou de cône pointu, dont le sommet se porte un peu en arrière. Elle est remarquable par ses ondulations qui la rendent comme plissée, et font que ses bords ne reposent pas sur le même plan. Elle est également et très-finement striée, d'un blanc bleuâtre en dessus, avec son sommet rougeâtre; de couleur de corne en dedans, avec de petites stries accouplées d'un rouge brun. L'impression musculaire est fauve. Le canal est toujours très-marqué dans cette espèce, dont l'animal est blanchâtre.

On la trouve sur l'île de Tonga-Tabou, au village de Hifo, et seulement sur les rochers que vient battre la mer du large.

DIMENSIONS.

	lignes
Longueur	7
Largeur	6
Hauteur	4

—

Digitized by Google

Genre BULLE. — *Bulla*, Lamarck.

(1re Division : à coquille externe *.)

A. Animal sans appendices auriculaires.

BULLE OVOÏDE.

Bulla ovoïdea, nob.

PLANCHE 26, FIGURES 17-19.

Bulla, testa ovata, fragili, alba, leviter umbilicata, antice transversim striata ; striis tenuissimis longitudinalibus.

Cette petite espèce tient des Bulles hydatide et cornée de Lamarck, mais elle est beaucoup plus

* Les auteurs sont assez embarrassés pour établir de bonnes divisions entre ces coquilles. La connaissance des animaux de plusieurs d'entre elles semble indiquer qu'on ne doit en former qu'un seul genre, avec de petites sections pour la facilité de l'étude, fondées, comme nous avons essayé de le faire, sur ce que la coquille est externe ou interne, et que l'animal a des appendices auriculaires, plus ou moins nombreux, ou bien en est dépourvu.

Bulles	à coquille interne.	Animal sans appendices auriculaires.
	à coquille externe.	Animal avec appendices auriculaires.

légère et plus fragile qu'elles, en même temps qu'elle est bien également ovoïde et enroulée, à ombilic distinct, très-légèrement striée en long, avec d'autres stries transverses et peu nombreuses en avant seulement. Son ouverture est rétrécie, fort peu élargie antérieurement. La spire est simple et tant soit peu rentrée.

L'animal est subquadrilatère, un peu arrondi cependant en arrière; le pied s'avance au niveau du chaperon céphalique, ce qui élargit beaucoup cette partie, qui est comme tronquée. Les deux lobes postérieurs de ce chaperon sont assez profondément découpés, et se portent sur la coquille. Cette dernière n'est qu'un peu recouverte par les lobes du manteau. Toutes ces parties sont d'un jaune légèrement verdâtre souillé de taches brunes, dont une en forme de languette occupe le milieu de la tête entre les yeux, qu'on a de la peine à distinguer. On voit à travers la coquille des points noirs qui appartiennent aux viscères.

Cette espèce est assez abondante sur la plage d'Humata, dans l'île Guam.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	6
Épaisseur.....	4

Digitized by Google

BULLE VERTE.

Bulla viridis, Rang.

PLANCHE 26, FIGURES 13-16.

Bulla, testa ovali, aperta, vix involuta, longitrorsum tenuissime striata, viridi; unguiculo albo ad spiram.

M. Rang a donné le nom de *Verte* à cette petite Bulle, que de notre côté nous avions nommée *Sigaret*, tant elle a de ressemblance avec une coquille de ce genre. Il est probable qu'elle était déja connue, et que c'est d'elle que veut parler M. Deshayes, à la page 148 de l'Encyclopédie méthodique, article *Bullée*. Quoi qu'il en soit, par un dessin de l'animal nous allons compléter ce qu'on en sait.

Cette coquille, qu'on prendrait difficilement pour une Bulle, et dont les plus grands exemplaires ont quatre lignes de longueur sur trois de large, est ovalaire, entièrement ouverte, convexe en dessus, un peu rétrécie, formant un canal en arrière et à droite, à la réunion des deux bords. Ce qui la distingue surtout, c'est un onglet, un peu

contourné en cornet, qui prend en dedans au fond de la spire et vient finir sur le bord columellaire. Le bord droit est tranchant. Le test est marqué de stries longitudinales d'accroissement, seulement visibles à la loupe. Il est solide, assez épais, verdâtre et couvert d'un épiderme de la même couleur.

L'animal se distingue des autres Bulles, en ce que son bouclier céphalique est presque quadrilatère sans prolongements auriculaires postérieurs. Les deux bords du manteau s'élargissent en avant en forme d'ailes, sans dépasser la tête ni même arriver à son niveau. Ils se touchent en arrière et recouvrent en partie la coquille, mais non son sommet médian, qui est presque toujours taché de végétations marines verdâtres. La branchie est très-développée. L'estomac est pourvu de pièces cartilagineuses. Ce Mollusque est d'un vert sombre, excepté le bord de la tête et les côtés du manteau qui sont d'un vert jaunâtre. Le limbe de ce dernier est de plus ponctué de blanc. Les yeux sont noirs, et c'est pour indiquer leur place qu'on a laissé du blanc dans le dessin. Le pied est ovalaire et d'un jaune clair, ainsi que le dessous de la tête.

Les habitudes de cette Bulle sont bien différentes de celles des autres espèces que leur fragilité oblige à rechercher les lieux calmes; celle-ci au contraire se plaît sur les rochers les plus exposés

à la force des ondes, comme l'indique sa coquille résistante et couverte de goémon. Elle profite des petites anfractuosités pour s'y tapir, et l'on a de la peine à la distinguer des productions environnantes.

Nous ne l'avons trouvée que dans un seul lieu de l'île Guam : dans la rade d'Humata à gauche, sur les rochers du fort, à mer basse, où elle est assez commune.

M. Rang a rapporté la sienne de l'île Bourbon. Nous pensons que c'est une variété, dont la coquille est plus verte que la nôtre, qui tire sur le jaunâtre. Un dessin de l'animal fait avec toute l'habileté de ce naturaliste, eût pu faire connaître s'il existait d'autres différences entre ces Mollusques.

BULLE GLAUQUE.

Bulla glauca, nob.

PLANCHE 26, FIGURES 10-12.

Bulla, testa ovali, oblonga, pellucida, glauca, vix involuta, longitrorsum striata. Unguigulata ad spiram.

Cette espèce a beaucoup de rapports avec la précédente pour la forme ; on pourrait même ne la considérer que comme une variété, si l'animal, qui provient d'un autre lieu, n'offrait pas autant de différence par ses couleurs. La coquille elle-même est un peu plus enroulée, plus ovale et plus bombée en dessus ; le talon de la spire est à peu près le même. Sa couleur sur le vivant était vert de mer, ce qui pouvait provenir du Mollusque : elle est maintenant d'un jaune blanchâtre. Cette Bulle a un pouce d'étendue environ. Son bouclier céphalique est quadrilatère, élargi, un peu dilaté, pointu sur les côtés en avant, à peine échancré en arrière. Le manteau, assez distinct du pied, qui est ovalaire, recouvre en partie la coquille. La bouche est rougeâtre. Les yeux sont noirs. Tout l'animal, ainsi que la coquille, est d'un vert pomme clair légèrement piqueté de noir.

Habite le havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande. Nous n'en possédons qu'un individu dont le test n'est même pas en bon état.

BULLE STRIÉE.

Bulla striata.

Lamarck, An. s. v. tom. VI, 2e part., pag. 32.

PLANCHE 26, FIGURES 8-9.

Bulla, testa ovato-oblonga opaca, lutea fusco-marmorata, antice transversim striatà. Spira perforata.

Nous ne décrirons pas davantage une coquille aussi connue et figurée dans tant d'ouvrages; c'est seulement pour son animal que nous la représentons.

Dans son développement, ce Mollusque se prolonge beaucoup en avant de sa coquille, surtout lorsqu'il nage, parce qu'alors le poids des viscères entraîne cette dernière en bas. Le bouclier céphalique est allongé, arqué et auriculé en avant, profondément divisé en arrière et portant sur le test; il est brunâtre en dessus et jaune en dessous. Les yeux sont noirs et bien distincts, au milieu d'une petite auréole. On remarque entre les deux auricules postérieures un écusson noir. Le pied est arrondi, un peu cordiforme, jaunâtre, strié de brun, et bordé de noir en devant : dans la po-

sition où l'animal a été dessiné, il est coupé obliquement en arrière et déborde la tête à gauche. Le manteau se porte dans l'ouverture de la coquille; mais lorsque le Mollusque est placé horizontalement, la plupart de ces organes la recouvrent en partie.

Cette Bulle habite la baie des Iles, à la Nouvelle-Zélande. Nos individus sont plus légers que ceux de la Méditerranée. Ils varient en longueur depuis neuf jusqu'à quinze lignes. La baie Jervis, à la Nouvelle-Hollande, en offre une variété, couverte d'un épiderme jaunâtre très-léger, et dont les stries longitudinales sont très-apparentes. Les quatre osselets de son estomac sont transverses, et offrent chacun six rayons en relief.

BULLE DEUX-BANDES.

Bulla bicincta, nob.

PLANCHE 26, FIGURES 31-32.

Bulla, testa ovato-oblonga, tenuissima, fragili, albo, duabus vittis rufulis cincta; striis longitudinalibus transversisque; sutura fissa.

Cette Bulle a presque entièrement la forme de la Fragile; seulement son bord droit est plus développé, et son ouverture plus large en avant. Comme elle, d'une consistance très-mince, papyracée, elle est très-finement striée en travers, mais elle offre de plus des lignes ondulées longitudinales, et sur un fond blanc deux bandes fauves transverses, peu distinctes. Le bord columellaire est pourvu d'un petit bourrelet rubané très-distinct. La spire est bien marquée, arrondie, sans saillie, à trois ou quatre tours. Le sinus est ouvert dans une portion de l'étendue du dernier tour. N'ayant point observé ce Mollusque vivant, nous ne pouvons dire à quoi cette espèce de canal donne issue.

Elle habite le port du Roi-Georges, dans le havre de la Princesse-Royale, lieu où nous ayons vu à la fois la plus grande réunion de Bulles de toute espèce.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	»
Largeur.....	»	8

—

BULLE AUSTRALE.

Bulla australis, nob.

PLANCHE 26, FIGURES 38-39.

Bulla, testa elongata, cylindracea, varie pictata; spira tenuissime perforata.

Si nous n'avions pas vu une si grande quantité d'individus de cette Bulle, ayant tous la même forme, allongée, tant soit peu cylindrique, nous l'eussions prise pour une variété de l'Ampoule, qu'on trouve partout dans l'Océan Indien. Mais cette uniformité dans les dimensions et le *facies* nous déterminent à en faire une espèce. Malheureusement nous n'avons point pu prendre les caractères de l'animal.

L'ouverture de la Bulle australe est arrrondie et beaucoup plus large en avant qu'en arrière, où elle se rétrécit considérablement. Le bord droit dépasse la spire, qui est enfoncée et percée d'un très-petit trou. Le test est résistant, vernissé, quoique très-finement strié en long. De même que dans l'Ampoule, la coloration est très-variable. Généralement le fond en est blafard, marbré de rougeâtre, avec des flammes très-brunes dans le sens de la

longueur, quelquefois traversées par une bandelette étroite, mais bien tranchée.

On ramasse ces coquilles par pellées au port du Roi-Georges. Elles se plaisent dans les eaux assez calmes du havre de la Princesse-Royale. Lorsque l'animal est mort, son enveloppe vient échouer sur le rivage et se conserve intacte dans des masses de fucus que le temps amoncèle.

—

BULLE COURTE.

Bulla brevis, nob.

PLANCHE 26, FIGURES 36-37.

Bulla, testa minima solidiuscula, cylindracea, extremitatibus truncata, alba, antice striata.

Petite espèce, excessivement commune au port du Roi-Georges, de sorte qu'on ne peut pas la prendre pour le jeune âge d'individus plus grands. Elle est toute blanche, assez consistante, bien enroulée, cylindrique, courte et comme tronquée à ses deux

extrémités. Son ouverture est assez large dans toute son étendue; sa spire uu peu enfoncée sans cependant être trouée. Son extrémité antérieure est striée en travers par une vingtaine de lignes. Le reste de la coquille est lisse, bien qu'à la loupe on aperçoive les stries longitudinales d'accroissement.

L'animal, que nous n'avons point vu se développer, est aussi blanc que son enveloppe. Son estomac a trois osselets oblongs à dentelures profondes.

DIMENSIONS PRISES EN TERME MOYEN.

	lignes.
Longueur.....	5
Largeur.....	3

—

BULLE EN ROULEAU.

Bulla voluta, nob.

PLANCHE 26, FIGURES 33-35.

Bulla, testa elongata, minima levi cylindrica, alba; spira prominenti apice acuta; suturis latis profundis.

Cette petite coquille est très-certainement une Bulle, mais dont l'animal doit indubitablement présenter dans son organisation des caractères différents des Bulles ordinaires ; nous supposons même que de la partie postérieure de son manteau part un appendice qui se porte dans le canal profond des sutures, à peu près comme cela a lieu dans les Olives.

L'espèce qui nous occupe est comme un petit rouleau de papier blanc, lisse, régulièrement cylindrique, dont le dernier tour laisse les autres assez en arrière. La spire, saillante, large, a quatre ou cinq circonvolutions séparées par des sinus larges et profonds, séparés eux-mêmes dans leur contour par une petite lamelle ou rampe qui fait ressembler cette partie au limaçon de l'oreille d'un mammifère. A l'extrémité est un petit bouton qui dépasse tous les tours. L'ouverture est rétrécie, un peu plus évasée en avant. Elle est moins longue que le corps de la coquille par la disposition chevauchée du dernier tour que nous venons d'indiquer.

Cette Bulle habite l'île Guam.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	5
Épaisseur.....	2

—

BULLE ARACHIDE.

Bulla arachis, nob.

PLANCHE 26, FIGURES 28-30.

Bulla, testa solida, longo-cylindrica, transversim tenuissime striata, alba, epidermide cinnamomeo tecta; spira perforata.

La ressemblance de cette espèce avec le fruit de la plante légumineuse vulgairement connue sous le nom de Pistache de terre, nous a fait la nommer ainsi. Elle est allongée, en rouleau bien cylindrique, obtuse aux deux bouts, dont le postérieur est arrondi, à spire enfoncée et creusée assez profondément. L'ouverture est fort étroite, et blanche; la columelle, de même couleur, est épaisse, et un peu contournée sur elle-même. Le test est très-épais, transversalement marqué de stries fines peu profondes, blanc, mais recouvert d'un épiderme cannelle, qui est la couleur naturelle de cette Bulle.

On la trouve au port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	8
Épaisseur.....	3 ½

BULLE GRELOT.

Bulla cymbalum, nob.

PLANCHE 26, FIGURES 26-27.

Bulla, testa fragili, pellucida, globosa, levi, alba; apertura antice lata, postice angustata; margine dextro leviter inflato; spira retusa.

Petite espèce, ayant un peu la forme de la Bulle papyracée, globuleuse, entièrement blanche, translucide et polie, car à peine voit-on les stries longitudinales d'accroissement. Son ouverture est large, arrondie antérieurement, plus rétrécie en arrière. La spire est arrondie, enfoncée, mais sans ouverture. Elle est un peu dépassée par le bord droit, qui est en même temps légèrement fléchi en dedans.

Nous ne connaissons point l'animal de cette Bulle, qui habite l'île Guam. Elle provient probablement de la petite baie d'Humata.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	7
Largeur	5

B. Animal avec plusieurs appendices auriculaires.

BULLE RAYÉE.

Bulla physis.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 2e part., page 34, n° 5.
Martyn, f. 11. (Bonne figure).
Voyez la Synonymie.

PLANCHE 26, FIGURES 1-3.

Bulla, testa rotundato-ovata, perforata, tenui; subpellucida, lævi, albida, lineolis fuscis transversis undulatis picta; spira retusa. Lamk.

L'Ile-de-France fournit les plus beaux individus, les plus élégamment peints de cette espèce très-connue, et cependant encore recherchée dans les collections. Tous ceux qui ont été recueillis par nous sont si constants dans leur coloration de lignes brunes, inégales en largeur et très-serrées, que nous pensons que ce doit être une variété, que la forme et la couleur des animaux des autres Bulles rayées pourront seules constater. En attendant, nous allons décrire celui que nous avons eu souvent occasion de voir vivant.

Digitized by Google

Ce Mollusque présente un énorme développement. Toutes ses parties, diaphanes, découpées, s'agitent dans l'eau, varient de forme selon les mouvements, en recouvrant à demi une coquille élégante.

Les côtés de la tête près des lèvres se prolongent de chaque côté en deux longs appendices pointus et auriculés, se joignant en arrière à deux autres un peu moins étendus, mais formant mieux l'entonnoir. Plus postérieurement encore se trouvent ceux communs à presque toutes les Bulles, à forme plus fixe, larges, aplatis, lancéolés, se portant constamment en arrière pour recouvrir la coquille. C'est entre ces deux dernières paires d'appendices qu'on voit deux petits yeux noirs, enfoncés sous les téguments. En arrière du bord droit, le manteau forme une languette arrondie et aplatie, qui devient triangulaire et épaisse à gauche; elle recouvre la spire et remonte même sur la coquille. Le pied, débordant largement toutes ces parties, les enveloppe et les couvre de ses ondulations, comme cela a lieu dans les Olives, mais non dans les Porcelaines; en avant il est arqué, un peu auriculé, en arrière il est arrondi. Dans les mouvements de l'animal on aperçoit un organe excitateur très-gros, long, pointu, et plus postérieurement à lui une masse ovalaire branchiale, dont les rameaux subdivisés alternent entre eux sur leur axe. En relevant la seconde

paire d'auricules, on voit sur les côtés du cou une série de petits cirrhes ramifiés qui ont l'apparence de branchies. Nous les avons figurés.

Tout le corps est d'un rouge brun éclatant. Les bords du pied et des appendices sont en général d'un bleu émeraude, variant un peu selon les individus. L'organe excitateur et la branchie sont jaunâtres. Ce Mollusque ne peut être contenu en entier dans sa coquille. Malgré la vivacité de ses mouvements, on peut cependant saisir ses formes, qui ne sont plus reconnaissables dans la liqueur.

Il est assez abondant en novembre sur les récifs du port Louis, en entrant à droite.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur de la coquille.....	15
Largeur.....	11

Digitized by Google

BULLE BANDEROLLE.

Bulla aplustre.

Lamarck, An. s. v., t. VI, 2e part., page 35, n° 7.

PLANCHE 26, FIGURES 4-7.

Bulla, testa ovato-rotundata, lævi, subpellucida, nitida, alba, fasciis duabus incarnatis; spira obtusa, productiuscula. Lamk.

C'est encore pour faire connaître l'animal de cette espèce que nous la figurons dans nos planches. Il ressemble presque en tout, pour la forme, au précédent. Cependant le manteau proprement dit ne déborde pas la coquille en arrière pour recouvrir la spire. Les deux paires antérieures d'appendices sont plus rétrécies; le pied est plus étalé en avant, un peu plus prolongé en arrière, mais il est moins élargi sur les côtés et ne recouvre pas autant la coquille. L'animal est blanc dans toutes ses parties, qu'il agite pour nager, car il est très-vivace.

Nous l'avons trouvé sur les îlots aux Cerfs de l'Ile-de-France. D'après le grand nombre de coquilles que nous avons vues dans les collections de cette île, il doit y être assez commun.

Digitized by Google

2e Division : à coquille interne.

BULLE HIRONDELLE.

Bulla hirundinina, nob.

PLANCHE 26, FIGURES 20-25.

Bulla, testa minima, fragili, tota aperta, alba; margine dextro plano, alato, postice acuto.

Cette singulière Bulle a un pouce de longueur. Sa tête présente en avant trois petits pinceaux de soies courtes. L'appendice postérieur bifurqué des autres espèces n'a point d'auricules; il se termine ici par une languette simple et lancéolée qui s'étend sur le dos. Une rainure transverse la sépare de la partie postérieure du corps, laquelle se termine par deux longs filaments qui ont du rapport avec la queue d'une hirondelle. Le manteau se relève de chaque côté pour embrasser la tête et le corps; il se confond avec le pied, s'élargit un peu en pointe sur les côtés et en avant, s'arrondit en arrière. La couleur foncée de l'animal nous a empêchés de distinguer les yeux. La coquille, cachée dans l'épaisseur du manteau, est

très-petite, mince, très-ouverte, à peine spirée, avec son bord droit finissant en pointe.

La branchie est placée fort en arrière sur le côté droit, et saillante dans la duplicature du manteau. Elle forme un arc de cercle sur la convexité duquel sont placés les ramuscules. A sa base et au devant d'elle, on remarque un tubercule qui est probablement l'orifice de l'organe femelle; il en part un sillon qui se porte au bord droit de la tête, où doit se trouver sans doute l'organe excitateur: détails que nous n'avons pu confirmer.

Les couleurs de ce Mollusque sont admirables par un velouté que ne peut rendre le dessin. Le fond est d'un beau bleu très-foncé. Le dessus de la tête, du dos, le milieu des filaments postérieurs et le limbe du manteau, ont une ligne d'un bleu verdâtre ou couleur d'émeraude très-éclatant. Un seul individu, sur une quarantaine, avait au dos un croissant blanchâtre et toutes ses lignes bleues bordées d'une ligne d'or.

Cette Bulle habite l'Ile-de-France. On la trouve en abondance sur les îlots aux Cerfs, dans les lieux calmes où la mer en se retirant ne laisse qu'un pouce d'eau. Elle nage à l'aide de son manteau, sans avoir de position fixe.

La macération dans l'esprit-de-vin, qui conserve bien l'animal, détruit la coquille. La connaissance de ce Mollusque nous fait croire que ce que nous

avons nommé Onchidie coupée, dans la Zoologie de *l'Uranie*, planche 66, figure 9, pourrait bien être une Bulle d'une espèce nouvelle, à coquille interne. Tous nos efforts, dans ce dernier voyage, ont été vains pour nous procurer ce Mollusque.

—

BULLE JAUNE.

Bulla lutea, nob.

PLANCHE 26, FIGURES 40-44.

Bulla, testa minima, fragili, alba, ovale, aperta, nec volvata; margine dextro contorto et acuto.

Ce Mollusque a le corps très-allongé, arrondi. L'écusson céphalique, un peu échancré au milieu, s'arrondit en lobes sur les côtés. Les deux appendices postérieurs, quoique un peu plus marqués, sont cependant très-petits. Le pied élargi en avant se rétrécit ensuite pour s'arrondir en arrière. Il se confond avec le manteau dont les lobes, constamment appliqués sur le dos, ne laissent entre eux qu'une rainure ondulée et une petite échancrure à la partie postérieure. Les yeux sont petits, noirs, fort écartés l'un de l'autre. La branchie, placée en arrière et à droite, ne se montre point à

l'extérieur. Du même côté est une rainure qui établit la communication nécessaire entre les organes de la génération. La coquille est cachée dans l'intérieur du dos, au dessus de sa branchie. Elle est fort petite, blanche, se rapprochant davantage de celle des Dolabelles que des Bulles. Sa forme est ovalaire, entièrement ouverte, sans autre trace de spire qu'un crochet au bord gauche; le droit est prolongé en pointe un peu contournée sur elle-même.

Ce Mollusque est entièrement jaune d'orpin. Son accouplement n'est pas toujours réciproque. Nous ne l'avons même jamais saisi qu'isolé, de la la manière dont nous le présentons. Il est tenace, car nous avons pris des individus dans la main pour les mieux observer, et nous les avons remis ensuite dans l'eau, sans qu'il y ait eu désunion.

Ces Bulles habitent les petites prairies sous marines de Zostères, que la mer en se retirant laisse recouvertes d'un ou deux pouces d'eau. Elles rampent plutôt qu'elles ne nagent, et se fixent très-bien aux parois du vase dans lequel on les observe. La liqueur les racornit au point de ne pouvoir les reconnaître.

Elles habitent le port Dorey, à la Nouvelle-Guinée, sur le récif qui avoisine le village.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	3
Largeur.....	2

Genre CLIO.—*Clio*, Linné.

CLIO PYRAMIDALE.

Clio pyramidalis, nob.

PLANCHE 27, FIGURE 37.

Clio, corpore elongato, pyramidale, albo fusco punctato; alis ovalibus; capite subrotundo bilobato.

Voilà plusieurs fois que nous rencontrons dans les mers Australes de très-petites Clios, qui nous avaient paru différer assez de celles que l'on connaît pour en former le genre *Cliodite*, Voyage de *l'Uranie* (Zoologie, pl. 66); mais plusieurs naturalistes n'ayant point été de cet avis, nous nous rangeons à leur opinion, et nous reconnaissons que ces Clios sans tentacules apparents, et dont la tête est séparée du tronc par un rétrécissement, ne sont réellement susceptibles que de former une division.

La Clio pyramidale n'a que quatre lignes de longueur. Sa tête, arrondie, a une échancrure qui sépare deux petits lobules. Son corps est ovalaire et terminé par une queue longue, pointue,

et transparente. Les nageoires sont longitudinales, ovalaires, largement fixées au corps. Le cœur, placé à la jonction du corps et de la queue, avait des mouvements très-vifs.

Ce Mollusque est blanc. Le corps, la tête et les nageoires sont finement ponctués de brun.

Il habite la rade d'Amboine.

—

Digitized by Google

Genre CYMBULIE. — *Cymbulia*, Péron.

CYMBULIE OVULE.

Cymbulia ovata, nob.

PLANCHE 27, FIGURES 25-30.

Cymbulia, ovato-globosa; testa subcartilaginosa, molle, lucida, echinata; alis lanceolatis, reticulatis, albis.

Dans cette espèce, la nacelle est oviforme, globuleuse, renflée au milieu, un peu pointue aux deux extrémités, hérissée de pointes coriaces, mais moins résistantes que celles de la Cymbulie de Péron. Son ouverture est ovalaire, oblique, et pourvue d'une petite languette au bord inférieur.

L'animal proprement dit a deux grandes nageoires, ovalaires, un peu lancéolées, à surface réticulée, unies en avant par un tablier, comme dans les Hyales, sur le bord duquel s'ouvre la bouche en forme d'entonnoir. L'œsophage est assez long, le canal intestinal fort court. Le rectum remonte vers sa partie postérieure. Les viscères

digestifs forment une masse noire: ils sont enveloppés d'une membrane, à l'aide delaquelle se fait l'adhérence avec le têt. Le cœur est presque médian, un peu dévié à gauche (lorsqu'on regarde l'animal par devant). Le ganglion céphalique est composé de quatre tubercules; les deux supérieurs, plus allongés, fournissent des rameaux nerveux aux nageoires. Les autres filets vont aux diverses parties du corps. Deux points noirs, qu'on ne voit bien que postérieurement et lorsque le Mollusque est hors de sa coquille, pourraient bien être des yeux. Ces animaux sont blancs, sauf quelques portions de viscères colorées. Quelques uns avaient le bord de la bouche rosé et quelques taches d'un blanc mat sur le contour des nageoires.

Les courants qui entrent dans la rade d'Amboine et qui en sortent nous apportaient cette espèce par milliers. Son adhésion à la coquille est si peu forte que l'action seule de l'eau suffit pour l'en séparer. Aussi restâmes-nous long-temps avant que de pouvoir nous procurer des individus complets; à peine pouvions-nous en obtenir un sur cent Nous ignorons si, lorsque ces animaux perdent leur enveloppe cartilagineuse, ils la refont. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils ne paraissent pas souffrir de son absence, et qu'ils agitent avec la même vigueur leurs petites nageoires à la surface des ondes.

CYMBULIE RAYONNÉE.

Cymbulia radiata, nob.

PLANCHE 27, FIGURES 33-34.

Cymbulia, alis transversim rotundatis, in media acumine separatis, punctis nigricantibus radiatis.

Testa...

Cette espèce, quoique incomplète, puisque la nacelle manque, semble cependant assez bien caractérisée par ses deux nageoires transversales, arrondies, réunies en cœur, dont la pointe est assez prolongée, et par les lignes rayonnantes ponctuées de brun qui les recouvrent. L'animal est incolore dans ses autres parties, à l'exception du nucléus digestif, qui est noir.

Serait encore susceptible de former une variété, sinon une espèce, l'individu représenté dans la même planche, figure....., dont les nageoires également transversales, arrondies, présentent à leur réunion supérieure une longue pointe déliée. Elles sont blanches et recouvertes de taches d'un blanc plus mat. De même que la précédente, elle manque de coquille.

Ces deux Cymbulies habitent la rade d'Amboine.

Digitized by Google

CYMBULIE DE NORFOLK.

Cymbulia norfolkensis, nob.

PLANCHE 27, FIGURES 31-32.

Cymbulia, testa subcartilaginosa, ovata, echinata, alba; alis angustis, bilobatis, apice longo coadunatis.

Très-petite espèce, de deux lignes de longueur, mais bien distincte par ses nageoires allongées, un peu rétrécies et bilobées; à leur réunion est une longue pointe qui les dépasse. La bouche fait aussi une saillie très-marquée. La nacelle est ovoïde, arrondie inférieurement, ouverte par le haut et recouverte de petites aspérités. Toutes ces parties sont blanches, à l'exception des viscères, qui reflètent une couleur orangée tachée de brun.

Cette Cymbulie, qui a des rapports avec l'Ovule précédemment décrite, a été prise en vue de l'île Norfolk, dans le grand Océan Austral.

—

CYMBULIE PONCTUÉE.

Cymbulia punctata, nob.

PLANCHES 27, FIGURES 35-36.

Cymbulia minima; alis ovato-rotundatis albis, rubro punctatis.

Nous ne connaissons de cette espèce que le corps et les nageoires, sa nacelle ayant été enlevée; ce qui ne l'empêchait pas de vivre et d'avoir des mouvements fort agiles. Ces nageoires sont allongées, assez étroites, bien arrondies aux extrémités, et un peu resserrées à leur point d'insertion. La bouche est en entonnoir saillant, et la partie postérieure de l'animal s'arrondit en cœur.

Habite le havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande.

—

Digitized by Google

Genre HYALE. — *Hyalæa*, Lamarck.

HYALE A TROIS POINTES.

Hyalæa trispinosa, Lesueur.

Blainville, Dict. des Sc. nat., t. XXII, page 82.

PLANCHE 27, FIGURES 17-19.

Hyalæa, testa subrubra, pellucida, tenui, triangulare, transversim striata, longitrorsum undulata, antice rotunda; cuspide terminali acuta lateribus longiore.

C'est M. Lesueur qui a fait connaître cette espèce à M. de Blainville. Nous ne croyons pas qu'elle ait été figurée avec son animal. C'est ce qui nous engage à la donner ici; d'ailleurs, comme il se présente quelques variétés dans la forme et la couleur des nageoires de ces petits Mollusques, il est bon de les faire connaître pour empêcher de doubles emplois. Elle tient plus aux Cléodores qu'aux Hyales proprement dites. Elle est triangulaire, à valves presque égales, peu bombées, la supérieure arrondie, se rabattant sur

celle de dessous, dont le bord est droit. Toutes deux sont striées transversalement, avec quatre ou cinq petites côtes longitudinales. L'ouverture est fort rétrécie et se prolonge en forme de scissure jusque dans les pointes latérales. L'extrémité postérieure qui forme la troisième est fort longue, déprimée et très-aiguë.

L'animal a de larges nageoires blanchâtres, légèrement bilobées. Le tablier s'étend sur l'ouverture de la coquille, qui n'étant point terminale, mais oblique, par le recouvrement de la lame supérieure, force le Mollusque à prendre cette position.

Nous avons trouvé cette espèce dans le détroit de Gibraltar et dans celui de Bass, sur les côtes de la Nouvelle-Hollande. On la trouve également aux Antilles et dans l'archipel Indien.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	4
Largeur.....	4
Épaisseur, environ.....	1

—

HYALE LONGIROSTRE.

Hyalæa longirostris, Lesueur.

Blainville, Dict. des Sc. nat., t. XXII, p. 81.

PLANCHE 26, FIGURES 20-24.

Hylæa, testa triangulari superne plana antice rostrata, infra globosa, transversim striata, violacea, postice lateribus acutissima.

Cette Hyale a la forme d'un triangle. La lame supérieure se termine en avant par un long bec, brusquement comprimé à sa pointe, échancré, rabattu et formant une gouttière profonde, bidentée. Trois lignes longitudinales et des stries transverses très-déliées recouvrent cette valve, qui s'unit par la partie postérieure, et dans un seul point de l'antérieure, avec la valve inférieure. L'ouverture qu'elles laissent de chaque côté est excessivement étroite et donne passage à des lobes du manteau. En dessous, cette coquille est bombée, demi-sphérique et régulièrement striée. C'est elle qui forme les deux pointes très-aiguës du triangle, et de plus une autre médiane, courte et tronquée. Son bord antérieur arrondi s'enfonce sous le rostre, de sorte que l'animal en se

développant est obligé de faire un angle sur lui-même. Ses nageoires sont larges, peu séparées, à double laciniure, d'un rouge clair sur les bords et jaunes au centre. Les parties contenues dans la coquille sont rougeâtres, avec un point brun au milieu, où sont les viscères. Le test est translucide et d'un rose violacé.

C'est M. Lesueur qui le premier a fait connaître cette Hyale; mais nous ne sachons pas qu'il en ait publié la figure. Au premier aspect il est facile de la reconnaître, parce que son rostre carastéristique est caché dans la base des nageoires. Sa longueur est de trois lignes, et sa largeur à la base, de trois lignes et demie.

Elle habite l'Océan Atlantique, selon M. Lesueur.

Nous l'avons trouvée à Amboine et non loin de Ténériffe.

—

Digitized by Google

Genre CLÉODORE*. — *Cleodora*, Péron.

CLÉODORE ALÊNE.

Cleodora subulata, nob.

PLANCHE 27, FIGURES 14-16.

Cleodora, testa hyalina, elongata, tantisper inflata apice acuta; apertura cordiformi rostrata.

M. Rang, qui a observé plusieurs sortes de Cléodores, a fait de celles qui sont en alênes le sous-genre Criséis. Notre espèce a été étudiée avec assez de soin pour avancer qu'elle est nouvelle. Ces animaux sont si fragiles que le moindre choc, brisant leur pointe ou leur ouverture, ne permet plus de distinguer les caractères spécifiques, et peut donner lieu à de doubles emplois.

Cette espèce est longue de six lignes; son test est transparent, vitré, un peu renflé en entonnoir à sa base, délié et pointu comme une aiguille dans le reste de son étendue. La partie dorsale de

* Les animaux des Hyales et des Cléodores se ressemblent tellement que ces dernières ne doivent vraiment être considérées que comme une division de ce premier genre fondé sur la différence de la coquille.

son ouverture présente une pointe, et la ventrale est échancrée en cœur.

L'animal ne nous a offert que ses deux nageoires assez larges, bien séparées, ondulées sur les bords et de couleur rosée. On distingue au travers de la coquille les divers organes, sous la forme de filaments rougeâtres. Ce Mollusque nage avec vivacité; mais comme son enveloppe est proportionnellement très-grande et un peu lourde, il lui faut une action constante pour se maintenir à la surface des ondes.

Nous l'avons trouvé près de la côte de Ténériffe. Plusieurs fois dans le voyage de *l'Uranie*, de 1817 à 1820, nous avions rencontré de ces espèces droites ou courbées, presque toujours brisées dans le filet qui servait à balayer la mer. Nous ne pûmes point alors en observer les animaux. Il faut pour cela les amener dans un vase par un temps parfaitement calme et les étudier aussitôt. M. Lesueur en a aussi parlé quelque part. En effet, il y en a dans presque toutes les mers, et il est difficile de ne point en prendre avec d'autres petits Mollusques ou Zoophytes pélagiens. Ceci nous conduit naturellement à dire que nous avons trouvé devant l'île de Tikopia, dans le grand Océan Austral, la Criséis spinifère de M. Rang. La coquille est bien la même, mais les nageoires, au lieu d'être un peu pointues, ont de petites échancrures. On voit très-distinctement un organe plissé, qui est sans aucun doute la branchie.

CLÉODORE CUSPIDÉE.

Cleodora cuspidata.

Hyale cuspidate, Bosc., Dict. d'hist. nat. de Déterv., t. XV, pl. 2-35.
Cléodore de Lesson, Voy. de *la Coquille*, n° 1, fig. 1, 1', 1'', 2.

PLANCHE 27, FIGURES 1 - 5.

Cleodora, testa triangulare, alba, fragili, transversim striata, antice posticeque cuspidata; mucronibus longis lateribus, canaliculatis.

Cette Cléodore est bien certainement la même que celle nommée par M. Bosc *Hyale cuspidate*, qu'il a décrite et figurée à une époque où les idées n'étaient pas encore bien fixées sur la classe à laquelle devaient appartenir ces singuliers petits animaux pélagiens. Il n'est pas étonnant qu'il ait pensé que ce Mollusque pût appartenir aux Crustacés : il a en effet, au premier aspect, quelque ressemblance avec le genre *Zoé* de cet observateur.

La coquille est triangulaire, armée de quatre pointes, dont deux sont très-longues et déliées. Elle est voûtée en dessus, avec une arête longitudinale dans son milieu, deux lignes ondulées de chaque côté et un rostre antérieur fort aigu.

La pointe qui termine la coquille par en bas est recourbée. Les deux latérales, très-longues et très-déliées, sont plus rapprochées de celle-ci que de la supérieure. La valve ventrale est bombée comme la dorsale, mais moins prolongée en avant, où elle s'arrondit. Leur ouverture se prolonge en forme de scissure jusqu'à l'extrémité des pointes. Tout le test offre des stries transverses un peu obliques, qui sont d'autant moins larges qu'on les examine plus inférieurement. Sa couleur est d'un blanc légèrement nacré comme celui des Argonautes.

L'animal ne présente pas de caractères extérieurs différents de ceux des Hyales. Ses deux nageoires blanchâtres sont subtriangulaires, bien séparées, avec une échancrure à leur partie supérieure et un lobule à l'inférieure. Le petit tablier antérieur est celui des Hyales. Du vivant de ce Mollusque, on ne voit aucun autre appendice faire saillie par les scissures latérales.

Sa longueur est de six à huit lignes. Il a été pris, le 14 juillet 1826, dans l'Océan Atlantique, par 6° de latitude Nord, et 20° de longitude Ouest.

Une variété, que nous trouvâmes dans le Grand-Océan, est moins grande, sa pointe inférieure moins brusquement recourbée et plus éloignée des deux grandes pointes latérales. Les stries ventrales sont plus nombreuses et plus fines. L'animal ne nous a sans doute pas offert de différence, puisque nous ne l'avons pas dessiné.

CLÉODORE PYRAMIDALE.

Cleodora pyramidata.

Browne, Jamai. 386, tab. 43, fig. 1, clio.
Péron, Ann. du Mus., t. XV, pl. 2, n° 14.
Hyalea lanceolata, Lesueur, Nouv. Bull. des Sc., juin 1813, t. III, n° 69, pl. 5, fig. 3.
Blainville, Dict. des Sc. nat., t. XXII, p. 80, pl. 64.

PLANCHE 27, FIGURES 7-13.

Cleodora, testa triquetra, alba, fragili, pyramidata, levi; rostro plano, truncato.

Quelques variétés dans les formes, et de nouveaux détails d'organisation nous ont déterminés à donner une figure de ce Mollusque, que Browne a été le premier à faire connaître.

Ce Mollusque et sa coquille n'ont que sept à huit lignes de longueur. Cette dernière forme un losange, dont l'angle inférieur est plus allongé, pointu et sans issue. Les deux valves laissent entre elles une assez large ouverture. Elles sont lisses et légèrement bombées dans le sens de leur longueur; mais la ventrale a deux sillons latéraux et son bord supérieur arrondi, tandis que la dorsale, qui a plus de développement et qui forme

seule le losange, présente une arète qui se prolonge comme un rostre aplati et tronqué.

L'animal a ses nageoires allongées, arrondies à l'extrémité, avec deux échancrures latérales, ce que ne présente pas celui dessiné par M. Lesueur. Elles sont réticulées par des stries qui se croisent. Le manteau, qui est denticulé, déborde un peu l'ouverture de la coquille. La tête est représentée par un petit tubercule divisé en deux : nous n'y avons point reconnu d'yeux. Au dessous est la bouche, de couleur brune, puis l'œsophage qui est court, et l'estomac. Le foie et une partie du tube intestinal sont bruns. De cette masse obscure sort un tube tortillé, qui remonte vers l'ouverture. C'est probablement la dernière portion du canal intestinal. Le cœur, allongé, fusiforme, occupe la partie inférieure gauche. Ce que nous croyons être la branchie est un organe occupant les deux côtés du canal digestif, qui pourrait bien être formé de deux pièces distinctes, quoique nous l'ayons représenté ici en écusson cordiforme. Il offre des stries ou lamelles longitudinales.

Cette Cléodore a été prise le 10 août 1826, dans l'Océan Atlantique, par 30° de latitude Sud, et 25° 20′ de longitude Ouest.

—

Genre PNEUMODERME. — *Pneumodermon*, Cuvier.

PNEUMODERME DE PÉRON.

Pneumodermon Peronii.

Cuvier, Ann. du Mus., t. IV, p. 228, pl. 59.
Péron, ibid., t. XV, pl. 2.

PLANCHE 28, FIGURES 1-6.

Pneumodermon, corpore cylindraceo-ovale, rubro; alis elongatis albis; capite tuberculato bilobato.

C'est avec quelques doutes que nous donnons ce Pneumoderme comme le même que celui dont Péron a donné la description, et qui a servi à M. Cuvier pour en établir le genre.

Son corps est rouge brun, ovalaire, cylindrique, arrondi inférieurement et portant quatre franges blanches en croix, qui sont les branchies. Les nageoires sont larges, en forme d'ailes d'oiseau, incolores et lisses. La tête est représentée par un gros tubercule très-légèrement bilobé, où se trouve la bouche : en le pressant on fait sortir deux faisceaux d'appendices terminés en boutons, et qui

sont probablement des suçoirs. Au dessous du cou est un lobule terminé en pointe offrant une concavité, qui nous a paru un pied-ventouse, à l'aide duquel l'animal peut se fixer dans certaines circonstances. La tache noire qu'on voit à droite est l'endroit où s'ouvre l'anus.

Ce Pneumoderme, long de cinq à six lignes, a été pris dans l'Océan Atlantique.

PNEUMODERME LAQUÉ.

Pneumodermon ruber, nob.

PLANCHE 20, FIGURES 19-20;
et sa variété, 21-24.

Pneumodermon, corpore pupato, elongato, fusco; capite rubro; alis minimis subrotundis.

Varietas, *alis quadratis reticulatis; capite bicorni.*

Ce petit Pneumoderme, long de quatre lignes, a le corps fusiforme, allongé, ressemblant un peu à une petite poupée. Ses nageoires sont fort petites, arrondies. Sa tête est grosse, tuberculeuse, très-peu lobée et de couleur de laque, de même que le pied. Le reste est brun. Les viscères sont

indiqués par une longue tache d'un brun foncé. La branchie et les nageoires sont rosées.

L'individu, que nous indiquons comme une variété, a son tubercule céphalique muni de deux petites cornes que ne présentent point les autres espèces. Son appendice pédiforme a également deux lobules latéraux. Les nageoires sont petites, un peu quadrilatères et réticulées : caractère propre à démontrer que ces réseaux qu'on voit sur les nageoires des Mollusques Ptéropodes ne sont pas des branchies, et qu'il faut les chercher autre part. Le cœur est visible à droite. Entre cet organe et les branchies est un petit appendice, qui pourrait bien être l'anus, placé ici plus bas que de coutume.

Ce Mollusque est blanc. La tête et seulement la ligne médiane du corps sont couleur de laque.

Tous deux ont été pris dans la rade d'Amboine.

PNEUMODERME TRANSPARENT.

Pneumodermon pellucidus, nob.

PLANCHE 28, FIGURE 25.

Pneumodermon, corpore cylindraceo, turbinato, elongato, molle; capite, alis minimis, rotundatis.

Digitized by Google

Ce Pneumoderme est trois fois plus grand que ceux que nous venons de décrire. Il a la forme d'une toupie, et son corps est un peu renflé vers le haut. La tête et les nageoires sont proportionnellement fort petites. La bouche faisait saillie à l'extrémité d'une trompe courte. L'appendice pédiforme est élargi en fer à cheval, régulier, mais fort court. Les nageoires sont arrondies et un peu rosées.

Ce Mollusque, excessivement mou, est blanc et transparent, excepté vers le milieu du corps, où une ligne rougeâtre et violacée indique la position des viscères.

Il provient de la rade d'Amboine.

Nous ne nous dissimulons point qu'il n'est pas facile d'établir d'une manière rigoureuse des espèces avec des animaux dont la forme et les couleurs sont aussi mobiles et aussi fugaces, ignorant surtout les différences que l'âge peut apporter. C'est pourquoi nous avons cherché nos caractères distinctifs dans la forme et la grandeur de certains organes, tels que les nageoires, la tête et l'appendice pédiforme.

—

Genre PÉLAGIE. — *Pelagia*, nob.

Animal pélagien, gélatineux, transparent, à corps ovalaire, allongé, rétréci vers le milieu, d'où partent deux nageoires. La tête obtuse, non distincte du corps, surmontée de deux petits tubercules. Bouche cachée. OEsophage ayant deux glandes salivaires. Anus s'ouvrant à la base de la nageoire droite. Système nerveux très-apparent.

PÉLAGIE BLANCHE.

Pelagia alba, nob.

PLANCHE 28, FIGURES 7-9.

Pelagia, corpore elongato, fusiforme, albo, reticulato, echinato; antice bituberculato; alis submedianis rotundis, striatis.

Ce petit Mollusque a paru nécessiter la formation d'un nouveau genre qu'on pourra placer entre les Clios et les Pneumodermes; car il tient des uns et des autres. Son corps fusiforme, ovalaire, est presque divisé en deux parties par les nageoires

qui partent de rainures assez profondes. Ces appendices, de grandeur médiocre et subarrondis, sont réticulés. La division supérieure, où se trouve la tête, est un peu moins grande que l'inférieure. Elle est arrondie, portant deux très-petits tubercules. Entre eux est sans doute la bouche ; car on voit au travers les téguments un œsophage en entonnoir, de chaque côté duquel sont deux corps recourbés qu'on peut considérer comme des glandes salivaires. Un renflement qui vient ensuite est sans doute l'estomac, et le corps jaune qui lui est contigu, le foie. Le canal intestinal remonte en serpentant pour s'ouvrir sous la base de la nageoire droite. Le cœur est placé plus bas du même côté, et de petits corps agglomérés pourraient être des ovaires. Nous n'avons point aperçu d'organe branchial. Quatre ganglions nerveux, placés vers la partie médiane du corps, envoient des rameaux dans tous les sens.

Les téguments sont marqués de petites lignes qui se croisent et forment une sorte de réseau, qui pourrait peut-être tenir lieu de poumon ; ils sont de plus hérissés de petits tubercules. Toutes ces parties, à l'exception des viscères digestifs, sont blanches et transparentes. Si nous avions eu plusieurs individus à notre disposition, nous eussions pu compléter ce qui manque à cette description ; mais l'animal devint opaque en souffrant.

Il se trouve dans la rade d'Amboine. On l'a représenté à peu près de grandeur naturelle.

Digitized by Google

Genre CARINAIRE. — *Carinaria*, Lamarck.

CARINAIRE AUSTRALE.

Carinaria australis, nob.

PLANCHE 29, FIGURES 9-16.

Carinaria, testa tenui hyalina; transversim sulcata, apice oblique inclinata; carina undulata; spira obtusa, dextrorsum versus anfractibus quaternis apertura elongato-ovale.

Cette espèce a de la ressemblance avec la Carinaire de la Méditerranée; mais elle en diffère par le test plus allongé d'arrière en avant, et plus incliné dans ce premier sens, par conséquent moins élevé. La spire descend plus près de l'ouverture; ses premiers tours sont lisses et dirigés à droite. M. de Blainville a fait remarquer que cette sorte de petit bouton était la coquille dans son premier âge et sortant de l'œuf. Alors elle est ombiliquée, et il est probable qu'on ne la reconnaîtrait pas pour une Carinaire, si on la trouvait ainsi sans aucune trace du dernier grand tour. Ses sillons transverses sont larges, assez profonds; les arêtes qui les séparent se portent sur la crête

dorsale et la rendent ondulée. L'ouverture est ovale, un peu anguleuse antérieurement. Cette coquille est translucide et fort fragile. Sa longueur est de six lignes; sa hauteur et sa largeur de trois.

La plus grande différence spécifique que nous ait offerte l'animal est dans son pied-nageoire, qui au lieu d'être arrondi, est allongé et quadrilatère; du reste il porte toujours la petite ventouse à sa partie postérieure. Nous allons en donner la description, en avertissant que nous l'offrons dans sa position la plus ordinaire, bien qu'elle soit renversée, comme l'ont fait remarquer MM. Cuvier et de Blainville.

La bouche est à l'extrémité tronquée d'une trompe qui sort d'un renflement en forme de capuchon. On voit saillir au dehors l'extrémité des crochets qui la tapissent, et l'on aperçoit, au travers des téguments, les fibres musculaires qui meuvent cet appareil, renforcé d'une plaque cartilagineuse, qui devient quelquefois calcaire, comme on peut le voir sur un des individus que nous avons déposés au Muséum. De la bouche part, en formant un petit angle, un long œsophage étroit, donnant un renflement rouge, qui est l'estomac. L'intestin qui en sort se porte directement, sans inflexion et sans changer de volume, au milieu des viscères que contient la coquille, en passant dans le foie.

Tout cet appareil digestif, ainsi que le système nerveux, sont contenus dans une large cavité cylindrique qui va de la trompe à la queue, et qui a un aspect plus blanc que le reste du corps. Il s'en détache une portion qui se porte en forme d'entonnoir dans la coquille.

Celle-ci contient : 1° en avant, la branchie formée de dix ou onze folioles, qui ont beaucoup de rapports avec celles des Janthines et dont quelques-unes sont rosées; 2° au dessous de la branchie, le cœur, auquel on reconnaît une oreillette et un ventricule; 3° après le cœur, le foie, d'un brun rougeâtre, occupant la partie postérieure de la coquille, dans laquelle il envoie un prolongement; 4° le testicule, contigu au foie et occupant presque toute la spire; sa couleur est d'un blanc d'opale ou nacré : il en part un canal déférent, croisant le tube digestif et donnant dans un organe excitateur fusiforme, ridé, recourbé sur lui-même, logé dans une sorte de scissure du bord droit du corps. Comme nous n'avons point aperçu d'organes génitaux femelles, il est probable que ces Mollusques ont les sexes séparés et qu'ils seraient susceptibles de s'accoupler. C'est du moins l'opinion de M. Laurillard, naturaliste du Jardin des Plantes, qui les a observés dans la Méditerranée.

Le cerveau, placé entre les yeux, est formé de quatre ganglions agglomérés; il envoie des nerfs aux parties environnantes. Ceux destinés aux yeux

sont simples et plus gros. Une branche centrale se porte à la trompe; une autre communique en arrière avec le ganglion qui correspond au pied, après avoir fourni dans son trajet plusieurs filets qui se perdent dans le corps. De ce dernier centre, irradient des branches qui vont aux viscères que contient la coquille. Deux rameaux assez gros se portent au pied et s'enfoncent profondément dans ses muscles rayonnés.

Cette espèce est toute blanche, sans aspérités. La bouche, l'estomac et la ventouse du pied sont rosés. Les tentacules et les yeux sont rétractiles. Ces derniers, quoique bien conformés, ayant une cornée, un cristallin sphérique, une humeur vitrée et une choroïde, ne peuvent que bien peu servir à un animal aussi apathique, qui ne peut même pas se donner une position fixe, et qui ne se déplace que par des mouvements intermittents. Sa locomotion n'étant pas en rapport avec l'excellence de sa vision, il offrirait, dans nos idées de rapports, le contre-sens, si toutefois il y a des contre-sens dans la nature, d'apercevoir de loin le danger sans pouvoir s'y soustraire.

Cette Carinaire, représentée un peu plus grande que nature, fut prise dans la mer du Sud entre la Nouvelle-Hollande et la Nouvelle-Zélande, en janvier 1827.

Nota. A notre départ de France, nous trouvâmes dans la Méditerranée un assez grand individu de

Carinaire incomplet, auquel la coquille et plusieurs viscères manquaient. Les détails anatomiques, que nous parvînmes à saisir, furent envoyés à l'Institut avec d'autres observations sur la famille des Diphides, qui devaient être imprimées dans les Annales des Sciences naturelles. Nous regrettons que les observations relatives à la Carinaire aient été publiées, parce qu'elles contiennent une lacune et une erreur grave sur le système digestif, qui manquait en partie.

—

Digitized by Google

Genre ATLANTE. — *Atlanta*, Lesueur.

ATLANTE DE KÉRAUDREN.

Atlanta Keraudrenii.

Lesueur, Journal de physique, 85, nov. 1817.
Rang, Mém. de la Soc. d'h. nat. de Paris, t. III, p. 373.

PLANCHE 29, FIGURES 18-23.

Atlanta, testa minima, hyalina, fragili, discoidea, plana, valde carinata; apertura desuper marginata; spira ad dextrum versus.

C'est à M. Lesueur que nous devons la description du Mollusque de cette petite coquille pélagienne, que les naturalistes du Voyage de La Pérouse avaient déja fait connaître. Depuis lors, M. Rang, officier distingué de la marine et naturaliste fort habile, en a reproduit deux espèces et a démontré qu'elles portaient un opercule. Ayant nous-mêmes étudié ces animaux avec beaucoup d'attention, on pourra comparer nos dessins à ceux de ces naturalistes. L'espèce presque microscopique qui nous a servi est l'Atlante Kéraudren, de M. Lesueur.

La coquille est discoïde, très-fragile, translucide, aplatie, enroulée sur elle-même, mais la spire fait saillie sur le côté droit. Le dernier tour, infiniment plus grand, porte une carène, et supérieurement une échancrure étroite et profonde. L'ouverture est grande et ses bords sont tranchants. Les stries transverses qu'on remarque sur les côtés de cette coquille, qui peut passer pour lisse, sont d'accroissement. Cette description convient également à l'Atlante qu'a figuré M. Rang; mais en comparant les individus, on voit que les siens sont tous du double plus grands que les nôtres, qui ont été pris dans des mers différentes, ce qui semble déja suffire pour contester leur identité.

L'animal, toujours saillant et en partie hors de sa coquille, a le cou gros et fort long. La tête se prolonge en une sorte de mufle proboscidiforme, à l'extrémité duquel est la bouche, qui pourrait bien être armée de crochets comme dans les Firoles et les Carinaires. Les tentacules assez longs la dépassent un peu. A leur base et un peu supérieurement sont de très-gros yeux allongés, formés d'une cornée transparente, arrondie, puis d'une choroïde ou pigmentum noir, de forme quadrilatère. Ils jouissent de la faculté de se mouvoir brusquement et de faire varier l'intensité de leur teinte. Une seconde partie non moins grande de l'animal est le pied, qui prend sous le cou. Rétréci d'abord, il s'élargit ensuite considérable-

ment, et devient bilobé par l'effet d'une échancrure médiane. Chacun des lobes est pourvu sur son bord d'une petite ventouse comme celle des Carinaires. Cet organe très-mince est le principal agent de locomotion. Nous n'y avons point aperçu d'opercule, ce qui tenait sans doute à la petitesse de l'individu. Le reste du corps décrit une spirale semblable à la coquille qui le contient; on y distingue le manteau largement ouvert en avant, sous lequel est une petite branchie pectinée très-difficile à apercevoir à cause de sa transparence. Derrière elle se trouve le cœur, toujours apparent par ses mouvements. On suit très-bien le canal digestif depuis le renflement buccal jusqu'à son entrée dans le foie, d'où on le voit ressortir pour se terminer par un long appendice au bord droit du manteau. Il est uniforme et sans renflement stomacal. Le cerveau est sous-jacent à l'œsophage. Il est formé de deux ganglions unis, d'où partent des nerfs pour les yeux, les tentacules, la bouche en avant et d'autres pour les parties postérieures du corps. Ici s'arrêtent des recherches qui nous ont donné infiniment de peine à bien constater, vu la petitesse de nos individus, et sur lesquelles nous sommes revenus souvent. Ainsi les organes de la génération nous ont échappé.

On voit d'après ce que nous venons de dire, que ces animaux ont les plus grands rapports avec les Carinaires et les Firoles. Ce rapprochement est le

résultat de la première vue de la forme du pied, de la trompe, de la position des yeux et des tentacules. Les Atlantes se meuvent avec une grande vitesse à l'aide de leur large pied qu'ils agitent avec force. Ils vont par sauts lorsqu'ils trouvent un point d'appui. Nous en avons vu chercher à se débarrasser avec la trompe de l'obstacle qui les gênait. Ils sont aussi très-voraces, car nous en avons vu un attaquer et saisir avec sa trompe une petite Cymbulie, et la dévorer en un instant: on en distinguait très-bien les débris passant rapidement dans l'œsophage et dans une partie du canal intestinal, tant la transparence était grande.

L'ensemble de ces Mollusques est blanc. La base des yeux est toujours noire. Celui pris à Amboine avait les ventouses du pied jaunes; et l'autre, recueilli sur la côte Nord de la Nouvelle-Guinée, vis-à-vis la baie du Geelvink, les avait violettes. Ils présentent bien encore quelques autres légères différences dans les proportions des tentacules et l'allongement de la tête, qui tiennent à des variétés, mais les coquilles sont les mêmes. Toutes celles que nous avons rencontrées dans l'Océan Austral étant petites et de même taille, nous sommes portés à croire que c'est une espèce autre que celle qu'a fait connaître M. Lesueur. Nous avouons en même temps que ce doute n'est pas des plus faciles à éclaircir.

—

Genre PHYLLIROÉ. —*Phylliroe*, Lamarck.

PHYLLIROÉ D'AMBOINE.

Phylliroe amboinensis, nob.

PLANCHE 28, FIGURES 10-13.

Phylliroe, corpore elongato-ovali, desuper et infra depresso, limbo subrubro punctato; cauda distincta, subemarginata; peni longo extremitate echinato.

Nous avons été assez favorisés dans l'étude de ces animaux, pour saisir quelques caractères d'organisation que n'ont pu voir ni MM. Péron et Lesueur, ni MM. Cuvier et de Blainville. Toutefois, il reste encore plusieurs choses à découvrir, auxquelles arriveront peu à peu des voyageurs qui, plus heureux que nous, obtiendront de ces Mollusques plus grands et plus transparents, pour bien voir le système sanguin et l'appareil de la génération femelle que nous n'avons pu indiquer complètement dans nos dessins.

C'est aux premiers de ces naturalistes qu'on doit la connaissance de ce singulier Mollusque,

et l'on trouvera dans leur dessin une grande sagacité d'observation, si l'on veut se reporter au temps où il fut fait, alors que l'anatomie de ces animaux pélagiens ne commençait qu'a prendre une marche régulière par les travaux de M. Cuvier.

Notre Phylliroé est une espèce nouvelle qui diffère du Bucéphale, la seule qui soit encore connue, par sa taille, qui n'est que d'un à deux pouces, par sa forme, ovale-allongée, très-comprimée, et surtout par une dépression supérieure et une autre inférieure qui semblent diviser le corps en deux parties. Les tentacules sont gros, assez longs. La queue est médiocrement échancrée. Le contour de l'animal est ponctué de brun et de rougeâtre; le reste est tricolore avec des maculatures d'un blanc mat. Les viscères digestifs sont jaunâtres ou violacés, et les ovaires verdâtres.

Aux particularités anatomiques que l'on connaît de ce Mollusque, nous ajouterons que l'appareil buccal se compose d'une grosse trompe renflée, pourvue d'une pièce cartilagineuse. Au commencement de l'œsophage, qui est un peu tortueux, sont deux petites glandes salivaires. L'estomac allongé, renflé, donne naissance à quatre cœcums considérables, dont deux se portent en avant et deux en arrière. Les supérieurs sont isolés, les inférieurs unis à une tige commune. Le canal intestinal se termine peu après leur in-

sertion, en s'ouvrant au côté droit par un trou rond. L'estomac et les cœcums jouissent d'un mouvement péristaltique qui pourrait en imposer relativement à ces derniers, et les faire prendre pour des vaisseaux. Ils sont toujours remplis d'une substance digérée, grumeleuse et jaunâtre. Sans cette observation directe, écrite à l'instant même où nous en faisions l'anatomie, nous aurions été de l'avis de M. de Blainville, qui considère ces longs appendices comme les lobes du foie.

Le cœur se voit entre les cœcums supérieurs; il est arrondi et ses mouvements sont assez fréquents. C'est en vain que nous avons cherché à suivre les vaisseaux qui en partent; nous n'avons pu y parvenir sur trois ou quatre individus vivants. Il est vrai que nous avons mis bien plus de temps à découvrir ceux des Biphores. Il ne faut pas prendre pour un vaisseau un assez long canal qui part près du cœur et se dirige vers la queue; c'est très-probablement un utérus, dans lequel va se rendre l'oviducte des trois masses globuleuses d'ovaires verdâtres que l'on remarque sur les côtés. L'organe excitateur sort vers le tiers antérieur du corps, à droite. Il est considérable, long, bifurqué et épineux à son extrémité. Au travers de sa transparence, on voit le canal déférent, tortueux, qui le parcourt dans toute son étendue. Quand ce corps est rentré à l'intérieur, il se reploie sous l'estomac et pourrait être pris

pour une glande, ainsi qu'on le voit dans notre figure, qui ne fait que représenter le système nerveux.

Ce système est un des plus considérables qu'offrent les Mollusques. Il se compose de quatre ganglions principaux sous-œsophagiens. On voit partir des antérieurs un filet qui se porte dans chacune des cornes, y forme un plexus donnant naissance à deux filets nerveux qui se terminent à l'extrémité de ces sortes d'appendices. D'autres nerfs vont à l'œsophage, mais les plus nombreux se répandent dans la partie postérieure du corps. Nous aurions même de la peine à croire, tant ils sont en grand nombre, que ce sont autant de nerfs, s'ils ne se divisaient constamment sous des angles très-aigus; ce que ne font presque jamais les vaisseaux.

Nous n'avons pu trouver aucune trace de branchies, et jusqu'à de nouvelles observations, nous sommes disposés à croire, avec M. Cuvier, que quelque portion de la peau en tient lieu. Il n'y a point d'yeux.

Ces animaux sont extrêmement apathiques et d'une mollesse si grande, qu'il faut que le naturaliste aide à rendre leur forme évidente. Ils n'ont ni position régulière ni direction fixe dans leurs mouvements, et nagent dans tous les sens. Toutefois l'appareil nerveux qui parcourt leurs tentacules, que nous n'avons jamais vu aussi

complet dans aucun autre Mollusque, doit leur donner des fonctions assez importantes.

Cette espèce habite la rade d'Amboine. C'est elle qui a servi aux observations de M. Cuvier. Nous l'avons représentée grossie.

PHYLLIROÉ PIQUETÉ.

Phylliroe punctulatum, nob.

PLANCHE 28, FIGURES 15-18.

Phylliroe, corpore elongato-ovali, in medio tantisper depresso, rubro, punctulato, margine luteo; tentaculis gracilibus, longis; cauda emarginata, acuta.

Cette espèce a beaucoup de ressemblance pour la forme du corps avec celle d'Amboine. Seulement elle paraît un peu plus allongée et moins déprimée. Les tentacules nous ont semblé plus longs et plus grêles. Mais la couleur est différente; car tout le corps, d'un rosé sale, est couvert de points bruns et rougeâtres, de manière à ne pouvoir distinguer qu'avec peine la trace de l'estomac. Les

cornes sont également piquetées. Les cœcums sont jaunâtres, et l'on remarque supérieurement et inférieurement une bordure de la même teinte.

C'est sur cette espèce que nous avons parfaitement reconnu la disposition de la bouche en fente linéaire verticale, à l'extrémité d'un mufle proboscidiforme. Elle est entourée de deux petites plaques membraneuses que nous avons figurées.

Un individu nous a offert son organe excitateur sorti au côté gauche, quoiqu'on vît à droite l'ouverture qui indique sa position naturelle. Cette particularité tenait sans doute à une rupture insolite.

Nous avons pris ce Phylliroé dans le mois de novembre, à une grande distance de la Nouvelle-Hollande, vis-à-vis la terre d'Edels.

DIMENSION.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	6

—

PHYLLIROÉ ROUGE.

Phylliroe rubrum, nob.

PLANCHE 28, FIGURE 14.

Phylliroe, corpore ovali, margine integro, in medio rubro; cauda crassa vix emarginata; peni læve.

Nous ne nous dissimulons pas la difficulté à trouver de bons caractères dans ces animaux pour en bien établir les espèces. La coloration que nous prenons pour type dans ce moment est peut-être fugace, et ne vaut pas mieux que la disposition des tentacules, qui sont semblables dans les espèces que nous connaissons. Les différences que présente donc l'individu que nous pensons devoir être nouveau, reposent sur la forme de son corps, qui est allongé, ovalaire, sans aucune dépression; dans sa queue peu longue, à peine échancrée, non pointue; dans son organe excitateur fort loug, bifurqué en pointe à son extrémité, lisse, et sans aucune des aspérités qu'on observe dans le Phylliroé d'Amboine. De plus une large plaque rouge couvre et masque les viscères digestifs. Le limbe est aussi ponctué de rougeâtre; le reste

du corps est blanc. On distingue le cœur au-dessus de la tache rouge, et en avant et en arrière les extrémités des cœcums.

De même que le précédent, il habite la rade d'Amboïne. Sa taille est aussi la même, c'est-à-dire d'un à deux pouces.

—

Digitized by Google

Genre BUCCIN. — *Buccinum*, Linné.

(1re division. — Buccins proprement dits.)

BUCCIN ONDULÉ.

Buccinum undosum.

Triton bucciné, Lamarck, An. s. v., t. VII, p. 189.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 30, FIGURES 1-4.

Buccinum, testa ovato-acuta, crassiuscula, transversim striata, lutea; plicis crassis longitudinalibus castaneis distincta; apertura candida; labro intus sulcato, croceo.

M. de Lamarck a donné lieu à deux erreurs relativement à cette coquille. La première est de l'avoir retirée des Buccins, où Linné et la plupart des auteurs l'avaient placée avec juste raison, pour en faire un Triton. La seconde est de l'avoir confondue avec une autre espèce très-distincte, qui n'a ni varices ni ondes longitudinales, et dont nous allons parler ci-après sous le nom de Buccin cer-

clé. Nos observations reposent sur des centaines d'individus.

Nous n'avons que peu d'espèces à ajouter à celles déja connues dans les Buccins. Les figures que nous donnons sont seulement pour en faire connaître les animaux.

La phrase caractéristique de M. de Lamarck n'appartient point à ce Buccin, qui est allongé, pointu aux deux extrémités, mais beaucoup plus du côté de la spire, qui est même aiguë, décrivant six ou sept tours. Huit ou neuf gros bourrelets longitudinaux limitent de profonds sillons en ondes, que traversent d'autres sillons moins grands et plus rapprochés. L'ouverture est ovalaire, étroite; le canal assez long, le bord droit épais, cannelé. La columelle porte deux ou trois rugosités à sa base, indépendamment des arêtes, qui forment en arrière la fin des cordelettes transverses. Cette coquille est presque toujours recouverte d'un épiderme velu. Le fond de sa couleur est un joli jaune d'orpin, marqué en long sur les bourrelets de larges bandes d'un brun brûlé. Le contour de l'ouverture est jaune et le fond blanc. Cette espèce par son épaisseur et les dents de sa columelle, et un peu par la forme contournée de son opercule, avoisine beaucoup les Turbinelles.

L'animal a le pied ovalaire, jaune en dessous et jaune d'orpin tacheté de noir sur les côtés. La tête et les tentacules sont également piquetés de

jaune. Les yeux sont placés sur un renflement de la base de ces derniers. Le siphon est long et largement tacheté de brun. L'opercule est onguiculé, large, ovalaire, recourbé, un peu pointu à une des extrémités.

Habite l'île de Vanikoro, celle de Tonga-Tabou et beaucoup d'autres lieux du Grand-Océan.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	12
Épaisseur	6

—

BUCCIN CERCLÉ.

Buccinum cinctum, nob.

Triton buccinè, variété. Lamk., An. S. V., t. VII, p. 189. Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 30, FIGURES 5-7.

Buccinum, testa ovato-acuta, crassiuscula, elegantissime cingulata ; cingulis creberrimis, lævi-

bus, vel spadiceis, vel nigris; interstitiis albis; apertura candida; labro croceo intus sulcato; cauda brevi, acuta. Lamk.

C'est ce Buccin que M. de Lamarck avait considéré comme une variété de Triton, auquel nous sommes obligés de donner un nom. Il est turbiné, à spire courte, très-pointue, formant six tours. Le bord droit est élargi, arrondi en un bourrelet épais, denticulé sur le contour et profondément sillonné en dedans; le columellaire a dans sa longueur six tubercules inégaux. A l'angle postérieur de l'ouverture est une sorte de canal formée par deux dents qui ne varient jamais: caractère que ne présente point l'espèce précédente. Mais c'est dans la coloration et la forme des cordelettes que gît la plus grande différence. Ici elles sont uniformes, régulièrement transverses, arrondies, couleur de chocolat ou même un peu brûlées, séparées par des sillons blancs. La bouche est d'un beau blanc bordée de jaune safran. Un épiderme nu, épais, velu, recouvre toute la coquille dans son état naturel.

L'animal a les tentacules courts, assez gros; le pied allongé, rétréci, arrondi en avant: ces parties sont jaunes d'orpin. Les côtés du pied sont de plus tachés de brun et de blanc. Le siphon est gros, long, d'un blanc jaunâtre, avec des points bruns. L'opercule est petit, ovalaire, onguiculé et de couleur rougeâtre.

L'individu qui a servi à nos dessins provenait de Tongatabou.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	16
Épaisseur.....	8

—

BUCCIN ÉCAILLÉ.

Buccinum testudineum.

Lamarck. An. S. v., t. VII, page 265, n° 7.
Ibid. pour la synonymie.
Sowerby, n° 25.
Martin, 49 d., très-bonne figure.

PLANCHE 30, FIGURES 8-13.

Buccinum, testa ovato-conica, lævigata, cinereo-fuscescente; tæniis transversis albo et nigro tessellatim articulatis; apertura lævi; labro tenui, margine acuto. Lamk.

Ce Buccin offre de nombreuses variétés dont nous faisons figurer trois. Les individus pris à la

Nouvelle-Zélande sont grands, généralement assez allongés, à spire grosse, dont les tours sont arrondis. Une variété a le dernier tour très-renflé, la spire courte et pointue, sans points réguliers transverses.

Une autre est profondément sillonnée en travers, avec des bourrelets sur la queue. Tous ont l'ouverture lisse et d'un jaune chamois.

L'animal a les yeux placés très-près de l'extrémité des tentacules, dont la pointe et le siphon sont noirs. Le pied est verdâtre, piqueté de brun. La variété à coquille globuleuse a les yeux à la base des tentacules qui ne sont point annelés; le pied large, quadrilatère, d'un jaunâtre sale, avec des taches de la même couleur, et noirâtre sur les côtés. Le siphon est verdâtre taché de brun. L'opercule est onguiculé, rougeâtre et pointu. Ces individus proviennent de la baie Tasman et de la baie des Iles.

C'est avec quelques doutes que nous considérons la variété toujours plus petite de la fig. 13, comme devant appartenir à la même espèce. Elle n'habite point les mêmes lieux et ne se trouve qu'à la Nouvelle-Hollande, au port Western. Elle a bien les linéoles transverses caractéristiques, mais son ouverture, au lieu d'être jaune, est constamment violette, et le bord est légèrement sillonné en dedans. L'animal a les tentacules assez longs, pointus, blancs, avec un anneau noir. Les yeux

sont à leur base. Le siphon a aussi un cercle à son extrémité. Le pied est blanc jaunâtre, piqueté de noir. L'opercule est ovalaire, onguiculé, brun rougeâtre.

DIMENSIONS.

		pouces.	lignes.
Plus grands individus.	Longueur.....	2	»
	Épaisseur.....	»	11
Plus petits individus.	Longueur.....	1	1
	Épaisseur.....	»	6

—

BUCCIN A COTES.

Buccinum costatum, nob.

PLANCHE 30, FIGURES 17-18.

Le même, variété, fig. 19-20.

Buccinum, testa ovato-conica, longitudinaliter plicata, costulata, transversim tenuissime striata, fusca aut marmorata; apertura castanea.

Assez petite espèce, à canal court, à queue allongée, pointue, couverte de bourrelets formant des côtes longitudinales traversées par des sillons

qui ne deviennent bien apparents que près du canal. Les tours de spire, au nombre de sept, sont larges et variqueux. L'ouverture est ovalaire, lisse, d'un brun marron clair. Le bord droit est évasé, tranchant, sillonné en dedans, infléchi en arrière pour former un petit sinus. La columelle est calleuse en dehors. Vivante, cette coquille est brune, avec quelques teintes rougeâtres. Morte, elle est réticulée de gris clair ou blanchâtre. Une variété moins grande, sur un fond jaunâtre, a des bandes brunes en hélice aux sutures. Une autre variété a des stries transverses, espacées et bien marquées.

L'animal a le pied allongé, arrondi en arrière, carré et élargi en avant, grisâtre en dessous avec des points noirs, verdâtre sur les côtés et taché de même. Les tentacules sont gros, courts, arrondis au sommet, près duquel sont les yeux. Le siphon est fort long et blanchâtre.

Habite le port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande.

La variété plus petite que nous figurons aussi, et qui provient de la baie des Iles, à la Nouvelle-Zélande, n'a pas les yeux placés au bout des tentacules, mais vers le milieu. Au dessous est un cercle noir. Le pied est jaunâtre, piqueté de brun; le siphon blanc, avec des taches de suie. Dans les deux individus, l'opercule est ovalaire, brun et onguiculé. Le plus petit, que nous considérons comme une variété, est un peu voisin du *Crenulatum*.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur des plus grands.....	14
Épaisseur.....	6

—

BUCCIN LINÉOLÉ.

Buccinum lineolatum, nob.

Ouarroa, par les habitants de la Nouvelle-Zélande.

PLANCHE 30, FIGURES 14-16.

Buccinum, testa conica, fusiformi, lævi, luteo-virescente, nigro transversim lineata; apertura ovali aurantiaca; margine dextro sulcato.

Très-jolie espèce, lisse, fusiforme, à spire allongée, pointue, à canal court, à ouverture assez large, ovalaire, dont le bord droit est sillonné dans toute son étendue par des lignes d'un violet foncé, entrecoupées de lignes blanches. La columelle est lisse et d'un aurore vif, de même que le

limbe du bord droit. Extérieurement le fond de la couleur est un jaune verdâtre, cerclé de noir. Ces stries transverses sont nettes et régulièrement espacées. Le dernier tour en compte de six à huit.

L'animal a ses tentacules gros et courts, et les yeux placés assez près de leur pointe. Au dessus est un cercle noir. Ils sont blancs dans le reste de leur étendue. Le pied en dessous est d'un jaune tirant sur le rougeâtre et piqueté de noir. Les côtés, d'un blanc jaunâtre, sont réticulés par de petits tubercules de la peau. Le siphon est verdâtre, taché de suie. L'opercule, fort petit, unguiculé, pointu et rouge brun.

Ce Buccin est commun à la baie des Iles de la Nouvelle-Zélande. On le trouve, à mer basse, entre les pierres du rivage.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	15
Épaisseur.....	7

—

BUCCIN CRIBLAIRE.

Buccinum cribrarium.

Lamarck. An. s. v., t. VII, page 274, n° 43.

PLANCHE 30, FIGURES 21-22.

Buccinum, testa parvula, oblonga, cylindracea, lævi rufa, albo punctata; anfractibus subconnatis, margine superiore fascia albo et fusco articulata cinctis; spira apice truncata; apertura angustiuscula; labro intus striato. Lamk.

Cette très-petite espèce, qui n'a que quatre lignes de longueur, est remarquable par sa spire toujours tronquée, et par les points blancs dont le dernier tour est marqué sur un fond d'un brun violacé. L'animal a de longs tentacules cylindriques, mousses, blancs à leur pointe, rouge brun au milieu, ainsi que le dessus de la tête. Les yeux sont placés à leur base. Le pied est rétréci, allongé, arrondi et un peu élargi antérieurement, blanc bleuâtre en dessous, violacé sombre sur les côtés, avec des points blancs et ronds. Le siphon est long; l'opercule ovalaire, brun et placé à quelque distance de l'extrémité du pied.

Ce Mollusque habite l'île de l'Ascension. Nous avons été obligés de le grossir pour mieux indiquer les parties que nous venons de décrire.

L'anneau brun des tentacules nous porte à croire que, si nous avions pu examiner avec soin l'opercule d'un aussi petit Mollusque, nous lui aurions trouvé beaucoup de rapports avec celui des Colombelles, et nous l'eussions alors placé dans ce genre.

BUCCIN BARIOLÉ.

Buccinum discolor, nob.

PLANCHE 30, FIGURES 23-25.

Buccinum, testa elongata, fusiforme, apice acuta, alba, vittis nigris cincta, transversim tenuissime striata; ultimo anfractu plicis longitudinalibus distincto.

Très-petite espèce, de cinq lignes de longueur, allongée, à spire pointue, dont le canal est long, un peu dévié à gauche, et l'ouverture rétrécie. La columelle a un pli à sa base, et le bord droit est

sillonné en travers. Le dernier tour est longitudinalement ondulé par des tubercules qui deviennent moins saillants vers la queue. De plus, toute la coquille est très-finement striée en ondes et en travers. Sur un fond d'un blanc jaunâtre se dessine en hélice un ruban noir occupant les sutures et formant huit lignes transverses. Le têt, dépouillé de son épiderme jaunâtre, est d'un blanc pur.

L'animal a le pied arrondi, d'un jaunâtre enfumé en dessous, bordé de points noirs, de même que le siphon. Les tentacules sont très-petits et blanchâtres. Nous n'avons point noté la forme et la couleur de l'opercule.

Ce Mollusque provient de l'île Tonga-Tabou.

BUCCIN LITIOPE.

Buccinum litiopa.

Rang, Manuel des Mollusques, page 197.
Ibid., Ann. des sc. nat. An *Litiopa maculata ?*

PLANCHE 30, FIGURES 26-28.

Buccinum, testa minima elongata, fusiformi, pellucida, rubente, apice acuta longitrorsum sul-

cata, antice transversim striata; apertura subovali; columella volvata truncata.

M. Rang a formé de ce Mollusque le genre Litiope. Mais nous lui trouvons tant d'analogie avec les Buccins, que, jusqu'à de plus amples observations, nous ne croyons pas devoir l'en séparer. C'est sa petitesse qui l'a fait pendant long-temps échapper aux regards des naturalistes; car il existe certains parages où l'on ne peut prendre des fucus sans emmener en même temps des milliers de ces Mollusques. Peut-être aussi l'aura-t-on pris pour un jeune âge.

Nous ne pouvons mieux faire que de rapporter la bonne description qu'en a donnée M. Rang dans son Manuel des Mollusques, en y joignant les caractères spécifiques. « Coquille peu épaisse, cor-« née, légèrement épidermée, un peu transpa-« rente, conoïde, à tours de spire un peu arrondis, « le dernier plus grand que tous les autres réunis, à « sommet pointu, sillonné longitudinalement; ou-« verture ovale, plus large en avant qu'en arrière, « à bords désunis, le droit simple, se réunissant au « gauche sans former d'échancrure bien distincte, « mais seulement un contour profond qui en tient « lieu, le bord gauche rentrant en dedans pour « former une saillie avec l'extrémité antérieure de « la columelle, qui est unie, arrondie, arquée et « un peu tronquée en avant. »

L'ouverture de cette coquille a quelques rapports avec celle des Struthiolaires, qui sont de vrais Buccins. Le reste de sa forme est ce qu'on pourrait appeler normale, c'est-à-dire régulièrement ovoïde pointue. Les premiers tours de spire sont rapprochés, et l'avant-dernier est souvent beaucoup plus grand que ceux qui le devancent. Il est très-finement strié en travers, ainsi que le dernier. La couleur est blonde ou rouge-brun clair, avec quelques taches rougeâtres.

Nos nombreux individus, pris sur la côte nord de la Nouvelle-Guinée, par 2° de latitude, sont tous de moitié moins grands que ceux qui ont servi à M. Rang, et qui proviennent de l'Océan. Ce serait une variété de taille.

L'animal a de longs tentacules cylindriques et déliés, à la base desquels sont des yeux sessiles. La bouche s'allonge en forme de trompe. Il en est de même du pied, ainsi disposé pour mieux embrasser les fucus qui lui servent de support. Tout le corps est d'un jaune clair. Ce Mollusque est figuré nageant. De même que M. Rang, nous ne lui avons pas vu d'opercule. Quoique nous l'ayons observé long-temps à la loupe pour pouvoir le dessiner, nous n'avons point aperçu le fil qu'il sécrète pour se fixer aux plantes marines, et dont parle M. Bellanger. C'est qu'il nous aura échappé par sa transparence, car nous n'en doutons nullement.

Nous nommerons *Bicarénée* une espèce encore plus petite, plus courte, mais plus renflée, dont le dernier tour a deux carènes, la supérieure plus saillante. Nous n'en connaissons point l'animal.

Cette espèce provient de la côte sud-ouest de la Nouvelle-Hollande.

DIMENSION.

	lignes.
Longueur.....	1

BUCCIN FLAMMULÉ.

Buccinum flammulatum, nob.

Poumi-Pouhi, par les habitants de Tonga.

PLANCHE 30, FIGURES 29-31.

Buccinum, testa oblonga, fusiformi, basi transverse striata, apice truncata sulcata, fulva, flammulis rubentibus undulatis longitrorsum ornata.

Ce petit Buccin est grêle, fort allongé. Son canal est large, long, un peu dévié à gauche et recourbé vers le haut; son ouverture assez ré-

trécie est ovalaire, pourvue d'un pli en arrière sur le bord columellaire ; le droit est arrondi, tranchant et ondulé. La spire est tronquée, à tours un peu obliques, sillonnée à sa pointe. Le dernier tour, fort grand, a quelques stries transverses à la base. Cette coquille, sur un fond jaunâtre clair, est couverte de petites flammes longitudinales d'un brun rouge tirant sur le violet. Elles sont interrompues sur le dernier tour. La bouche est blanchâtre.

L'animal a ses tentacules médiocrement longs. Le pied est grand, blanc en dessous, tacheté de rouge brun très-clair sur les côtés, ainsi que le dessus de la tête. La trompe est violacée.

L'opercule est ovalaire et jaunâtre.

Cette espèce est voisine du Buccin flexueux de M. Lamarck, qui provient de l'Ile-de-France. Son ouverture est seulement plus large et son bord droit plus évasé. Elle est de celles qui se rapprochent beaucoup de certains Fuseaux, dont il est difficile de les distinguer, soit par l'animal ou par son enveloppe.

On la trouve dans l'île de Tongatabou.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	13
Épaisseur.....	5

—

BUCCIN RAIFORT.

Buccinum raphanus.

Fusus raphanus, Lam., An. s. v., t. VII, p. 128, n° 20. Encycl., pl. 435, fig. 1.
Buccinum nodosum, Martyns, Conch. 1, fig. 5.
Murex raphanus, Chemn. 10, t. CLXIII, fig. 1558.

PLANCHE 31, FIGURES 5-6.

Buccinum, testa fusiformi-turrita, ventricosa, tenui, transverse striata, albida, fulvo-nebulosa; anfractibus medio angulato-carinatis, ultimo bicarinato; carinis omnibus tuberculato-dentatis; apertura alba; labro intus lævigato. Lamk.

Les tentacules et le siphon très-longs de ce Mollusque, l'énorme développement de son pied, son agitation et sa saillie presque permanentes hors de son enveloppe, nous déterminent à le retirer des Fuseaux où M. Lamarck l'avait placé, pour en faire un Buccin. Les Fuseaux, en général, sont des animaux très-timides, qui mettent beaucoup de temps à se développer, et dont le siphon ne dépasse presque pas le canal. De plus, leur opercule est fort grand et leurs tentacules sont très-petits.

Le Buccin Raifort est une jolie coquille, fort légère, striée en travers et recouverte d'une rangée de tubercules sur ses tours. Le dernier en a deux, quelquefois trois rangs. Son canal est long et relevé.

En jetant un coup d'œil sur nos dessins, on verra de quel développement son animal est susceptible. Il est entièrement rougeâtre, et piqueté de points de la même couleur. Le pied seul est d'un blanc jaunâtre en dessous : il a un sillon transverse antérieur; un large canal ou pore aquifère le parcourt, et communique avec la cavité viscérale au dessous du péritoine. Sa branchie est double, et inégale. Sa trompe est longue, pourvue d'un étroit et assez court ruban garni de trois rangées de crochets, dont ceux du milieu sont à cinq pointes, et les latéraux doubles. L'organe excitateur est énorme et plissé en dessous. Il occupe presque toute la cavité respiratrice; son extrémité présente une pointe qui est la terminaison du canal déférent. L'organe dépurateur est composé de folioles agréablement ramifiées. L'opercule est rougeâtre, médiocre, mince, onguiculé et pointu. Il est des individus qui ont une teinte moins rouge : même observation pour la coquille, qui est quelquefois d'un jaunâtre sale.

Nous prîmes beaucoup de ces Mollusques dans le détroit de Cook, à la Nouvelle-Zélande. Nous n'en vîmes que là. Ils se tiennent toujours profon-

dément. Nous en avons pris à plus de vingt-cinq brasses de profondeur.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	2	2
Épaisseur.....	1	1

—

STRUTHIOLAIRE CRÉNULÉE, *mâle.*

Struthiolaria crenulata.

Lamarck. An. s. v., t. VII, page 148.
Chemn. Conch. 11, t. CCX, fig. 2086-2087.
Martyns, f. 53, x, bonne figure.
Takaï, par les naturels de la baie Tasman.

PLANCHE 31, FIGURES 7-9.

Struthiolaria, testa ovato-conica, transversim striata, griseo-lutescente; anfractibus angulatis, planulatis; suturis subtus large canaliculatis.

Nous avons sous les yeux six individus de cette petite Struthiolaire, que M. de Lamarck a nommée *Crénulée.* Bien qu'ils soient tous à peu près

de la même taille, nous sommes embarrassés pour savoir si c'est vraiment une espèce ou une variété, ou bien le jeune âge de la grande Noduleuse. Décrire les différences qui les caractérisent n'avancerait point la question que nous voudrions résoudre. Malheureusement nous n'avons pu nous procurer l'animal de la grande espèce, quelque prix que nous ayons offert aux naturels de la Nouvelle-Zélande, seul lieu où l'on ait encore trouvé de ces Mollusques. Nous laissons à d'autres le soin d'éclaircir ce point. On pourra se servir des exemplaires que nous avons déposés au Muséum. Nous allons en attendant donner une idée de l'animal de ce genre, que nous considérons comme différant peu des Buccins.

Son pied est fort gros, presque cylindrique, ovalaire en dessous, peu étalé sur les bords et pourvu d'un sillon marginal antérieur. Il porte un tout petit opercule allongé, pointu, onguiculé. Les tentacules grêles, assez courts, ont des yeux sessiles à leur base externe. L'animal fait sortir une trompe énorme par sa longueur, qui nous a paru dépourvue de ruban lingual. Le siphon que forme le bord du manteau est à peine perceptible. La cavité respiratrice est spacieuse. Une grande branchie en tapisse la paroi supérieure sans y adhérer. Les lamelles en sont grêles, arrondies, rigides et boutonnées comme celles des Crépidules. Sous la veine pulmonaire est une

ligne ondulée représentant la seconde branchie à l'état rudimentaire. Le cœur est comme à l'ordinaire. L'anus est porté sur un pédicule libre. L'organe mâle s'ouvre en avant du tentacule droit, à l'extrémité d'un petit tube tronqué. Il est sans organe excitateur. Le testicule, rougeâtre, grumelé, est placé à l'extrémité du tortillon, et la glande de la dépuration au fond de la cavité pulmonaire, laquelle est garnie en avant de son bord droit de follicules muqueux. Tout le corps de cette espèce est d'un blanc jaunâtre, marqué de petites stries rougeâtres très-fines. Les tentacules sont blancs à la pointe.

Nous ne trouvâmes que ce seul individu vivant sur une des plages de la baie Tasman, dans le détroit de Cook. La Noduleuse est fort commune à la baie des Iles. Les naturels en ont des tas devant leur porte, parce qu'ils en mangent l'animal. Nous ignorons la localité précise qui la leur fournit. Il est probable que ce Mollusque se plaît sur les rochers battus par des eaux profondes. Le voyage de *l'Astrolabe* fera baisser le prix d'une coquille encore assez chère et rare dans les collections.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	8
Épaisseur.....	»	11

—

(2e division. — Les Nasses.)

BUCCIN LISSE.

Buccinum lævissimum.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 265, n° 6.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 31, FIGURES 14-16.

Buccinum, testa ovato-oblonga, lævissima, nitida, luteo-fulva et cærulescente; anfractibus convexiusculis, connatis; spira breviuscula, obtusiuscula; apertura lævi; labro arcuato, inferne repando. Lamk.

Dans le dessin que nous avons donné de ce Buccin très-connu, d'après notre collègue M. Gaudichaud (Zoologie de *l'Uranie*, pl. 72, fig. 8), quelques détails ont été omis; et un nouveau voyage au Cap nous a permis de les ajouter.

Il fait partie de la division des Nasses. Lorsque ces Mollusques seront mieux étudiés, ils pourront peut-être former un genre distinct des vrais Buccins, par la conformation de leur pied, très-

considérable, s'étalant largement, écussonné ou bilobé en avant, échancré en arrière *; par la petitesse et la forme de leur opercule presque toujours dentelé; enfin par la vivacité de leurs mouvements.

Le Buccin lisse a un pied énorme, ovalaire, débordant de toutes parts la tête et la coquille, qu'il peut reconvrir comme celui des Ancillaires et des Olives. Il a un petit écusson antérieur étroit, indiqué seulement par une rainure. Il a de plus un sillon marginal. Postérieurement il porte deux très-petites pointes charnues. L'opercule est excessivement petit, membraneux, onguiculé et jaunâtre. La tête est large, le plus souvent étalée en disque : il en part deux tentacules assez longs, un peu pointus, sans aucune trace d'yeux à leur base. Ce Buccin et la Janthine sont, parmi les Mollusques Pectinibranches que nous avons rencontrés, les deux seuls qui soient aveugles. Il fait sortir lorsqu'on l'excite une longue trompe cylindrique armée de crochets, à laquelle il imprime un mouvement de tarière si fort, que sans aucun doute trois ou quatre coups perforeraient la peau s'ils portaient au même point. L'œsophage est rétréci. Deux petites glandes salivaires réunies en boule versent leur fluide par deux conduits séparés. L'estomac, très-rétréci dans son état de vacuité, doit

* Caractère qui n'avait point échappé à Fabius Columna, comme on peut le voir dans une figure de Daniel Major.

être pris depuis la bouche jusqu'à un renflement en cul de sac sur lequel s'applique le foie. L'intestin ne forme point de circonvolution et se termine par un rectum assez court qui s'avance peu; ce qui annonce évidemment un animal carnivore. L'organe excitateur est long et contourné en S. Il fait quelquefois saillie sur le bord droit.

Le manteau est mince, le siphon très-long, se recourbant sur le dos de la coquille. La branchie est formée de deux peignes, dont un beaucoup plus petit placé en dedans du grand. Les nerfs qui partent du ganglion œsophagien sont remarquablement gros. Tout l'animal est blanc, avec des stries longitudinales brunes excessivement fines et plus ou moins rapprochées. On les voit mieux sur le siphon.

Ce Mollusque jouit d'une faculté que nous n'avons point observée à un aussi haut degré dans aucun autre : elle consiste à absorber par le pied à l'aide de ses pores une grande quantité d'eau qu'il lance ensuite, quand on l'inquiète, en jets déliés par derrière ou sur les côtés. Un de ces canaux aquifères, en forme de T, fort large, occupe le milieu du pied et communique avec l'abdomen.

Il habite le fond de la mer, dans la baie de la Table, au cap de Bonne-Espérance. Mis sur le sable, il s'y enfonce promptement à l'aide de son pied, qu'il fait sortir et qu'il agite dans tous

les sens pour se débarrasser des obstacles qui le gênent. Comme il est très-volumineux, il lui faut un peu de temps pour le faire complétement rentrer. On profite de sa voracité pour le prendre, en plaçant sur un filet mis au fond une chair quelconque, dont il se gorge et qu'il vomit ensuite lorsqu'on l'irrite. Son estomac doit dans ce cas considérablement se dilater. En voyant le dessin, on est étonné qu'une masse charnue aussi volumineuse puisse être entièrement contenue dans une telle enveloppe.

Dans cette espèce, le renflement de la coquille ne nous a pas paru un aussi bon signe pour distinguer les femelles des mâles, que dans plusieurs autres Mollusques dioïques. On doit cette découverte à M. le professeur de Blainville.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur de la coquille.....	1	5
Épaisseur.....	»	9

—

BUCCIN AGATE.

Buccinum achatinum.

Lamarck, An. s. v., t. VII, fig. 265, n° 8.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 31, FIGURE 17.

Buccinum, testa ovato-turrita, lævi, luteo-rufescente, anfractibus convexiusculis, superne confluentibus; spira apice obtusiuscula; apertura lævi, basi latiuscula.

Tout ce que nous venons de dire du Buccin lisse est à peu près commun à celui-ci. Comme lui il est aveugle, et il n'en diffère que par les parties latérales du disque antérieur du pied, qui se prolongent en un double filet délié. Le côté droit seulement a un double filament. Les deux appendices postérieurs sont aussi plus allongés. L'opercule est denticulé des deux côtés.

Ce Buccin est moins commun que le précédent, car nous n'avons pu nous en procurer qu'un seul individu vivant. Sa couleur est blanche, fortement striée de noir.

Il habite également dans la baie de la Table. Les plus grands individus atteignent jusqu'à près de deux pouces, sur sept lignes d'épaisseur.

BUCCIN CASQUILLON.

Buccinum arcularia.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 276, n° 50.
Ibid. pour toute la synonymie.

PLANCHE 32, FIGURES 1-4.

Buccinum, testa ovato-abbreviata, ventricosa, crassa, cinerea aut griseo-cærulescente; ultimo anfractu turgido, tuberculis coronato; anfractibus spiræ longitudinaliter grosseque plicatis; labro intus striato. Lamk.

Ce Buccin a le pied quadrilatère, allongé, élargi et longuement auriculé sur les côtés en avant, profondément échancré en arrière, où il se termine par deux pointes. L'opercule est ovalaire, arrondi, membraneux, jaune et denticulé sur un de ses bords. Les tentacules sont longs, très-déliés, portant les yeux sur un renflement près de leur base. Le siphon est également fort long. Tout l'animal est blanc, jaunâtre en dessous; l'extrémité du siphon est piquetée de noir. Quelques individus ont de semblables taches sur les côtés du pied.

Les Nasses se plaisent à mer basse sur les touffes de plantes marines, où elles semblent chasser les petits animaux qui s'y trouvent. Ce sont des Mollusques très-actifs, toujours en mouvement, se relevant facilement à l'aide de leur pied lorsqu'on les renverse, ne cherchant pas les eaux profondes, mais cependant rampant rarement à l'air libre. On trouve cette espèce dans divers lieux du grand Océan. Celle-ci provient de Tonga-Tabou. Il y en a beaucoup sur les bords de la petite île de Pangaï-Modou.

—

BUCCIN PAUVRET.

Buccinum pauperatum.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 278, n° 56.
Pouhi-Pouhi, par les habitants de Tonga.

PLANCHE 32, FIGURES 5-7.

Buccinum, testa ovata, ventricosa, crassiuscula, longitudinaliter undatim plicata, transversim minutissime striata, alba, luteo-fasciata; ultimo anfractu spira longiore, macula rufa tincto; labro intus striato. Lamk.

L'animal, en tout semblable au précédent pour l'ensemble de sa forme, a cependant quelques différences spécifiques, comme les tentacules et le siphon plus petits; l'opercule arrondi sans dentelures. Sa couleur est un blanc jaunâtre, ponctué de noirâtre dans toutes ses parties.

Il habite l'île de Tonga-Tabou, où il est rare. On le trouve sur les mêmes lieux que le Casquillon, dont il a à peu près les mêmes mœurs.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	9
Épaisseur.....	5

—

BUCCIN COURONNÉ.

Buccinum coronatum.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 276, n° 51.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 32, FIGURES 8-10.

Le même, variété, *an species nova?* FIG. 11-12.

Buccinum, testa ovato-acuta, crassiuscula, dorso lævigata, basi striata pallide olivacea, obs-

cure zonata; anfractibus prope suturas tuberculatis; labro postice denticulis muricato, intus striato. Lamk.

Varietas, testa longiore, acuta, ultimo anfractu plicata; suturis duplicibus, tuberculatis.

L'animal a le pied très-long, quadrilatère, diminuant de largeur à sa pointe terminée par deux filets qui prennent naissance en dessus; en avant il est arrondi et auriculé. L'opercule est ovalaire, pointu, onguiculé et denticulé tout autour, de couleur jaune. Les tentacules et le siphon sont grands. Les premiers sont blancs et le dernier jaune, ponctué de brun. Le pied est blanc, tacheté de noir.

Il habite le port Dorey, à la nouvelle-Guinée.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	»
Épaisseur.....	»	6

C'est avec quelques doutes que nous donnons comme variété l'individu suivant : ovalaire plus allongé, moins renflé, canaliculé sur tous ses tours de spire, qui sont doubles et tuberculeux à leur base. Le dernier a un ou deux rangs de petits tubercules autour du canal en dessus. Mais l'ouverture est la même, épineuse sur son bord droit,

et ses couleurs sont semblables pour la bandelette brune transverse. Un exemplaire était recouvert d'une teinte rouge-ferrugineux.

L'animal a le pied lancéolé en arrière sans appendices ; son opercule est arrondi, faiblement denticulé d'un seul côté. Tout le corps est blanc, piqueté de noir, même le dessous du pied, qui est un peu jaunâtre en avant, de même que les tentacules.

On le trouve à Tonga-Tabou, où les habitants lui donnent le nom de *Koï Pouhi-Pouhi*. Il habite aussi la Nouvelle-Guinée.

DIMENSIONS.

	Lignes.
Longueur.....	12 $\frac{1}{2}$
Épaisseur.....	6

—

BUCCIN OLIVATRE.

Buccinum olivaceum.

Lamarck, An. s. v., t. VII, p. 267, n° 11.

PLANCHE 32, FIGURES 13-15.

Buccinum, testa ovato-conica, longitudinaliter plicata, transverse striata, rufo-fuscescente

aut olivacea; ultimo anfractu medio lævigato; labro crassiusculo, extus marginato, postice denticulis muricato, intus sulcato. Lamk.

La forme conique, allongée et pointue de ce Buccin a sans doute déterminé M. de Lamarck à ne pas le mettre dans sa division des Nasses. L'animal en offre cependant tous les caractères : son pied est fort long, auriculé en avant, lancéolé, pointu en arrière, avec deux filets latéraux postérieurs à l'opercule, lequel est ovalaire, pointu aux deux extrémités, onguiculé et rougeâtre.

Les couleurs de ce Mollusque participent de sa coquille, qui est d'un brun chocolat presque noir. Le pied et les tentacules, sur un fond jaune, sont souillés de taches noires rapprochées. Le siphon, fort long, noir à sa pointe, est bleuâtre, piqueté de brun à son origine.

Habite l'île de Bourou, une des Moluques.

L'individu qui a servi à nos dessins est long de dix-sept lignes.

Deux autres plus petits, d'un brun rougeâtre, tirant sur l'olive au sommet, n'ont que onze lignes de longueur. Leur ouverture est blanche, sans apparence de bandelette de même couleur, tandis que dans le grand exemplaire elle est violacée.

—

BUCCIN RÉTICULÉ.

Buccinum reticulatum.

Lamarck, An. s. v., t. VII, p. 267, n° 14.
Ibid. pour la synonymie, t. XLVII, fig. 2-6. (bons dessins mal gravés.)
Delle chiaje, Suppl. de Poli.

PLANCHE 32, FIGURES 16-17.

Buccinum, testa ovato-conica, longitudinaliter plicata, striis transversis decussata, subgranulosa, varie colorata; anfractibus convexo-planis; apertura rugosa et dentata. Lamk.

Nous ferons, pour cette espèce, la même observation que pour la précédente, c'est-à-dire qu'elle doit être mise dans la division des Nasses. Les individus qu'on nous a rapportés proviennent de l'île de Vanikoro, dans le grand Océan. Ils sont identiques avec ceux qui habitent les mers d'Europe. Du moins n'avons-nous pas trouvé de différences bien sensibles en les comparant avec ceux de la collection de M. le prince d'Essling, qui est celle, comme on sait, qui a appartenu à M. de Lamarck, et a servi à son ouvrage. Par la forme de

l'animal et ses couleurs, on pourra juger si c'est absolument la même espèce.

Celui du nôtre a le pied grand, un peu rétréci et à pointe bifurquée; en avant il est médiocrement auriculé. Sur un fond jaune pâle, il est piqueté de noirâtre. Uniformément jaune en dessous, l'opercule est fort petit, ovalaire. Le siphon, long, est souillé de brun verdâtre Les tentacules sont jaunes et très-pointus. Sa coquille est tachée d'un joli brun presque noir, formant deux ou trois bandelettes transverses, irrégulières sur le dernier tour.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	»
Épaisseur.....	»	6

—

BUCCIN FASCIÉ.

Buccinum fasciatum.

Lamarck, An. s. v., t. VII, p. 271, n° 28.

PLANCHE 32, FIGURES 18-21.

Buccinum, testa ovato-conica, apice acuta, longitudinaliter plicato-granulosa, transversim

striata, alba vel cinerea aut lutescente; fasciis transversis diversimode coloratis, labro intus dentato. Lamk.

Cette très-petite espèce toute granuleuse, longitudinalement plissée, est une Nasse très-commune sur les côtes de la Nouvelle-Hollande. Comme le dit M. de Lamarck, elle offre de grandes variétés dans sa coloration. Le plus ordinairement elle est toute blanche ou jaunâtre, avec des bandes transverses rouge-brun dans les sutures, et deux semblables sur le dernier tour.

L'animal a le pied en carré long, bifurqué en arrière, étalé et lobé en devant, avec l'indice d'une rainure en dessous. Les tentacules et le siphon sont fort longs. Les yeux sont placés à quelque distance de leur base. Ce Mollusque est entièrement d'un gris verdâtre. Le pied seul a de chaque côté et en dessous une ligne couleur de suie. L'opercule est ovalaire, membraneux, denticulé sur un de ses côtés. Lorsque l'animal marche, il relève la partie postérieure de son pied.

DIMENSIONS.

	lignes
Longueur.....	5 $\frac{1}{2}$
Épaisseur.....	2 $\frac{1}{2}$

—

BUCCIN THERSITE.

Buccinum thersites.

Lamarck, An. s. v., t. VII, p. 277, n° 52.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 32, FIGURES 22-24.

Buccinum, testa ovata, dorso valde gibba, longitudinaliter partim plicata, basi striata, olivacea vel pallide cærulescente, albo aut fusco fasciata; gibbo lævi, maculato, labro crasso, intus dentato. Lamk.

L'animal a la forme de la plupart des Nasses précédentes. Son pied n'est que légèrement échancré en arrière. Sa couleur est d'un jaune verdâtre, excepté en avant où il est brunâtre en dessus. Le siphon seul est piqueté de brun. L'opercule est ovalaire et lisse.

Cette espèce habite l'île de Vanikoro.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	8
Épaisseur.....	4

BUCCIN GLOBULEUX.

Buccinum globosum, nob.

PLANCHE 32, FIGURES 25-27.

Buccinum, testa globosa, longitudinaliter plicata, transversim striata, subgranulosa, alba aut lutea, desuper fusco maculata; spira brevissima, acuta; labro crasso, albo, intus striato.

Très-petite espèce, arrondie, globuleuse, sans gibbosité; remarquable par la grandeur de son dernier tour, et la blancheur éclatante et polie de son ouverture. Le dos est obliquement plissé en long et strié en travers, de sorte qu'il en résulte de petites granulations quadrilatères un peu aplaties sur toute la coquille. La spire, très-courte et pointue, décrit cinq à six tours un peu arrondis. La columelle a un pli très-marqué à sa base. Le bord droit est strié en dedans. La couleur est blanche ou jaune clair, avec une tache brun rouge foncé sur le dernier tour. Ordinairement la plupart des individus sont régulièrement brun clair, mais toujours avec le dos taché.

L'animal est jaunâtre piqueté de brun. Son pied est arrondi et bilobé en avant, échancré en

arrière. Son siphon est long, mais ses tentacules sont fort petits. L'opercule, ovalaire, membraneux, porte une pointe recourbée à une de ses extrémités et deux denticules à l'autre.

Cette Nasse, qui est constamment en mouvement, habite l'île de Vanikoro. On la trouve aussi au havre Carteret de la Nouvelle-Irlande.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	5 ½
Épaisseur.....	3 ½

—

BUCCIN TREILLISSÉ.

Buccinum cancellatum, nob.

PLANCHE 32, FIGURES 30-31.

Buccinum, testa ovato-conica, acuta, rugosa, pallide lutea, longitrorsum plicata, lineolis tenuissimis, elevatis transversim cincta; apertura ovali, angustata, aurantiaca; margine dextro sulcato; columella basi uniplicata.

Cette espèce, de moyenne grandeur, est régulièrement conique, très-pointue à son sommet,

plissée en long et réticulée par des stries transverses, élevées, très-fines, formant des aspérités par leur croisement avec les plis longitudinaux : elles sont plus marquées au sommet des sutures. Cette coquille est d'un jaune très-pâle. L'ouverture est ovalaire, rétrécie, de couleur orangée. Le bord droit est sillonné; le columellaire, lisse, avec un seul pli à sa base.

Nous n'en connaissons point l'animal. Habite l'île de Vanikoro.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	9
Épaisseur.....	4

—

BUCCIN MURIQUÉ.

Buccinum muricatum, nob.

PLANCHE 32, FIGURES 32-33.

Buccinum, testa minima, ovato-globosa, lutea, apice acuta, longitudinaliter plicata, transversim echinata; apertura alba, granulosa, intus striata; columella uniplicata.

Très-petite espèce, arrondie, subglobuleuse à la base, à sommet conique et pointu, plissée en long, hérissée de nombreux petits tubercules transverses, comme certaines Ricinules. Son ouverture, ovalaire, grande, est granuleuse dans son contour, et sillonnée en dedans du bord droit. La columelle porte à sa base un pli, commun à presque toutes les Nasses.

La couleur de cette coquille est un jaunâtre très-clair ou rougeâtre. Son ouverture est blanche. M. de Lamarck en possédait une, dans sa collection, qu'il n'a pas décrite. On la voit également au Muséum sous le nom de Nucléole. Les individus en sont blancs ou maculés. Ne l'ayant reconnue dans aucun auteur, nous nous sommes décidés à en donner une figure; car c'est vraiment une espèce nouvelle et très-distincte. Nous n'en connaissons point l'animal.

Elle habite le havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	6
Épaisseur	4

BUCCIN DU PORT-JACKSON.

Buccinum jacksonianum, nob.

PLANCHE 32, FIGURES 28-29.

Buccinum, testa minima, ovato-conica, longitrorsum plicata, luteo-olivacea; ultimo anfractu medio lævigato, antice transversim striato; vitta alba cincto; apertura granulosa, intus subsulcata, postice dentata.

Cette autre petite espèce est ovalaire, conique, à spire grosse et peu pointue, décrivant environ cinq tours plissés en long. Le dernier, plissé seulement au côté gauche, est lisse dans le reste de son étendue; ce qui pourrait bien ne tenir qu'à l'âge. Il présente quelques lignes transverses à sa base, près du canal, et des tubérosités à la suture qui semblent indiquer plus tard la formation des plis. Le bord droit a un bourrelet extérieur; en dedans il n'a que des indices de sillons. La columelle est granuleuse, plissée; en arrière est une dent.

Cette coquille est olivâtre, avec une bandelette blanche ou jaunâtre sur le dernier tour. Les côtes

et les tubercules sont blancs, de même que l'ouverture et sa callosité.

Habite le Port-Jackson, d'après M. Fraser, botaniste, qui nous la donna. Nous n'en avons qu'un individu complet; beaucoup d'autres n'avaient point encore formé leur ouverture. Nous n'en connaissons point l'animal.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	7
Épaisseur.....	3

BUCCIN LIME.

Buccinum senticosum.

Cancellaria senticosa, Lamarck, Anim. s. v., t. VII, p. 114, n° 7.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 31, FIGURES 1-4.

Buccinum, testa ovato-oblonga, subturrita, scabra, longitudinaliter plicata, striis transversis

cancellata, albida aut pallide fulva, inferne zona rufo rubente cincta; plicis per totam longitudinem denticulato-asperis; columella obsolete triplicata. Lamk.

Un examen attentif de l'ouverture de cette coquille, de la forme de son canal, joint aux plis de la columelle et aux sillons du bord droit, aurait pu faire deviner qu'elle était plus près des Buccins que des Turbinelles, sans avoir recours à l'étude de son animal, qui est tout-à-fait celui des Nasses.

Il est considérable. Son pied, à sillon marginal, s'avance beaucoup au-delà de la tête, en s'évasant et formant deux pointes latérales. Il est lancéolé en arrière et terminé par un filament, que recouvre en partie l'opercule, qu'on peut appeler terminal. Il est allongé, rétréci, onguiculé, membraneux et très-pointu. Les tentacules sont gros, recourbés, portant les yeux sur la moitié de leur longueur, et terminés par un filament délié. Le siphon est fort long. La cavité respiratrice contient deux branchies inégales : la plus grande a ses lamelles épaisses, libres un peu par la pointe. La trompe est très-longue, pourvue d'un ruban lingual à trois rangées de crochets.

Dans les mâles, le pénis est long, mince et plat ; il sort de ce qu'on peut appeler sa gaîne ou prépuce, non par le côté, mais tout-à-fait à l'extré-

mité, qui est tronquée. Le conduit déférent n'est pas seulement une rainure, comme dans quelques Mollusques, mais un canal complet dont on aperçoit le trajet sur le plancher inférieur de la cavité respiratrice.

Le manteau porte l'empreinte des sillons intérieurs, dont la coquille est marquée.

La couleur varie un peu sur deux de ces Mollusques que nous avons observés. Le pied, jaune en dessous, jaunâtre en dessus, est marqué de stries rougeâtres et de raies noires en arrière. Un écusson, arqué, blanc, bordé de noir, le distingue en avant. Les tentacules sont jaunâtres, avec des teintes qui recouvrent aussi le siphon, dont le fond est bleuâtre. L'opercule est d'un jaune vif.

Habite l'île d'Amboine. Est-il bien sûr qu'on le trouve à la Nouvelle-Hollande, comme l'indique M. de Lamarck? Nous ne le pensons pas.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	18
Épaisseur.....	9

—

BUCCIN VIOLACÉ.

Buccinum violaceum, nob.

PLANCHE 30, FIGURES 32-34.

Buccinum, testa ovata, subglobosa, transversim sulcata, fuscescente-violacea. Spira brevi, obtusa, lævi; apertura ampla, sulcata, fusca.

Cette espèce est courte, globuleuse, ventrue, à spire obtuse, arrondie et lisse, décrivant quatre tours et demi transversalement sillonnés d'une manière large et peu profonde. L'ouverture est ample et ovalaire, d'un brun clair, sillonnée sur son bord droit, lisse sur la columelle, qui est arrondie. Le canal est fort court et calleux. Cette coquille est d'un rouge brun violacé. On la prendrait facilement pour une Pourpre, et elle a même plusieurs rapports avec la Fustigée (*Cruentata*, de Lamarck.)

L'animal a la tête, le pied et le siphon d'un violet très-foncé. Les tentacules sont longs et portent les yeux à leur base; leur pointe est blanche; le dessous du pied est orangé et ses côtés sont striés de brun. L'opercule est ovalaire, un peu pointu, brun et paucispiré. Sa forme et la place

des yeux suffisent pour classer cette coquille parmi les Buccins. Elle paraît commune dans la baie de la Table, au cap de Bonne-Espérance, à en juger par les débris roulés que nous y avons rencontrés. Cependant la coquille avec son animal y est rare. Les individus petits, plus allongés, moins ventrus, sont probablement des mâles.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur...	16
Épaisseur.....	9

—

Genre ÉBURNE. — *Eburna*, Lamarck.

ÉBURNE CANALICULÉE.

Eburna spirata.

Lamarck., Anim. s. v., t. VII, page 280, n° 3.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 31, FIGURES 10-13.

Eburna, testa ovato-acuta, ventricosa, lævi, maculis luteo-fulvis picta; anfractibus superne canaliculatis : canalis margine externo acuto; spira apice cærulea; callo columellæ umbilicum partim obtegente. (Lamk.)

C'est avec les Buccins que doivent aller les Éburnes, bien que l'animal ait certains rapports de formes, dans la tête et les tentacules, avec les Tritons; son opercule ressemble même à celui du *Pileare*. Ce sont ces différences qui doivent porter à maintenir ce genre, jusqu'à de plus amples observations sur les animaux des diverses espèces qui le constituent. L'Éburne canaliculée a la tête large, arrondie en avant, portant de longs

tentacules pointus, divergents comme les branches du Lyre, oculés sur un renflement de leur base. Ce facies que le dessin seul peut rendre, exprime celui des Tritons et des Ranelles. On voit sortir de la bouche une très-grosse et longue trompe cylindrique, pourvue d'un ruban lingual peu long, dont les épines sont sur trois rangées; les deux latérales, simples, fortement coudées; les moyennes à cinq dents. Les glandes salivaires sont extrêmement petites, molles, diffluentes et grumelées. Il faut considérer l'estomac comme formé de deux parties : la première allongée, ample, sans dilatation, et la seconde renflée en cul de sac, recevant les conduits du foie qui l'embrasse en totalité. L'intestin en sort et se termine tout de suite et sans circonvolution par le rectum. Le testicule suit le contour de la spire qu'il se partage avec le foie. Son canal déférent est saillant sous les téguments de la cavité pulmonaire et gagne un organe excitateur fort petit, aplati, recourbé et pointu.

Le siphon est peu développé; au côté opposé, sous le manteau, sont les plis qui sécrètent la mucosité. La branchie supérieure est fort grande, arquée; la seconde, petite et courte. Le pied, large, épais, à sillon marginal, porte un grand opercule, ovalaire, pointu comme un pepin de courge, onguiculé, brun, fermant bien l'ouverture. La couleur générale de ce Mollusque est d'un jaune clair, taché de larges plaques d'un brun foncé,

en forme de bande sur la tête, et inégales sur les côtés du pied.

La coquille est revêtue d'un épiderme rougeâtre, qui en marque les teintes. Le canal profond de la partie postérieure du bord droit, qui élargit singulièrement les sutures, est produit par un repli en gouttière du manteau.

Cette Éburne provient de Ceylan. Nous ne l'avons point représentée en couleur, parce que l'animal était mort.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	2	»
Largeur.....	1	12

Genre VIS. — *Terebra*, Bruguières.

C'est près des Buccins que les Vis doivent être placées; il existe, en effet, entre ces Mollusques, certains rapports d'organisation qu'il est facile de saisir, sans toutefois dissimuler qu'elles ont aussi des affinités avec les Mitres par leurs mœurs, par l'extrême petitesse de leurs tentacules et la place de leurs yeux. Et si réellement il y a des Mitres operculées, le passage sera encore plus facile.

VIS POLIE.

Terebra dimidiata.

Lamarck, An., s. v., t. VII, page 285, n° 4.
Ibid. pour la synonymie.
Martyn, 93; bonne figure.

PLANCHE 36, FIGURES 17-18.

Terebra, testa turrito-subulata, lævi, luteo-carnea, maculis albis aut fuscis longitudinalibus undatis subbifidis ornata; anfractibus planulatis, superne sulco impresso divisis : supremis longitudinaliter striatis. (Lamk.)

Nous devons à M. de Blainville quelques détails sur l'organisation de l'animal des Vis, d'après un individu de l'espèce tachetée que nous avions rapporté des îles Sandwich, dans notre premier voyage. (Zoologie de *l'Uranie*, pag. 449, pl. 69.) Ce professeur s'en est servi, dans son Manuel de Malacologie, pour caractériser le genre; mais c'est moins dans cet ouvrage qu'il faut chercher son opinion à ce sujet, que dans le Dictionnaire des Sciences naturelles, à l'article Vis, parce que comme il le dit lui-même, il a été trompé par un passage d'Adanson. Ayant eu occasion, aux îles des Amis, d'observer ces animaux, nous allons ajouter quelques faits de plus à ce qu'on sait déja.

En voyant sur nos dessins la petitesse des parties extérieures de l'animal, comparées à la longueur et à la pesanteur de la coquille, on préjuge d'avance quels efforts il doit faire pour l'élever et la soutenir, car elle ne traîne pas; ce qui est visible par la beauté de son poli. Quoique ce Mollusque soit craintif et sorte peu au dehors, il est cependant à présumer qu'il se meut souvent et qu'il recherche les eaux claires, autrement il serait recouvert de l'enduit limoneux qui souille la plupart des Mollusques sédentaires.

L'animal de la Vis polie, mâle, a la tête assez large, les tentacules distants, excessivement petits et courts : à peine y aperçoit-on les yeux vers le mi-

lieu de leur longueur. Le pied est allongé, un peu cylindrique, évasé, sillonné en avant, portant un opercule assez grand, ovalaire, bien régulièrement onguiculé. Entre les tentacules sort assez communément une grosse trompe cylindrique, susceptible de se dilater en cloche, ainsi que nous l'avons représentée; la langue qu'elle contient est lisse et sans apparence de crochets. L'estomac est allongé, mais peu dilaté. Les glandes salivaires qui entourent l'œsophage sont vermiculées, réunies en un seul paquet arrondi comme dans la Mitre. L'intestin, après avoir passé dans le foie, revient à droite et se termine par un assez gros rectum. L'organe biliaire occupe presque tout le reste de la spire avec le testicule. Ces parties étaient trop racornies dans nos individus, pour qu'à notre retour nous ayons pu les développer convenablement, et nous avons dit ailleurs les occupations pressantes qui nous empêchaient, dans les relâches, de tenter de faire de l'anatomie sur les animaux frais. Le canal déférent se montre sous la peau de la cavité respiratrice, sous la forme d'un petit cordon tremblé; il gagne la gaîne de l'organe excitateur, qui est longue, recourbée, ouverte à sa pointe par où sort le pénis proprement dit, qui n'est que la suite du canal déférent. Sur le vivant, ce corps était denticulé en scie sur un de ses bords, tandis qu'un autre individu de la même espèce, conservé dans l'esprit-de-vin, l'avait seu-

lement ridé et tel que nous le représentons dans les détails anatomiques.

La cavité branchiale est vaste, étendue en longueur; elle porte au côté gauche un long peigne étroit à lamelles fines et serrées. La seconde est petite. Le cœur nous a paru fort allongé. Le siphon qui introduit l'eau dans la cavité pulmonaire est gros et court, et il ne fait que peu de saillie au-delà du canal. Des plis folliculeux, occupant le bord du manteau, sécrètent une mucosité plus ou moins abondante : celle qui sort de l'organe de la pourpre ou de la dépuration, est couleur de laque.

Tout l'animal est d'un jaune orangé uniforme et clair. Dans la femelle, l'utérus tient la place du conduit déférent, longe le rectum et s'ouvre près de l'anus.

La Vis polie se distingue par ses tours doubles ou rubanés, marqués d'un triple cordon de taches quadrilatères qui varient en couleurs depuis le blanc jusqu'au joli brun clair tirant sur la terre de Sienne calcinée : cette dernière teinte est celle de l'individu que nous faisons figurer.

Habite l'île de Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	4	2
Épaisseur à la base	8	»

—

VIS TIGRÉE.

Terebra subulata.

Lamarck, An. s. v., t. VII, p. 286, n° 6.
Ibid., pour la synonymie.

PLANCHE 36, FIGURES 19-20.

Terebra, testa turrito-subulata, angusta, lævigata, albida; anfractibus convexiusculis, maculis quadratis rufo-fuscis biseriatim cinctis : supremis sulco impresso divisis. Lamk.

Cette espèce est figurée pour montrer que l'animal ne diffère pas de celui de la précédente. Sa tête s'allonge sous la forme d'un petit mufle qui disparaît lorsque la trompe se dilate et sort. Les tentacules sont plus gros et moins distincts. Nous aurions cru voir que les yeux étaient placés tout-à-fait à leur extrémité; ce qui tenait probablement à la contraction de la pointe qui les domine. Le pied est ovalaire, dilaté; le pénis long, grêle et entièrement lisse : il était violacé ainsi que le bord du manteau, tandis que toutes les autres parties de l'animal étaient d'un jaune assez intense. Le siphon est court et sans saillie extérieure.

Tout ce que nous avons dit de l'organisation de l'espèce précédente se rapporte à celle-ci, qu'on trouve dans les mêmes lieux.

L'individu qui a servi à nos dessins a quatre pouces de longueur sur huit lignes d'épaisseur à la base.

—

VIS RUBANÉE.

Terebra tæniolata, nob.

PLANCHE 36, FIGURES 25-26.

Terebra, testa turrito-subulata, angusta, longitudinaliter striata, rosea, tæniola rubra bicincta; anfractibus convexiusculis superne sulco impresso divisis et albo cinctis; columella lamellosa.

Petite espèce très-élégante, non ventrue, dont les tours sont larges, séparément striés en long, élevés, bifides, c'est-à-dire divisés près de leur sommet par une strie décurrente, formant un ruban d'un blanc jaunâtre sur un fond rose. Un petit ruban rouge très-étroit parcourt tous les tours en touchant presque les sutures: il est double au dernier; et comme il n'est pas plus large que

la strie dont nous venons de parler, il rend la coquille comme doublement cerclée. La bouche est ovalaire, entière, c'est-à-dire qu'une lamelle qui recouvre la columelle se joint au bord droit.

Cette coquille, dont nous ne connaissons point l'animal, se trouve à Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	2	2
Épaisseur à la base.....	»	4

VIS CHAPELET.

Terebra monile, nob.

PLANCHE 36, FIGURES 21-22.

Terebra, testa turrito-subulata, lævi, lutea, anfractibus superne sulco divisis, tuberculis albidis planis ornatis; columella lamellosa.

Autre petite espèce, moins conique que la précédente, polie, brillante, dont les tours assez larges, d'abord planes, d'un jaune fauve uniforme, sont cerclés par une petite bandelette tubercu-

leuse, dont les tubercules sont blancs, peu élevés et quadrilatères. L'ouverture est entière par la lamelle qui recouvre la columelle et vient se joindre au bord droit.

Nous ne connaissons ni l'animal ni la patrie de cette coquille. Elle habite peut-être les Marianes ou les Carolines.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	8
Épaisseur à la base.....	«	3

—

VIS STRIÉE.

Terebra striata, nob.

PLANCHE 36, FIGURES 23-24.

Terebra, testa turrita, basi leviter ventricosa, albido fulvoque marmorata; anfractibus convexiusculis, superne sulco divisis, longitrorsum separatim striatis; ultimo anfractu linea rufa bicincto.

Petite espèce, conique, assez peu pointue, légèrement ventrue à la base, dont les tours de

spire sont larges, bifides, et tous séparément striés en long par des sillons profonds, rougeâtres, écartés les uns des autres, et qui, en passant d'un tour à l'autre, ne se correspondent pas toujours. Le ruban qui borde chaque tour près des sutures, devient tuberculeux vers la pointe de la spire. Une strie décurrente, double ou même triple sur le dernier tour, se perd insensiblement sur les autres.

L'ouverture est allongée, la columelle tordue, avec un pli très-oblique à la base. Le fond de la coquille est blanc avec des maculatures fauves, quadrilatères, allongées.

L'animal nous est inconnu, de même que la patrie de cette coquille, que nous supposons provenir des îles Carolines.

Un individu, assez semblable au nôtre, existe au Muséum, sous le nom de *Pertusa*, qui équivaut à peu près à celui que nous avons donné.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	10 ½
Épaisseur à la base.....		4

—

VIS PLOMBÉE.

Terebra plumbea, nob.

PLANCHE 36, FIGURES 29-30.

Terebra, testa turrito-subulata, polita, longitrorsum plicata, transversim tenuissime striata, brunneo-plumbea, vitta nigra decurrente cincta; apertura fusca; columella contorta biplicata.

Très-petite espèce très-pointue, ayant des rapports avec la Vis Foret, mais ses côtes sont plus saillantes, plus ondulées, et au lieu d'être ponctuée, elle est ceinte par un ruban noir sur un fond jaunâtre sale, ce qui lui donne une teinte légèrement plombée. Les tours de spire sont obliques, longs et élevés, profondément cannelés, formant des sillons longitudinaux auxquels ne correspondent pas les arêtes du dernier tour. Ils sont de plus striés très-finement en travers. Le fond de l'ouverture est d'un bleuâtre sombre, et la columelle est tordue et doublement plissée.

Habite les Moluques. Son animal nous est inconnu.

DIMENSIONS.

	Lignes.
Longueur.....	10 ½
Épaisseur à la base.....	2

VIS CANCELLÉE.

Terebra cancellata, nob.

PLANCHE 36, FIGURES 27-28.

Terebra, testa turrito-subulata, aspera, longitrorsum undatim plicata, transverse tenuiter striata, rubente aut fuscescente; anfractibus superne sulco impresso divisis.

Petite espèce assez pointue, terne et âpre au toucher par ses cannelures longitudinales un peu en ondes que traversent des stries déliées. Chaque tour est allongé et divisé à son sommet par un sillon transverse; ce qui forme comme un ruban décurrent près des sutures. Deux individus varient un peu pour les couleurs : l'un est d'un rouge brun sombre, et l'autre brun violacé très-foncé.

Cette Vis provient des Moluques. L'animal en est inconnu.

DIMENSIONS

	pouces.	lignes.
Longueur	1	2
Épaisseur à la base		2

—

Genre LITTORINE. — *Littorina*, Férussac.

M. de Férussac a formé ce genre pour de petites coquilles d'organisation diverse, réparties dans les genres Turbo, Buccin, Phasianelle, etc. Il était, en effet, assez difficile de classer plusieurs de ces Mollusques; et l'on ne pourra même bien le faire que lorsque l'on connaîtra leurs caractères anatomiques les plus essentiels. Nous n'avons pu nous livrer à ces recherches pour les sept espèces que nous donnons; cependant nous avons vu que celles que nous avons étudiées, doivent être placées près des Buccins, bien qu'elles n'aient pas de siphon. Mais on voit des Mollusques du même genre, comme les Mitres par exemple, qui ont un siphon très-long et quelquefois à peine apparent. Quant aux espèces qui avoisinent le Turbo littoral, ce sont très-probablement des Buccins, et les sexes sont alors séparés. Car si elles se rapportaient au groupe des Troques et des Turbos, l'opercule serait différent, et par cela seul on pourrait aussitôt en déduire une organisation interne tout autre, dans la branchie, le cœur, dans l'appareil génital et même le système nerveux. Enfin ce seraient des Mollusques hermaphrodites, dont un seul sexe, le femelle, est bien ap-

parent. Nous entrerons dans plus de détails sur un sujet que nous ne faisons qu'indiquer ici, lorsque nous en serons aux Troques. Mais ne semble-t-il pas bien particulier qu'on aille étudier la nature au loin, tandis que nous ignorons plusieurs de ses phénomènes les plus intéressants, qui sont à notre portée et se passent pour ainsi dire tous les jours sous nos yeux? Ce sont les Turbos, les Troques et les Monodontes, dont l'organisation et le singulier mode de reproduction sont inconnus, qui nous portent à dire cela.

Plusieurs des Mollusques qu'on range parmi les Littorines sont remarquables par la minceur et la fragilité de leur coquille, à tel point que les rencontrant sur les arbres du rivage, on pourrait les prendre pour des Mollusques terrestres. Ils vivent infiniment plus dans l'air que dans l'eau, quoiqu'ils s'éloignent peu de ce dernier élément. Ils se plaisent surtout sur les rameaux des végétaux qui dominent les eaux, le long des pieux qui supportent les maisons des naturels. Partout, dans les contrées chaudes, on ramasse de ces animaux à pleines mains. D'autres préfèrent les herbes des rivages. Quelques caractères organiques peuvent déterminer ces habitudes. Nous donnerons les détails que nous aurons pu saisir en décrivant chaque espèce en particulier.

—

LITTORINE ANGULIFÈRE.

Littorina angulifera.

Phasianelle angulifère, Lamarck., An. s. v., t. VII, p. 54, n° 10.
Lister, t. DLXXXIII, f. 37-38.

PLANCHE 33, FIGURES 1-3.

Littorina, testa oblongo-conica, carinata, basi ventricosa, teniuscula, transversim striata; maculis in fundo vario pallidoque longitudinalibus inæqualibus rufo-fuscis; ultimo anfractu angulifero; spira apice acuta. Lamk.

C'est sans doute cette espèce et ses analogues qui auront porté M. de Férussac à les ôter des genres où elles étaient, pour en former celui des Littorines. Ce sont en effet des coquilles fort minces, la plupart striées, à opercule membraneux et paucispiré. M. de Lamarck, qui n'en connaissait pas l'animal, les a rangées parmi les Phasianelles, qui ont une organisation bien différente, car ce sont de vrais Turbos. La coquille, qui nous

occupe, a une carène arrondie, bien visible, qui passe sur le dernier tour et côtoie toutes les sutures; le pli de sa columelle est violet sur le vivant. Son opercule est d'un rouge brun très-foncé.

L'animal a le pied ovalaire, assez grand, à sillon marginal antérieur, jaune en dessous avec une ligne brune au milieu, verdâtre piqueté de noir sur les côtés. Le mufle s'allonge en forme de trompe; il est noir, et jaune seulement à son extrémité. La tête est marquée d'une tache noire accompagnée de deux bandes jaunes. Les tentacules, médiocrement allongés, coniques, pointus, piquetés, comme annelés de brun, portent les yeux sur un renflement de leur base. Le manteau, d'un brun clair, a son limbe blanc. La cavité pulmonaire est fort grande et largement ouverte. Elle contient deux branchies, dont une fort petite est reléguée au côté gauche, l'autre occupe tout le plafond auquel elle adhère, et se porte du côté opposé jusqu'à toucher le rectum. Les lamelles en sont aplaties et fixées.

La langue est presque aussi longue que celle des Patelles, dont elle a un peu la forme, avec trois rangées de crochets. Mais ce qui est bien particulier, c'est que les deux sexes sont réunis comme dans les Pulmonés. L'organe excitateur est énorme et saillant sous le tentacule droit. Il est plissé, peu pointu, et porte une rainure sur son bord

externe. Le testicule paraît placé en avant du foie, à l'endroit où commence le rectum.

L'utérus côtoie la fin de l'intestin et s'ouvre un peu en arrière de l'anus.

Ainsi ces Mollusques sembleraient faire par leur organisation le passage des Pectinibranches aux Pulmonés. Leur branchie en effet n'est plus libre; ce n'est qu'un repli de la partie supérieure du manteau : de là probablement cette nécessité de vivre plus à terre que dans l'eau. D'un autre côté, ils sont hermaphrodites insuffisants, et ont besoin d'un accouplement réciproque. Nous regrettons que le temps et nos occupations ne nous permettent pas de compléter leur anatomie, qui doit être des plus intéressantes.

L'individu qui a servi à nos dessins provient de Tonga-Tabou. La même espèce se retrouve au port Dorey de la Nouvelle-Guinée et ailleurs.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur des plus grands.....	1	3
Épaisseur.....		9

—

LITTORINE DE SYDNEY.

Littorina luteola, nob.

PLANCHE 33, FIGURES 4-7.

Littorina, testa conica, apice acuta, carinata, tenui, transversim striata, lutea fusco-rubente picta; apertura subrotunda.

Cette espèce se distingue par sa forme élancée, turriculée, à sommet pointu. Le dernier tour est de la même longueur que tous les autres réunis, non renflé, traversé par une petite carène arrondie, qui va se perdre dans les sutures. Quelques individus en ont deux seulement sur le dernier tour, qui présente assez ordinairement un bourrelet éloigné du bord droit. L'ouverture est à peu près ronde, un peu anguleuse postérieurement, sans presque aucune dépression à la columelle. Cette coquille est profondément striée transversalement d'un jaunâtre clair piqueté de brun et de rougeâtre. Ces taches sont longues et suivent le sens des stries. Il y a quelque variété dans l'intensité de la coloration; et quelques exemplaires ont de petites flammes brunes longitudinales.

L'animal a ses tentacules gros, courts, coniques, jaunes, striés de brun. Les yeux sont sessiles et placés sur leur base. Le mufle est allongé, noir en dessus, jaune au bout. Le pied est ovalaire, jaune, avec une ligne brune médiane en dessous, piqueté de brun sur les côtés. Son opercule est excessivement mince, jaunâtre et paucispiré. Lorsque l'animal marche, on voit le manteau saillir en arrière au dessus du pied. Quelques individus ont les tentacules entièrement jaunes. L'organe excitateur est long, gros, bifurqué à sa pointe, qui se recourbe en crochet.

Nous rencontrâmes cette Littorine dans les herbes que la mer recouvre parfois, au port Jackson, dans la rade de Sydney, de l'autre côté de la ville où se trouve une aiguade. Autant que nous pouvons nous le rappeler, c'est la seule localité où elle se trouve.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	7 ½
Épaisseur	4

—

LITTORINE DE DIÉMEN.

Littorina diemenensis, nob.

PLANCHE 33, FIGURES 8-11.

Littorina, testa minima, ovato-conica, apice acuta, transversim tenuissime striata, cærulescente; ultimo anfractu vittato; apertura violacea; columella depressa.

Les quatre espèces que nous allons maintenant décrire s'éloignent des précédentes par la solidité de la coquille; leur mufle ne paraît pas non plus si allongé. Elles sortent bien de l'eau, mais en demeurent peu éloignées sur les rochers qu'elles couvrent de leurs quantités innombrables. Enfin leurs rapports avec les Buccins sont plus grands. Nous n'avons point étudié leur organisation. Nous avons seulement vu sur la Phasianelle mauritienne de Lamarck, qui est une des plus grosses espèces, que la branchie tapisse le plafond de la cavité, et que la langue est munie d'un petit ruban à crochets.

La Littorine de Diémen est absolument le Turbo bleuâtre de M. de Lamarck, qu'on trouve dans la

Méditerranée, avec des stries transverses de plus que n'a pas ce dernier. Les individus en sont aussi généralement plus grands. Il est court, un peu renflé à la base, à spire assez pointue. Sa couleur est d'un bleu tirant sur le céleste, avec une bandelette irrégulière, plus foncée sur le dernier tour. Son ouverture est arrondie, un peu anguleuse, d'un violet sombre en dedans. La columelle est déprimée. La coquille a beaucoup plus d'éclat dans l'eau, que lorsqu'elle est exposée à l'air.

L'animal a les tentacules gros, courts, avec un gros renflement à leur base pour les yeux. Ils sont jaunâtres et ponctués de brun sur les côtés. Le pied est large, ovalaire, blanc en dessous avec une ligne brune au milieu, et brun sur les côtés. La tête et le mufle sont noirs en dessus, avec des teintes verdâtres. L'opercule est brun-rouge, ovalaire et paucispiré.

Cette espèce couvre les rochers de tout le littoral de la partie sud de la Nouvelle-Hollande, de l'île de Van-Diémen et même de la Nouvelle-Zélande. Elle est fort petite. Les plus grands individus ont les dimensions suivantes :

	lignes.
Longueur.....	5
Épaisseur.....	3

Parvenus à leur plus grand accroissement, presque tous ont le sommet et la spire rouges.

—

LITTORINE CEINTE.

Littorina cincta, nob.

PLANCHE 33, FIGURES 20-21.

Littorina, testa ovato-conica, apice acuta, basi subcarinata, transversim late striata, luteo-fusco cincta; apertura ovali spadicea; columella depressa violacea.

Assez petite espèce, courte, très-conique, à spire pointue, dont les tours sont un peu arrondis, le dernier portant une carène peu saillante, mais qui se distingue cependant des sillons transverses. L'ouverture est arrondie, d'un brun violacé. Le bord gauche est très-aplati, presque en gouttière, blanc et violacé. Cette coquille est transversalement et régulièrement striée. Les sillons sont peu profonds, jaunes et assez espacés, ce qui donne l'air de petites bandelettes à leurs intervalles bruns. La pointe de la spire est bleuâtre.

Nous ne connaissons point l'animal de cette espèce qui a des rapports avec la Phasianelle sillonnée de M. de Lamarck, qui elle-même est une Littorine.

Nos individus proviennent de la Nouvelle-Zélande, où ils paraissent rares.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	6
Épaisseur	4

LITTORINE PYRAMIDALE.

Littorina pyramidalis, nob.

PLANCHE 33, FIGURES 12-15.

Littorina, testa conica elongata, basi inflata, apice acuta, tuberculata; griseo-fusca; ultimo anfractu plicato duabus seriebus nodulorum cincto; apertura minima rotunda; columella depressa, subcanaliculata, basi dilatata.

Cette espèce est remarquable par sa forme en pyramide, dont le dernier tour, très-renflé, semble être la base de laquelle s'élève assez brusquement le reste de la spire. Elle est rugueuse, ceinte d'un cordon de tubercules sur le sommet des tours: le dernier en a deux rapprochés, qui sont presque

épineux; il offre de plus quelques plis longitudinaux près du bord droit. L'ouverture est petite, ronde, fauve ; la columelle est largement déprimée, un peu canaliculée, et dilatée à sa base. Le dernier tour est, en général, d'un joli gris opalin, et le reste de la coquille d'un brun rougeâtre clair, sur lequel se dessinent de petits tubercules blancs.

L'animal a les tentacules assez courts, portant les yeux sur un renflement de leur base. Ils sont d'un vert sale au milieu, avec deux lignes longitudinales enfumées. La bouche, placée à l'extrémité d'un petit mufle en forme de trompe, a son limbe noir et un ruban lingual filiforme démesurément long. Le pied est ovalaire, blanc et un peu large en avant, sale en arrière. La branchie occupe tout le plafond en travers, et l'organe excitateur est fort long. L'opercule est brun et paucispiré.

Cette Littorine a quelques rapports éloignés avec le Turbo muriqué. Elle se trouve à la baie Jervis, dans la Nouvelle-Hollande.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	10 $\frac{1}{2}$
Épaisseur à la base.....	6 $\frac{1}{2}$

LITTORINE MILIAIRE.

Littorina miliaris, nob.

PLANCHE 33, FIGURES 16-19.

Littorina, testa ovato-globosa, apice acuta, vittis granosis confertis cincta, cinereo-plumbea; fauce violacea et alba; columella depressa, basi dilatata.

Cette petite espèce est globuleuse, à spire courte et très-pointue, toujours noirâtre à la pointe, tandis que le reste de la coquille est d'un assez joli gris bleuâtre. Elle est couverte de granulations ou tubercules arrondis en lignes transverses très-serrées. L'ouverture est subovalaire, d'un violet foncé, marqué de deux lignes blanches transverses, constantes dans tous les individus. La columelle est violacée, aplatie, un peu dilatée à sa base. Le bord droit est sillonné seulement sur son limbe, et varié de blanc et de brun.

L'animal a les tentacules gros, courts, coniques, pointus, renflés à leur base pour les yeux. Ils sont d'un brun clair, et la tête est presque noire en dessus. Le mufle est jaune à son extrémité. Le bord du manteau et le dessous du pied sont jaunes. Ce

dernier est brun, strié de noirâtre sur les côtés. La branchie occupe transversalement tout le plafond de la cavité. La langue a un ruban corné assez court. L'opercule est large, ovalaire, membraneux, brun et paucispiré.

Ce Mollusque est très-fréquent à l'île de l'Ascension. Il se plaît sur les rochers battus par la mer. Il serait difficile de le distinguer du Turbo muriqué, sans son défaut d'ombilic et sa bouche constamment colorée de la même manière. Il est aussi plus petit, et sa spire devient pointue plus brusquement.

DIMENSIONS.

	Lignes.
Longueur	6 ½
Épaisseur	4

—

Genre PLANAXE. — *Planaxis*, Lamarck.

PLANAXE SILLONNÉE.

Planaxa sulcata.

Lamarck, An. s. v., t. VII, p. 51, n° 1.
Lister, t. 980, f. 39.
Born., pl. 10, 2.
Buccinum sulcatum, var. *b*, Brng., Dict., n° 16.
Sowerby, Genera, n° 12.

PLANCHE 33, FIGURES 25-29.

Planaxis, testa ovato-conica, imperforata, transversim sulcata, alba, nigro-maculata; maculis subquadratis; labro margine crenulato, intus striato. (Lamk.)

C'est encore non loin des Buccins qu'en attendant nous plaçons ce petit genre assez embarrassant, car s'il tient aux Littorines sous quelques rapports de la coquille, nous ne nous dissimulons pas que l'animal a plus d'affinités avec les Mélanies; mais il n'en a aucune avec les Phasianelles.

Quoi qu'il en soit, la Planaxe sillonnée est une coquille fort épaisse, assez agréable dans sa colo-

ration verdâtre, qui varie quelque peu sans cesser cependant de présenter ses taches brunes quadrilatères, qui, réunies, forment quelquefois des flammules longitudinales. L'animal a ses tentacules longs, filiformes, annelés de brun rouge, portant les yeux sur un court pédicule de leur base. Le mufle s'avance en forme de petite trompe; il est d'un brun presque noir; et le bord du manteau est piqueté de rougeâtre. Le pied est assez grand, jaune verdâtre en dessous, tacheté de brun et de noir sur les côtés. Son opercule est ovalaire allongé, un peu pointu aux extrémités, sans spire. Ses éléments tiennent de ceux des Pourpres, c'est-à-dire que les lames en sont appliquées les unes à côté des autres d'une manière un peu oblique. Il ne porte point l'empreinte de la callosité décurrente de l'ouverture. La branchie est formée de deux feuillets, dont un rudimentaire; et l'autre, fort grand, occupe tout le plafond du manteau, qui est sillonné comme le dedans de la coquille. La bouche est munie d'uu court ruban lingual. Dans un individu, nous trouvâmes l'utérus rempli d'une grande quantité de petits œufs arrondis.

La même espèce se trouve à Amboine, à Maurice et à Vanikoro. Des pays chauds ce Mollusque passe assez facilement aux températures plus fraîches, car nous en avons conduit un vivant et sans nourriture, d'Amboine à l'île de Van-Diémen, en ayant soin de renouveler souvent l'eau dans laquelle il était.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	11
Épaisseur	6

—

PLANAXE COURTE.

Planaxis brevis, nob.

PLANCHE 33, FIGURES 30-32.

Planaxis, testa minima, ovato-conica, brevi, transversim striata, nigricante; obscure albido punctata; labro margine crenulato intus striato, fusco; spira obtusiuscula.

Ce n'est que d'après un grand nombre d'individus tous semblables que nous avons reconnu que cette petite espèce n'était point le jeune âge de la précédente, bien que nous n'ayons point été à même de confirmer davantage cette opinion par une représentation de l'animal. Elle est courte, à spire grosse, médiocrement pointue, presque toujours corrodée, striée en travers de la même manière que la Planaxe sillonnée. Sa couleur est d'un brun presque noir, obscurément piqueté de blanchâtre.

Le bord droit est couleur de chocolat; le fond de l'ouverture et la columelle sont d'une teinte un peu plus claire, ce qui distingue ces parties de la belle blancheur de l'autre espèce.

On la trouve à Guam et à la Nouvelle-Guinée.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur....	$4\frac{1}{2}$
Épaisseur.....	3

—

PLANAXE DÉCOLLÉE.

Planaxis decollata, nob.

PLANCHE 33, FIGURES 33-34.

Planaxis, testa ovato-turrita, apice truncata, transversim tenuissime striata, virescenti-lutea; flammulis fuscis longitrorsum tecta; labro margine integro; columella postice valde dentata.

Cette espèce, par son port, ses stries, la forme de son ouverture pourvue d'une callosité décurrente, est bien une Planaxe; mais elle est suscep-

tible de former une division dans le genre par la forte dent, ou plutôt l'échancrure du sommet de la columelle, qui forme un canal avec la callosité.

Cette coquille est épaisse, allongée, turriculée, un peu ventrue. Son ouverture portée à droite est ovalaire; le bord droit demi-circulaire, uni, épais, sillonné en dedans; la columelle lisse, arrondie, un peu échancrée. La spire est toujours rongée, décollée à sa pointe; les tours en sont arrondis: le dernier égale à peu près ce qui reste des autres réunis. Ils sont très-finement striés en travers. Quatre ou cinq raies plus grosses correspondent à la columelle. Le fond de la couleur est un vert jaunâtre, couvert de bandes brunes longitudinales, rapprochées. Le dernier tour en a de plus une transverse. L'ouverture est d'un blanc légèrement rougeâtre.

L'animal a les tentacules courts, très-déliés; les yeux sont sessiles à leur base; son mufle s'allonge en forme de petite trompe échancrée; la bouche est pourvue d'un court ruban; le pied est gros, ovalaire, rosé en dessous, tandis que toutes les autres parties du Mollusque sont d'un brun rougeâtre très-foncé. La branchie est double, la plus grande est collée au plafond. L'opercule est ovalaire, un peu pointu, infiniment peu paucispiré, membraneux, brun rougeâtre, et portant, selon nous, une dépression pour glisser sur la

dent de la columelle. Un individu, provenant de la Nouvelle-Irlande, avait les tentacules beaucoup plus longs.

Ceux que nous décrivons habitent le havre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée. Nous croyons qu'ils se tiennent à l'embouchure des ruisseaux où la mer arrive.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	1
Épaisseur	»	5

PLANAXE NOIRE.

Planaxis nigra, nob.

PLANCHE 33, FIGURES 22-24.

Planaxis, testa minima, fragili, ovato-conica; brevi, subventricosa, lævi, basi transversim striata, nigerrima; apertura ovali lævigata; postice canaliculata, nec callosa.

Ce n'est que près des Planaxes qne nous pouvons placer cette très-petite coquille, bien que sa

callosité décurrente soit remplacée par un canal à l'angle postérieur de l'ouverture. Mais cette ouverture, à columelle tronquée, séparée du bord droit par un sinus, est tout-à-fait celle des Planaxes. Elle est lisse sans sillons. La spire est courte, obtuse, toujours un peu corrodée à sa pointe. Ses tours, au nombre de quatre, sont obliques, arrondis, le dernier très-grand, ventru, dilaté, avec trois ou quatre stries transverses à sa base, près du sinus. Le test est assez fragile, lisse dans le reste de son étendue, et totalement noir. L'ouverture seule est d'un brun de chocolat luisant.

L'animal est de la même couleur que son enveloppe; le dessous du pied seul est d'un blanc légèrement jaunâtre. Les tentacules, longs et grêles, ont d'assez gros yeux sessiles à leur base externe. L'opercule est ovalaire, allongé, onguiculé, sans apparence de spire.

Ce petit Mollusque couvre les cailloux du bord de la mer, au havre Carteret de la Nouvelle-Irlande.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	4
Épaisseur	2

—

Genre RISSOAIRE. — *Rissoa*, Fréminville.

RISSOAIRE STRIÉE.

Rissoa striata, nob.

PLANCHE 33, FIGURES 38-39.

Rissoa, testa turrita, ad dextrum tantisper inflexa, apice acuta, albida, transversim striata, postice costulata; apertura ovali, lævi et alba.

C'est par quelques rapports d'affinités assez éloignés dans l'ouverture, que nous plaçons, après les Planaxes, la seule Rissoaire que nous ayons à décrire. Cette espèce est allongée, turriculée, à spire pointue, dont les tours sont un peu arrondis, le dernier plus grand, renflé et dévié à droite. Il est, ainsi que le pénultième, strié très-finement en travers; tous les autres ont de plus que les stries, des sillons longitudinaux. L'ouverture est ovalaire à bords unis, épais, d'un beau blanc luisant. Le reste du test est également de couleur blanche. Un autre exemplaire est roussâtre. Mais comme

ces coquilles étaient mortes, peut-être n'est-ce pas la couleur naturelle.

Nous n'en connaissons point l'animal ni la localité précise. Elle provient peut-être de l'île Vanikoro.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	8
Épaisseur.....	2

—

Digitized by Google

Genre FUSEAU. — *Fusus*, Bruguières.

FUSEAU AUSTRAL.

Fusus australis, nob.

PLANCHE 34, FIGURES 9-14.

Fusus, testa fusiformi, subventricosa, transversim tenuiter striata, ferruginea-rufescente; anfractibus convexis subnodulosis; spira cauda æquante; apertura ovali; labro margine dentata, intus læviter striato.

Cette espèce tient du Fuseau sillonné et du multicaréné; mais elle diffère de ce dernier par des stries plus rapprochées, des bourrelets moins prononcés, et des tours de spire plus gros; elle diffère du sillonné, par l'allongement de son canal et sa bouche plus ovale; et d'un autre côté, en la voyant par le dos, on a de la peine à la distinguer de la Fasciolaire ferrugineuse. Elle est assez grande, un peu ventrue, ayant le canal presque aussi long que la queue; l'ouverture ovalaire, à peine striée en dedans, assez fortement denticulée

sur le bord droit, qui forme un petit sinus en se joignant à la columelle. Celle-ci est rugueuse, presque aplanie, puis relevée en lame le long du canal, qui est ondulé et rouge brun foncé intérieurement.

Ses lignes transverses sont inégales en grosseur et parfois accouplées : elles sont traversées par d'autres lignes en long, infiniment plus déliées. L'extrémité de la queue est noduleuse. La couleur générale est d'un brun rouge, plus intense sur les reliefs. L'ouverture est flambée de la même couleur, mais plus claire. L'épiderme est velu et roussâtre.

L'animal des Fuseaux est très-craintif, lent à sortir de sa coquille, hors de laquelle il fait peu de saillie. Son pied est large, quadrilatère, à sillon marginal antérieur, un peu lobé aux angles, portant un assez grand opercule ovalaire, pointu, onguiculé, rouge brun clair, qui ne ferme pas entièrement l'ouverture. Les tentacules sont très-courts, gros, réunis par leur base, près de laquelle sont placés les yeux sur un petit renflement. La masse buccale est considérable, cordiforme, susceptible de s'allonger en trompe, quoique nous ne l'ayons point vu, mais ce qu'indique assez la courbure de l'œsophage. Elle contient un ruban lingual assez long, à trois rangs de crochets, dont les latéraux sont plus grands et doubles. L'œsophage est très-resserré à son passage sous le ganglion céphalique ; il est accom-

pagné de deux glandes salivaires ovoïdes, dont les conduits passent sous le cerveau. L'estomac est assez peu considérable, et présente un rétrécissement pylorique bien marqué. Le canal intestinal est délié et traverse le foie. Le rectum côtoie l'utérus dans la femelle, et s'ouvre comme lui au côté droit, mais un peu plus en arrière. Il part de ce dernier organe un sillon qui se porte sur le bord du pied, et qui sert sans doute à donner une direction à la sortie des œufs. Dans les mâles, l'organe excitateur est long, large et peu recourbé.

La cavité respiratrice est ample; le siphon qui y conduit l'eau est plus ou moins long, selon l'étendue du canal, qu'il ne dépasse pas: elle porte à gauche deux peignes branchiaux, dont les lamelles du plus grand ne sont libres qu'à leur extrémité. L'organe dépurateur est placé au fond de la cavité. Nous n'avons point remarqué de follicules muqueux sur le manteau.

L'animal du Fuseau austral est d'un beau rouge-carotte, piqueté de blanc sous le pied de même qu'en dessus; la tête et les tentacules sont blanchâtres; le siphon est de couleur rosée.

Il habite la Nouvelle-Hollande, dans les ports du Roi-Georges et Western.

DIMENSIONS.

	pouces	lignes.
Longueur	2	10
Épaisseur	1	»

FUSEAU DILATÉ.

Fusus dilatatus.

PLANCHE 34, FIGURES 15-16.

FIGURE 17, son analogue fossile.

Fusus, testa ovata, turgida, transversim tenuissime striata, albo rubente; anfractibus carinato-tuberculatis; apertura ampla, subovali, alba; margine dextro valde angulato, sulcato; columella plana.

Ce Fuseau a pour analogue fossile le Subcariné de Chaumont, et probablement aussi celui de Senlis, qui ne présente d'autre différence qu'un peu plus d'aplatissement dans les tours de spire. Notre espèce est remarquable par l'ampleur de son dernier tour très-dilaté, caréné au sommet comme tous ceux de la spire, avec de gros bourrelets anguleux et espacés. Le sommet est épais, court, de même que le canal, qui est large, un peu recourbé en haut et déjeté à gauche. L'ouverture est grande, ovalaire, d'un beau blanc; le bord droit, qui forme un angle presque droit, est ondulé sur le bord, et sillonné intérieurement. Ces sillons sont quelquefois rougeâtres dans une partie de leur trajet vers le limbe. La columelle est plane

et lisse. Tout le têt est transversalement strié en ondes par de grosses et de petites raies. Dépouillé de son enveloppe marine, qui est grisâtre, ce Fuseau, sur un fond blanc, est strié de brun rougeâtre.

L'animal a le pied assez grand, pointu en arrière; les tentacules gros, courts, portant les yeux assez près de leur pointe. Ces parties sont tuberculeuses. Les rugosités très-rapprochées, sur un fond jaunâtre, sont séparées par des stries brun-rouge, ce qui rend les côtés du pied comme marbrés. Le dessus est jaune clair. L'opercule est fort petit proportionnellement à la grandeur de l'ouverture; il est rougeâtre, ovalaire, pointu et onguiculé.

Cette espèce habite la baie des îles, à la Nouvelle-Zélande. Une variété, plus petite, a des stries plus grossières. Les longitudinales, qui tiennent à l'accroisssement, sont aussi plus apparentes.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	2	10
Largeur	1	7
Épaisseur	1	5

FUSEAU DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE.

Fusus zelandicus, nob.

PLANCHE 34, FIGURES 4-5.

Fusus, testa fusiformi, elongata, rugosa, apice crassa, transversim striata, brunneo-rufescente; sulcis prominulis, corrugatis, subrubris; anfractibus rotundis; apertura alba, ovali et ampla, margine denticulata, striata.

Il est quelques espèces de Fuseaux qui se ressemblent presque toutes au premier aspect, et qu'il faut examiner avec attention pour trouver les différences qui les caractérisent. Celui qui nous occupe est dans ce cas : il a de grands rapports avec le Sillonné; mais il est plus allongé, plus fusiforme, et à spire moins brusquement pointue. Sa queue est épaisse, quoique longue; les tours de spire sont gros, bien arrondis; les premiers seuls ont des indices de bourrelets, le dernier est un peu enflé : ils se succèdent par des sutures faiblement indiquées. Tous sont transversalement et profondément sillonnés. A un gros cordon en succède ordinairement un plus délié :

ils sont rugueux en forme de râpe. Le canal est court ; l'ouverture grande, ovalaire, blanche, sillonnée ; le bord droit denticulé, et la columelle nue.

Ce Fuseau, dans son état naturel, est d'un brun uniforme, très-légèrement rougeâtre sur les reliefs ; lorsqu'il est nettoyé, le fond en est blanc et les stries transverses sont d'un rouge-brun. Nous l'avons recueilli, sans l'animal, dans la baie Tasman, à la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	3	1
Épaisseur.....	1	2

FUSEAU RAYÉ.

Fusus lineatus, nob.

PLANCHE 34, FIGURES 6-8.

Fusus, testa minima, fusiformi, crassa, lævi, rosea, lineolis rubris confertim cincta ; apertura ovali, alba substriata, margine integra.

Cette petite espèce est de celles qu'on pourrait assez facilement confondre avec les Buccins, si l'aspect de son animal, sans siphon extérieur, ne le faisait rentrer dans les Fuseaux. Elle est courte, quoique fusiforme. La spire est grosse, peu pointue; les sutures et les tours en sont peu distincts; le dernier est ovalaire, un peu ventru. Le canal est un peu long, évasé; l'ouverture ovalaire, grande, blanche, très-légèrement striée sur le bord droit, qui est entier et piqueté de rougeâtre par la terminaison des cercles. Toute la coquille est lisse, d'un rosé tirant sur le violet, et cerclée de petites lignes rouge-brun, rapprochées.

L'animal a les tentacules grêles, assez longs, portant les yeux vers leur extrémité; le pied est ovalaire, bien détaché. Ces parties sont d'un jaune clair, tachées de points d'un brun-rouge, principalement sur la tête, autour du pied, qui en est liséré, et à l'extrémité des tentacules. L'opercule est ovalaire, peu pointu, onguiculé et jaunâtre.

Nous avons conservé à ce Fuseau le nom qu'il porte dans les galeries du Muséum. Il ne se trouve point dans Lamarck. Nos individus proviennent de la baie des îles, à la Nouvelle-Zélande.

On remarque quelques variétés dans la forme, qui est plus ou moins trapue, avec ou sans plis à l'extrémité de la spire.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	2
Épaisseur.....	»	6

—

FUSEAU A QUEUE.

Fusus caudatus, nob.

PLANCHE 34, FIGURES 20-21.

Fusus, testa minima, fusiformi, ventricosa, apice elongata, turriculata, fulva, transversim striata; anfractibus convexis, subplicatis; apertura ovali; canali breve.

C'est avec quelques doutes que nous formons une espèce de ce Fuseau, qui pourrait bien n'être que le jeune âge d'une autre espèce que nous ne connaissons pas. Sa queue est remarquablement longue, grosse, peu pointue; son canal, court, épais. Les tours de spire sont élevés, arrondis, bien distincts, un peu obliques; le dernier est renflé; tous sont profondément sillonnés en tra-

vers, avec des plis longitudinaux plus apparents au sommet, nuls à la base. Entre chaque raie transverse en est une autre plus fine. L'ouverture est grande, ovalaire, un peu striée sur le bord droit, et de couleur jaunâtre. Extérieurement cette coquille est aussi d'un jaune clair. Nous n'en connaissons point l'animal.

Habite la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	2
Épaisseur.....	»	5

—

FUSEAU BANDELETTE.

Fusus vittatus, nob.

PLANCHE 34, FIGURES 18-19.

Fusus, testa minima, fusiformi, crassa, apice acuta, nodulosa; basi breve, obscure transversim striata, lutea, vitta decurrente violacea cincta; apertura ovato-angustata, margine dextro sulcata, basi unidentata.

Petite espèce à forme normale, épaisse, à canal gros et court, dévié à gauche, à spire très-pointue, finement plissée seulement à la pointe. Les tours en sont peu élevés et se confondent par le peu de profondeur des sutures : ils sont marqués de stries transverses, à peine apparentes, si ce n'est à la base, sur le canal. L'ouverture est étroite, ovalaire, tuberculeuse sur le bord droit, portant, dans son angle postérieur, une callosité décurrente. Cette coquille est d'un joli jaune-paille, ceinte d'un ruban violet allant se perdre dans les sutures. Il est double seulement sur le premier tour. Cet individu présentait la particularité suivante : il était criblé de trous que l'on ne pouvait bien distinguer qu'à l'aide de la loupe. Ce serait un caractère à ajouter, s'il ne tenait point à quelque animal parasite.

L'animal a les tentacules assez longs, portant les yeux près de leur extrémité. Le pied, petit, ovalaire, est d'un blanc jaunâtre ainsi que la tête ; ces parties sont marquées de taches allongées d'un rouge-brun. Il y en a deux sur le sommet de la tête, et une troisième entourant chaque tentacule au dessus des yeux. Ce sont les mêmes couleurs que celles de l'animal de l'espèce précédente.

L'opercule est brun. Il n'a pas été rendu apparent dans le dessin.

Ce Fuseau habite la baie des îles, à la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	9
Épaisseur	4

FUSEAU QUENOUILLE.

Fusus colus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 123, n° 3.
Ibid. pour la synonymie.
Ajoutez Martyn, 90, bonne figure.

PLANCHE 34, FIGURES 1-2.

Fusus, testa fusiformi, angusta, transversim sulcata, alba, apice basique rufa; ventre parvulo; anfractibus convexis, medio carinato-nodulosis; cauda gracili, longa; labro intus sulcato, margine denticulato. (Lamk.)

Nous nous bornerons, pour cette espèce très-connue, à faire la remarque suivante: lorsqu'elle est revêtue de son épiderme, sa couleur est d'un brun rougeâtre, avec des taches brûlées entre les nodosités; et dans le jeune âge, que nous faisons figurer, le canal est proportionnellement plus al-

longé, sans la lame qui borde son bord gauche et se prolonge sur la columelle. Chaque tour est agréablement marqué de blanc sur les plis, et de roux dans les sillons.

L'animal a la tête et les tentacules fort petits; les yeux un peu proéminents sur leur base; le pied médiocre, ovalaire, jaunâtre en dessous, d'un rouge de carotte clair sur les côtés, avec des taches blanches. La tête et le siphon sont uniformément rougeâtres. L'opercule est grand, ovalaire, arrondi à une des extrémités, pointu à l'autre, onguiculé et de couleur rougeâtre.

Ce Mollusque est excessivement lent à se développer; encore n'avons-nous pu le saisir que dans la position transverse qu'il a dans le dessin.

On le trouve dans plusieurs lieux; mais Tonga-Tabou est celui où il y en a le plus.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	4	6
Épaisseur.....	1	2

—

(Fuseaux portant des plis à la columelle. — *Fasciolaires* de Lamarck.)

FUSEAU FILAMENTEUX.

Fusus filamentosus.

FASCIOLAIRE FILAMENTEUSE, Lamarck, An. s. v., t. VII, page 120, n° 5.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 35, FIGURES 1-3.

Fusus, testa elongata, fusiformi-turrita, transversim sulcata, alba, strigis aurantio-rufis longitudinalibus radiatim picta; anfractibus medio subangulatis, tuberculis compressis brevibus coronatis, cauda longiuscula; labro intus striato. (Lamk.)

Comme, par l'examen de l'animal, on ne peut vraiment pas établir de différence entre les Fasciolaires et les Fuseaux, nous ferons du premier de ces genres une division du dernier, seulement établie sur les plis obliques de la columelle. Des espèces même de Turbinelles pourront s'y rattacher, ainsi que nous allons le démontrer.

Le Mollusque que nous décrivons est en tout semblable à celui des Fuseaux ; il ne sort que peu de sa coquille et y rentre au moindre choc. Ses tentacules sont petits, peu pointus, portant les yeux sur un renflement de leur base. Le pied est gros, arrondi à sa racine, subquadrilatère en dessous. L'opercule, grand, bien qu'il ne remplisse pas l'ouverture, est ovalaire, onguiculé, très-brun. Le manteau a des ondulations qui s'accommodent aux sillons du bord droit. L'organe excitateur est recourbé et pointu. La tête et le pied sur les côtés sont couleur de laque sombre, avec des taches ou lunules jaunâtres rapprochées; ce dernier est simplement violacé en dessous. Le manteau est jaunâtre; son limbe et le siphon sont bordés de rouge. Sans trop vouloir tenir compte de la couleur pour reconnaître à quelle famille appartient un Mollusque, cependant on ne peut s'empêcher de remarquer combien les teintes rouges dominent dans celle des Fuseaux.

Celui-ci se trouve aux îles Vanikoro et Tikopia.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	4	7
Épaisseur.....	1	10

—

FUSEAU POLYGONE.

Fusus polygonus.

Turbinelle polygone, Lamarck, An. s. v., t. VII, page 108, n° 15.
Ibid. pour la synonymie.
Toroué, par les naturels de Tonga.

PLANCHE 35, FIGURES 12-13.

Fusus, testa fusiformi, subpolygona, longitudinaliter plicata, transversim striata, fulvo rufescente; plicis distantibus nigris, transversim albo-sulcatis; anfractibus medio angulatis, ultra angulum planulatis. (Lamk.)

Cette Turbinelle de M. de Lamarck sera pour nous un Fuseau, à tentacules grêles, courts, ayant les yeux à leur base externe; à pied ovalaire, médiocre, rouge-carotte en dessous, un peu plus foncé et piqueté de blanc sur les côtés. Le siphon est rosé. L'opercule est ovale, allongé, pointu, onguiculé, presque noir: il est un peu tordu dans le sens de sa longueur, et un peu concave en dessous, caractère que ne présentent pas les vrais Fuseaux.

Nous avons trouvé ce Mollusque à Tonga-Tabou. M. de Lamarck l'indique comme provenant de l'Ile-de-France, ce qui ne nous paraît pas certain.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	2	1
Épaisseur.....	»	11

—

FUSEAU ROBE-DE-PERSE.

Fusus trapezium.

Fasciolaire robe-de-perse, Lamarck, An. s. v., t. VII, page 119, n° 3.
Martyn, 89, bonne figure.

Fusus, testa fusiformi, ventricosa, tuberculifera, læviuscula, alba aut rufescente, lineis rufis cincta; tuberculis conicis subcompressis in anfractuum medio uniseriatis; columella fulvo-rubente; labro intus eleganter striato; striis rubris. (Lamk.)

Cette Fasciolaire, très-commune dans les collections, sera encore pour nous un Fuseau, dont l'animal ressemble même beaucoup à celui de la Fasciolaire filamenteuse, par son fond d'un rouge de laque foncé, tacheté de blanc ou de jaunâtre. La cavité respiratrice est fort grande, pourvue de deux branchies au côté gauche, une grande et une petite. Dans le mâle, l'organe excitateur est fort long, épais et presque droit. L'utérus, dans le sexe femelle, longe le rectum. L'œsophage est étroit de même que l'estomac; la langue assez longue, recourbée, pourvue d'un petit ruban membraneux couvert de légères aspérités, mais sans crochets bien marqués.

Cette coquille est très-commune à l'Ile-de-France; on la vend au marché, probablement pour la nourriture des noirs.

—

Genre TURBINELLE. — *Turbinella*, Lamarck.

TURBINELLE PRUNIFORME.

Turbinella rustica.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 107, fig. 13.

PLANCHE 35, FIGURES 20-22.

Sa variété plus allongée, fig. 23.

Turbinella, testa ovato - ventricosissima, crassa, lævigata, in fundo albo lineis spadiceis aut nigris aut rubris confertissimis transversim picta; anfractibus convexis; spira breviuscula, tumida, apice obtusiuscula; columella subquadriplicata. Lamk.

Les vraies Turbinelles seront pour nous des coquilles fortement épaisses, courtes, tendant quelquefois à devenir globuleuses, à ouverture étroite, avec un pli décurrent en arrière, à columelle transversalement plissée et dont l'opercule ovale-allongé, pointu, onguiculé, est concave et con-

vexe en sens opposé: cette disposition lui donne un *facies* particulier, qui le fait parfaitement distinguer de celui des Fuseaux, dont la forme est aplatie. Nous n'indiquons du reste ce genre que dans des limites assez larges, car il est des espèces qui font le passage entre les Turbinelles et les Fuseaux, comme, par exemple, celle que nous y avons placée, et que M. de Lamarck nomme *Turbinelle polygone*. Quant à l'animal, nous ne pouvons pas y trouver de différences avec celui des Fuseaux. Il a même en général la couleur rougeâtre de ceux de cette famille. Ainsi on voit combien sont difficiles à faire et souvent artificielles les coupes nécessaires à l'étude des Mollusques.

La Turbinelle pruniforme est suffisamment décrite dans la phrase ci-dessus, à laquelle nous avons ajouté que des individus étaient rouges. Nous faisons en même temps figurer une variété remarquable par sa spire beaucoup plus allongée.

L'animal a les tentacules courts, assez pointus, oculés à leur base. Ils sont, ainsi que le bord du manteau et le court siphon, couleur de laque. Le pied est ovalaire, grand, dilaté. Ses côtés sont d'une teinte plus foncée, oculés de blanc. L'opercule est presque noir, épais, recourbé à sa pointe.

On trouve cette espèce à la Nouvelle-Guinée, à la Nouvelle-Irlande et aux îles des Amis. L'individu qui a servi au dessin provient du premier de ces lieux. La variété a été prise à Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	11
Épaisseur.....	1	1

TURBINELLE NASSATULE.

Turbinella nassatula.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 110, n° 20.

PLANCHE 35, FIGURES 17-19.

Turbinella, testa subturrita, longitudinaliter costata, transverse sulcata et striata; costis interruptis albis: interstitiis luteo-roseis; cauda brevissima; apertura roseo-violacescente. Lamk.

M. Lamarck n'indique point comme figurée cette élégante petite coquille, costulée et striée dans toute son étendue. Elle est surtout remarquable par le violet tendre qui orne son ouverture rétrécie. Notre exemplaire a ses grosses côtes d'un blanc tirant sur le jaunâtre, et les intervalles ro-

sés traversés par deux ou trois bandelettes de la même couleur.

L'animal a ses tentacules coniques et gros, et son pied fort petit. Il est d'un rouge de laque uniforme, assez clair. L'opercule est très-brun, recourbé à sa pointe, arrondi à l'autre extrémité.

Cette Turbinelle habite le port Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	1
Épaisseur.....	»	7

TURBINELLE SIAMOISE.

Turbinella lineata.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 109, n° 19.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 35, FIGURE 14.

ET SA VARIÉTÉ, FIGURES 15-16.

Turbinella, testa subturrita, longitudinaliter obsolete plicata, transversim sulcata, aurantio-rufescente; sulcis lævibus rubro-fuscis; cauda brevissima. Lamk.

Varietas, testa minore, turbinata, apice arcta, vitta decurrente alba cincta.

Cette coquille sera toujours facile à reconnaître autant par sa forme rugueuse et se rapprochant de celle des Cérites que par son fond orangé plus ou moins foncé, rayé de brun rouge ou de noirâtre. La variété plus petite, et en même temps à forme plus élégante, est cerclée d'une petite bandelette double sur le dernier tour.

L'animal a la forme des précédents, et participe de la couleur de la coquille, c'est-à-dire qu'il est aurore ou d'un rouge de carotte clair. L'opercule est tout noir, et offre les mêmes dispositions que ceux que nous venons de décrire.

Ce Mollusque habite le port Dorey, à la Nouvelle-Guinée, et les îles des Amis, car nous l'avons aussi rapporté de Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur de la variété	10
Épaisseur	5

TURBINELLE CORNIGÈRE

Turbinella cornigera.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 105, n° 7.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 35, FIGURES 24-26.

Turbinella, testa ovato-turbinata, subtrigona, transverse sulcata, tuberculis albis undique muricata : tuberculorum interstitiis nigris; ultimo anfractu superne tuberculis elongatis crassis postice trifurcatis coronato, et prope basim aliis simplicibus muricato; spira brevissima, acuminata; columella quadriplicata. Lamk.

Par la forme extérieure de cette Turbinelle on pourrait, avec ses longs tubercules, la prendre, au premier aspect, pour la Pourpre armigère; mais les quatre plis de sa columelle, son ouverture rétrécie, non sillonnée, colorée de brun, et surtout la disposition de son opercule, la feront toujours reconnaître pour ce qu'elle est.

Son animal a les tentacules fort longs, assez déliés, sans être pointus, portant les yeux près de leur extrémité. Ils sont rougeâtres et tachetés de

vert. Le pied est fort grand, ovalaire, élargi et carré en avant, portant en dessous une ligne transversale rouge, sur un fond rosé piqueté de verdâtre. Les côtés sont jaunes, largement tachetés de vert, et orangés près du muscle columellaire.

L'opercule, placé transversalement, dépasse les côtés du pied, un peu pointu vers cette extrémité. Il est ovalaire, arqué, pointu, concave et convexe en sens opposé, régulièrement onguiculé et de couleur brune mêlée de jaunâtre; il ressemble en tout, enfin, à celui des Turbinelles que nous venons de décrire. L'animal, au contraire, pourrait être facilement pris pour une Pourpre sans ce caractère, qui est d'assez peu de valeur, nous en convenons.

Dans notre dessin, nous avons été obligés de contourner fortement le pied du Mollusque pour faire paraître sa face inférieure; ce qui n'est point naturel.

Habite l'île de Vanikoro.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes
Longueur.....	1	8
Épaisseur.....		8

—

Genre PLEUROTOME. — *Pleurotoma*, Lamarck.

PLEUROTOME TOUR-DE-BABEL.

Pleurotoma babylonia.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 94, n° 17.
Idem pour la synonymie.
Ajoutez Martyn, 94, bonne figure.

PLANCHE 35, FIGURES 4-7.

Pleurotoma, testa fusiformi-turrita, transversim carinata et cingulata, alba; cingulis nigro-maculatis: maculis quadratis; anfractibus convexis; cauda longiuscula. Lamk.

Insensiblement nous avons été conduits du genre Fuseau au genre Turbinelle, en passant par les Fasciolaires, que nous avons démontré ne pouvoir former qu'une division dans les Fuseaux. Nous eussions bien voulu faire marcher parallèlement à eux les Pleurotomes, qui ont tant de rapports avec les Fuseaux à longue queue; mais ceci prouverait encore, s'il en était besoin, qu'on ne sait où s'arrêter dans ces nuances insensibles et si diverses.

Nous ignorons complétement ce qu'a voulu dire d'Argenville, en parlant de l'animal d'un Pleurotome qui a un pédicule sur le dos, qui le fait trébucher. Nous ne savons pas non plus où cet auteur aurait pu le voir. Car il nous semble que ces Mollusques n'habitent que les contrées chaudes des Indes ou du Grand-Océan. Il est même assez rare d'en rencontrer de vivants, et tout aussi difficile de les bien étudier, car ils sont très-craintifs, lents, et ne se développent qu'avec peine. C'est ce qui nous a obligés de le dessiner dans une position un peu forcée.

L'animal a les tentacules médiocres, cylindriques, gros à leur base, un peu au dessus de laquelle sont les yeux sur un léger renflement. Le pied est trapu, subquadrilatère, sillonné antérieurement, portant un assez grand opercule, onguiculé, pointu; le canal indique toute la longueur du siphon. Le manteau porte au côté droit une échancrure qui correspond à celle de la coquille. Nous ne pouvons lui attribuer d'autre usage que de servir à l'expulsion plus facile des excréments; et, pour cela, il faut que l'anus, qui est porté sur un pédicule libre, se dirige vers la fente, car il n'y correspond pas naturellement.

Des deux branchies placées au côté gauche, la plus grande a ses lamelles courtes et régulières. La bouche est munie d'une petite trompe charnue, sans crochets, à laquelle aboutissent deux

glandes salivaires, linéaires, tortillées, fixées en arrière sur les parois de l'estomac. Ce dernier est peu considérable. Dans la femelle, l'utérus côtoie le rectum en dedans, et s'ouvre un peu en arrière de l'anus. Le pénis, chez le mâle, est considérable, subaplati, lancéolé ou en faux, s'ouvrant à la pointe. Il fait saillie un peu en arrière du tentacule droit. L'animal est jaunâtre piqueté de noir, même sous le pied, au siphon et sur le bord du manteau; les taches sont plus rapprochées sur la tête, et le pénis est fauve. L'opercule est brun rouge. Ces animaux étaient très-turriculés; malgré les précautions que nous avions prises pour leur conservation, nous n'avons pu poursuivre nos recherches sur les organes qui occupent le sommet de la spire, comme le foie, l'ovaire, etc.

Habite le port Dorey, à la Nouvelle-Guinée. Ce Pleurotome est également commun à Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	2	7
Épaisseur.....	8	.

—

PLEUROTOME HÉRISSÉ.

Pleurotoma echinata.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 92, n° 4.
Clavatula echinata, Encyclop. pl. 439, fig. 8.

PLANCHE 35, FIGURES 8-9.

Pleurotoma, testa turrita, tuberculato-echinata, albida, maculis elongatis rufescentibus radiatim picta; anfractibus medio angulatis: angulo tuberculis compressis instructo; cauda brevi, attenuata. Lamk.

Une figure de l'animal de cette espèce confirmera l'opinion de M. de Lamarck, qui, après avoir formé le genre Clavatule pour les Pleurotomes à canal court, s'aperçut bientôt que, même par la coquille, la différence n'était pas assez grande pour nécessiter cette division. En effet, c'est la même organisation que celle des Pleurotomes, portant également une échancrure sur le bord droit du manteau. Les tentacules sont assez longs, grêles, et ont les yeux vers leur milieu sur un petit renflement. La tête s'allonge en un petit mufle déprimé à son extrémité. Le pied est gros, évasé,

probablement ovalaire, car notre figure n'a pu être faite sur le vivant. Tout l'animal est d'un jaune clair uniforme.

Habite la Nouvelle-Guinée.

PLEUROTOME ROSÉ.

Pleurotoma rosea, nob.

PLANCHE 35, FIGURES 10-11.

Pleurotoma testa turrito-acuta, transverse sulcata, longitrorsum striata, albido-rosea; suturis marginatis nodulosis; cauda elongata subacuta.

Petite espèce, à canal court, à queue longue, uniformement conique et peu pointue, sillonnée en travers et finement striée dans sa longueur. Les sutures et le milieu de chaque tour sont bordés de petites nodosités. Sur le dernier tour les sillons sont assez larges, mais peu profonds. Le bord droit n'étant pas entier, on ne peut bien juger de la profondeur de son échancrure, qui ne paraissait cependant pas très-forte. La couleur de ce Pleurotome est d'un rosé très-clair, uniforme,

un peu plus intense dans l'ouverture. Il a certains rapports avec le Pleurotome crénulaire.

Habite la Nouvelle-Zélande. On en trouve aussi à la Nouvelle-Hollande, dans le port Western, une espèce qui approche beaucoup du Cingulifère, avec des taches quadrilatères près des sutures.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	»
Épaisseur.....	»	4

—

Genre ROCHER. — *Murex*, Lamarck.

PLANCHE 36, FIGURES 1-2.

Avant que de décrire les caractères particuliers des animaux de quelques espèces, nous donnerons comme type de leur anatomie celle du *Murex inflatus* (*Chicorée-renflée*) mâle, qui provient des îles des Amis, où il est fort commun. Son pied est grand, épais, ayant en avant un sillon marginal dans une portion seulement de son étendue. L'opercule est épais, ovalaire et onguiculé. Ses tentacules sont distants, gros, assez courts, déprimés à la pointe, s'amincissant à leur tiers antérieur aussitôt après l'insertion des yeux, qui sont saillants.

Les bords du manteau sont amples, découpés comme l'ouverture de la coquille. La cavité respiratrice a deux branches au côté gauche. La plus grande est arquée, épaisse sur ses bords, qui sont adhérents.

La bouche est une grosse trompe pourvue d'un ruban lingual, à trois rangs de crochets. Deux glandes salivaires, aplaties, irrégulières, se rendent de chaque côté à l'œsophage. Il existe de plus une troisième glande qui occupe presque

tout le côté droit de l'abdomen, et qui paraît aller s'ouvrir, par un assez long canal, non loin des précédentes. Après l'œsophage se présente un cœcum globuleux, qui a également une consistance glanduleuse. L'estomac est excessivement rétréci, et ne diffère pas du reste de l'intestin qui passe dans le foie, revient à droite, et se termine par un rectum assez volumineux, auquel est accolé le conduit de l'organe dépurateur. Ce dernier est considérable et formé de follicules symétriques. Le testicule, gros, arrondi, est placé entre ce corps et le foie. Le canal déférent serpente sous les téguments, et se rend à un organe excitateur recourbé, pointu, mais excessivement petit pour le volume du Mollusque.

Les Rochers sont des animaux très-craintifs, et qui demeurent enfoncés dans leur coquille lorsqu'ils ne jouissent pas de leur pleine liberté dans des eaux vives et agitées. C'est ce qui fait que nous n'avons pu figurer cette espèce dans tout son développement et avec ses couleurs, représentées par des taches brunes sur un fond jaunâtre, variant même assez peu par la macération dans la liqueur.

ROCHER FINE-ÉPINE.

Murex tenuispina.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 158, n° 4.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 36, FIGURES 3-4.

Murex, testa anterius ventricosa, longe caudata, per totam longitudinem trifariam elegantissime spinosa, grisea; spinis longissimis tenuibus creberrimis superne aduncis; ventre mediocri, transversim sulcato et striato; spira prominente. Lamk.

Ce Mollusque est représenté dans sa plus grande extension, lorsque, placé sur le dos, il cherche un point d'appui pour se renverser et ramper. Son pied est très-gros, cylindrique, ovalaire, évasé, jaune en dessous et marbré sur les côtés de brun, de rougeâtre et de jaune. L'opercule qu'il porte postérieurement est grand, fermant en partie l'ouverture, mince, en forme de pepin de courge, onguiculé, rouge brun au milieu, jaune sur ses bords. On ne voit de la tête que deux tentacules

réunis à leur base, très-longs et très-pointus, cylindriques, ayant les yeux placés au milieu de leur longueur sur un renflement. Le manteau est grisâtre, découpé sur ses bords ou plutôt ondulé; car ses laciniures sont loin de se prolonger dans le canal des épines qu'elles forment. Il en est de même pour les Ptérocères. Le siphon est de la longueur du bec. Nous avons observé plusieurs fois qu'il lançait des jets d'eau par son extrémité, ainsi que nous l'avons représenté; ce qui pouvait dépendre de ses contractions, ou peut-être de la rentrée brusque de l'animal dans sa coquille.

Habite l'île d'Amboine.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	4	»
Épaisseur, en dedans des épines.....	1	1

ROCHER ZÉLANDAIS.

Murex zelandicus, nob.

PLANCHE 36, FIGURES 5-7.

Murex, testa globosa anterius ventricosa, subfragili, albida, longitrorsum quinquies spinosa, le-

viter transversim sulcata : spinis ultimi anfractus longioribus recurvatis ; spira longa, acuta ; apertura ovali et alba ; canali breve obtorta squamosa.

Jolie espèce, assez fragile, courte, très-épineuse, peu ventrue, à spire longue, très-pointue, dont les tours sont arrondis, bien distincts, carénés dans leur milieu par le rang d'épines dont ils sont couverts. Le dernier en a cinq rangées longitudinales, bien distinctes, se touchant par leur base. Les plus grandes avoisinent la suture. Toutes sont canaliculées, très-aiguës, et plus ou moins recourbées en arrière. Le dernier tour seul est faiblement sillonné. L'ouverture est grande, ovalaire, d'un beau blanc; la columelle lisse; le canal gros, assez long, un peu tordu, et fortifié de cinq lamelles décroissantes, qui existent chez les plus petits individus. Le bord droit est fortement épineux, et porte la plus longue de toutes les pointes en arrière.

La couleur de ce Rocher est d'un blanc jaunâtre uniforme; les jeunes sont plus élancés et ont la spire proportionnellement plus longue.

L'animal a le pied très-gros, cylindrique, allongé, dilaté en forme de cloche; les tentacules sont courts, assez épais, obtus, ayant les yeux fort près de leur pointe. Ces parties sont entièrement d'un blanc jaunâtre. Les tentacules paraissent ré-

ticulés par un blanc plus mat. L'opercule est également jaunâtre, ovalaire et onguiculé.

Habite la Nouvelle-Zélande, dans le détroit de Cook, à quelques brasses de profondeur.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	2	»
Épaisseur	»	9

ROCHER OCTOGONE.

Murex octogonus, nob.

PLANCHE 36, FIGURES 8-9.

Murex, testa fusiformi, subventricosa, apice acuta, transverse sulcata octofariam spinosa, rubro-fucescente; anfractibus sulcatis echinatis; canali supra valde varicosa; apertura ovali, violacea et striata.

Assez petite espèce, fusiforme, peu ventrue, dont la spire est longue, pointue, ayant des tours bien distincts, le dernier subitement plus gros, séparé de celui qui le précède par une suture pro-

fonde. Il est chargé de huit rangées longitudinales de varices épineuses, pressées, cannelées, déjetées à droite et recourbées en arrière. Elles sont réunies par des cannelures arrondies, qui sillonnent profondément la coquille en travers. Le reste de la spire présente la même disposition en décroissant jusqu'à la pointe, qui n'est plus que tuberculeuse. L'extrémité du canal a trois rangées obliques d'épines recourbées. L'ouverture est ovalaire, sillonnée et violacée sur le bord droit, blanche à la columelle. Le fond de la couleur est rougeâtre et les reliefs bruns.

L'animal a les tentacules gros, courts, aplatis, portant les yeux fort près de leur extrémité; le pied est ovalaire, blanchâtre en dessous, jaunâtre sur les côtés, avec de légères stries rougeâtres qui existent également sur la tête et les tentacules. Le manteau est rougeâtre. L'opercule est petit, pointu, onguiculé et brun rouge. Dans le dessin, le pied n'est pas ovalaire comme l'indique la description. Cela tient sans doute à la position que prenait alors l'animal.

Habite la baie des îles, à la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	4 ½
Épaisseur	»	7

—

ROCHER PALME-DE-ROSIER.

Murex palma-rosæ.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 161, n° 13.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 36, FIGURES 10-12.

Murex, testa fusiformi-elongata, angusta trifariam frondosa, transverse striata, luteo-rufescente, lineis fuscis cincta; frondibus brevissimis, dentato-crispis, in summitate roseo-violacescentibus; interstitiorum tuberculis parvis inæqualibus; spira longa; apertura alba aut rubra. Lamk.

Il existe, parmi ces Rochers, des espèces qu'il n'est pas facile de bien établir, par les différences seules qu'offrent les coquilles. La connaissance des animaux pourrait faciliter ces recherches s'il n'était pas aussi difficile de se les procurer. L'individu que nous offrons a son têt un peu plus raccourci que ceux de la collection de M. le duc de Rivoli. Indépendamment de quelques autres variétés de teintes, il a l'ouverture d'un rouge assez vif.

L'animal a le mufle gros, allongé; les tentacules courts, pointus, et les yeux plus près de leur base que de la pointe: ces parties sont rosées et piquetées de brun. Le pied, de forme ova-

laire, est jaune en dessous, jaunâtre, piqueté et strié de noirâtre sur les côtés. L'opercule est arrondi, peu pointu, rougeâtre, et ses éléments, au lieu d'être onguiculés, sont concentriques, un peu comme ceux de certains Tritons. Ce caractère pourrait bien n'être qu'accidentel.

Habite l'île de Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	9
Épaisseur	»	10

ROCHER RICINULOÏDE.

Murex ricinuloïdes, nob.

PLANCHE 36, FIGURES 13-16.

Murex, testa ovata, tuberculato-nodulosa, crassa, rugosa, transversim sulcata, octofariam varicosa, albescente vel luteola; apertura ovali, angusta, violacea; margine dextro dentato.

Ce petit Rocher est court, ovalaire, un peu ventru; sa spire courte, obtuse; son canal trian-

gulaire, légèrement relevé. Le dernier tour a huit grosses côtes longitudinales, réunies par six ou sept bandes transverses en relief, formant, avec les précédentes, des enfoncements quadrilatères profonds. Le bord droit est ondulé, foliacé, garni de sept tubercules constants, dont le postérieur est un peu plus éloigné des autres. L'ouverture est ovalaire, rétrécie, prolongée en arrière par un large sinus. La columelle est large, lisse, d'un violet clair comme le reste de la bouche. Cette coquille, toujours encroûtée d'un limon solide, paraît blanchâtre. Il faut considérer comme une variété un individu dont les tubercules sont plus rugueux, comme foliacés, et le bord droit profondément cannelé. Quelquefois aussi l'ouverture est blanche.

Cette espèce a de grands rapports avec le *Murex concatenatus* de M. Lamarck, sans que nous croyions cependant que ce soit le même; sa ressemblance avec les Ricinules est suffisamment indiquée par le nom que nous lui avons donné.

L'animal nous a offert le siphon saillant au-delà du canal, caractère que nous n'avons point vu dans d'autres Rochers. Son pied est ovalaire, allongé, ondulé sur les bords, jaunâtre, réticulé de brun rouge, de même que la tête et les tentacules, qui sont fort petits. Les yeux sont voisins de leur base. L'opercule est ovalaire, un peu pointu, onguiculé.

Habite l'île de Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	»
Épaisseur.....	»	7

ROCHER AUSTRAL.

Murex australis, nob.

Murex testa ovato-acuta, fusiformi subventricosa, trigona, albido-fuscescente, trifariam varicosa; transverse striata; varicibus parvulis dentatis; apertura rotunda, postice unidentata, margine dextro sulcata.

Petite espèce fusiforme, un peu ventrue, à queue grêle, allongée, assez pointue, à canal prolongé et dévié à gauche, de forme arrondie, mais triquètre; les trois arêtes variqueuses peu saillantes, dentelées, réunies par des sillons transverses rapprochés. Dans leur intervalle on voit de petits tubercules arrondis simples ou par deux. L'ouverture est arrondie, denticulée près du bord droit, et pourvue d'une dent à sa partie postérieure. Cou-

leur générale blanc jaunâtre. Nos individus n'étaient pas d'une grande fraîcheur.

L'animal a les tentacules courts, de couleur de suie, blancs seulement vers la pointe, où sont placés les yeux extrêmement petits. Le reste du corps est d'un jaune très-pâle piqueté de blanc.

Habite le port Western, à la Nouvelle-Hollande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	4
Épaisseur.....	»	7

—

Genre TRITON. — *Triton*, Lamarck.

TRITON RIDÉ.

Triton Spengleri.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 181, n° 6.
Murex Spengleri, Chemn. Conch. 11, t. CXCI, fig. 1839-1840.

PLANCHE 40, FIGURES 1-2.

Triton, testa ovato-oblonga, ventricosa, transversim rugosa, albido flavescente; rugis transverse striatis; sulco excavato rufo-rubente separatis, anfractibus superne tuberculato-nodosis; apertura alba, ampla, ætate valde dilatata; cauda brevi, recta. Lamk.

Cette belle espèce se fait remarquer, dans son état frais, par un léger épiderme réticulé qui s'enlève par la dessiccation en larges plaques. Son animal est totalement rouge clair, avec des anneaux de la même couleur aux tentacules et des points sur la tête et les côtés du pied. En dessous il est blanchâtre, avec de petites taches rougeâtres. L'opercule que nous avons figuré, également rouge, n'était probablement qu'un fragment.

Les tentacules sont assez gros, peu longs, renflés vers leur base, où ils portent les yeux.

L'individu que nous représentons, quoique jeune, était assez complet. On le trouve au port Western de la Nouvelle-Hollande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	7
Épaisseur.....	»	8

—

TRITON BOUCHE-SANGUINE, mâle.

Triton pileare.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 182, n° 9.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 40, FIGURES 13-15.

Triton, testa fusiformi-turrita, transverse sulcata; striis longitudinalibus decussata, albo et rufo variegata; anfractibus convexis, distortis, superne noduliferis; cauda ascendente; apertura longitudinali, sanguinea, albo-rugosa. Lamk.

Nous ne décrirons point cette belle coquille assez connue; nous ferons seulement remarquer que, lorsqu'elle n'a pas acquis tout son dévelop-

pement, le bord droit est creux, et présente sur toute sa longueur en dedans un sinus très-profond et ses sillons bien plus marqués. Dans son état naturel, elle est totalement recouverte d'un épiderme jaunâtre se moulant sur les reliefs, et duquel il s'élève une douzaine de lames longitudinales ondulées, très-poilues, scarieuses, et de couleur rousse. Dans le jeune âge, il est ventru, pointu aux deux extrémités comme une navette.

L'animal a les formes grosses et ramassées, le siphon court, ne paraissant pas faire saillie au-delà du canal. La tête est large, allongée en forme de mufle; les tentacules sont gros, courts, renflés près de leur base, où ils portent les yeux. Le pied est épais, ovalaire, élargi en avant, portant un assez grand opercule un peu pointu et onguiculé comme ceux des Fuseaux; ce qui le distingue en cela de ceux des autres espèces. Ce Mollusque, d'un jaune pâle uniforme au manteau et sous le pied, est couvert dans toutes ses autres parties de lunules brunes formant trois lignes sur le mufle. L'extrémité des tentacules est noire. L'organe excitateur est médiocre. Les Tritons se développent assez peu, et cet individu paraissait avoir souffert d'un trop long séjour hors de l'eau.

Habite Tonga-Tabou et Vanikoro.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	3	»
Épaisseur.....	1	»

TRITON CHLOROSTOME, femelle.

Triton chlorostomum.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 185, n° 20.

PLANCHE 40, FIGURES 16-17.

Triton, testa subturrita, crassiuscula, transversim sulcata et striata, tuberculato-muricata, griseo-cærulescente, maculis variis picta; cauda breviuscula, contorta; apertura flava; columella rugosa; labro intus dentato. Lamk.

Pour la forme et les couleurs, ce Triton se rapproche beaucoup du précédent. Les bords du manteau sont ondulés et plissés, pour s'accommoder aux cannelures de l'ouverture; le siphon est assez long, de même que la trompe, que nous n'avons point trouvée garnie de lames cornées, ce qui tient probablement à son exiguité. La grande branchie occupe toute la partie gauche de sa cavité. On voit au côté droit les follicules muqueux, formant un triangle de bandes transverses. L'opercule est ovalaire, jaunâtre et onguiculé.

Tout le corps de ce Mollusque est d'un jaunâtre clair, avec des taches irrégulières ou légèrement arrondies, brunâtres, assez rapprochées, s'étendant jusque sur le cou.

Habite l'Ile-de-France.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	8 ½
Épaisseur	»	9

TRITON DOS-NOUEUX.

Triton tuberosum.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 185, n° 18.
Ibid. pour la synonymie.
Toffoué, par les indigènes de Tonga.

PLANCHE 40, FIGURE 18.

Triton, testa ovata, caudata, transversim sulcata, rufo-rubente; ventre magno, tuberoso, superne angulato; anfractibus angulo tuberculiferis: tuberculo dorsali magno, compresso; cauda ascendente; columella superne callosa. Lamk.

L'animal a le cou allongé, rétréci au milieu, les tentacules très-longs et pointus, plus gros à la

base, près de laquelle sont placés les yeux, un peu saillants. Le pied est large, ovalaire, presque carré en avant, jaunâtre et ponctué de brun en dessous et de noirâtre sur les côtés. La tête et les tentacules ont de petites lunules d'un brun clair. Le siphon dépasse un peu le canal; il est gros, agréablement ponctué de noir et de blanc, de même que le manteau, qui déborde la tête et le pied pour former le vernis blanc qui entoure l'extérieur de cette coquille. Son opercule n'est pas onguiculé, mais lamelleux, ovalaire, c'est-à-dire que les éléments en sont concentriques à sommet marginal. Cette espèce se trouve aux îles des Amis.

La variété, qui offre une zône blanche sur son dernier tour, présente aussi quelques différences dans la coloration de son animal, qui est entièrement d'un jaune verdâtre, avec des lunules et des taches brunes très-rapprochées. Le siphon, qui dépasse le canal, est aussi de la même couleur. L'opercule est fort mince, jaunâtre, ovalaire, presque onguiculé, différant un peu de celui décrit ci-dessus.

Comme cette coquille avait son bord droit mince, canaliculé intérieurement, annonçant un jeune âge, nous ne pouvons assurer si les bandes blanches du dernier tour et la couleur un peu différente de l'animal tiennent à cet état ou à la variété elle-même.

Habite l'île de Vanikoro.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	9
Épaisseur	»	11

—

TRITON GRIMAÇANT, femelle.

Triton anus.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 186, n° 21.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 40, FIGURES 6-10.

Triton, testa ovata, ventricoso - gibbosa, distorta, subtus planulata, supra nodulosa, subcancellata, albida, rufo-maculata; apertura coarctata, sinuosa, irregulari, ringente; labro valde dentato; cauda brevi, recurva. Lamk.

L'animal et la coquille de cette espèce tiennent autant aux Casques qu'aux Tritons, de sorte que nous avons été un instant embarrassés pour savoir dans lequel de ces deux genres nous la ferions entrer. Un caractère, qui paraîtra peu important sans doute, nous a déterminés pour ce dernier, c'est celui de la coloration par lunules et

les anneaux des tentacules, communs à presque tous les Tritons.

Ce Triton a les tentacules gros et courts, obtus, portant les yeux sur un renflement vers le milieu de leur longueur. Le pied est court et ramassé, carré, sillonné en avant; l'opercule est arrondi, subcordiforme, à lamelles concentriques et à sommet médian. La trompe est excessivement longue, déliée, probablement dépourvue de crochets. L'estomac, très-développé, allongé, commence aussitôt après le ganglion cervical; ses parois sont minces, et il était rempli d'une substance verdâtre en bouillie, qui semble indiquer que l'animal mange beaucoup. Deux grosses glandes salivaires occupent les côtés de l'œsophage, comme dans les Casques : celle de gauche était fort longue, et la droite ramassée en boule. Le siphon respiratoire est à peine indiqué; la plus grande des branchies a ses lamelles courtes et assez pressées. L'utérus et le rectum sont accolés l'un à l'autre, et de même longueur. Les follicules qui tapissent la paroi supérieure de la cavité pulmonaire sécrètent une mucosité qui ne se dissout plus dans l'eau froide après avoir macéré dans l'alcool, ce qui la distingue de la mucosité de la plupart des autres Mollusques. La pourpre que cet animal produit teint la liqueur en un vert sombre très-tenace.

Ce Triton est jaune d'orpin, avec des lunules

jaune-clair, plus ou moins régulières, sur la tête et les côtés du pied. Les tentacules sont annelés de rouge; le bord du manteau est jaunâtre, strié de rouge; la trompe, rougeâtre, aurore à sa pointe.

Habite le port Dorey, à la Nouvelle-Guinée. Il y est rare; et même nous n'avons trouvé que deux fois ce Mollusque vivant. Il se développe lentement et difficilement.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	2	»
Épaisseur	1	»

—

TRITON BOUCHE-BLANCHE.

Triton leucostomum.

Ranelle bouche-blanche, Lamarck, An. s. v., t. VII, page 150, n° 2.

PLANCHE 40, FIGURES 3-4.

Triton, testa ovato-conica, transversim tenuissime striata, rufo-castanea; anfractibus medio tuberculis parvulis serie unica cinctis; varicibus albo nigroque variis; fauce alba. Lamk.

Nous ne trouvons pas de caractères suffisants dans l'animal et même, à bien prendre, dans la coquille, pour séparer les Ranelles des Tritons; et surtout la Ranelle leucostome, qui ne présente pas de triples tuyaux canalifères le long des deux côtés de la spire. Cette espèce, encore inédite dans son état naturel, est recouverte par un épiderme jaunâtre très-finement velu; l'extrémité de la spire paraît toujours rouge.

L'animal a la tête large, portant de gros tentacules cylindriques, écartés, évasés en branche de lyre, ayant les yeux près de leur base et saillants. Le pied est large, quadrilatère, sillonné en avant et de couleur jaunâtre. Les tentacules ont un cercle rouge au dessus des yeux. La tête est piquetée de la même couleur. La trompe est cylindrique dans son allongement, cordiforme, lorsquelle est rentrée; elle est garnie d'une langue assez longue, armée de cinq rangées de crochets simples, dont les deux latérales se touchent presque. Deux glandes salivaires se rendent à l'œsophage. Les branchies ne présentent rien de remarquable. Dans le mâle, l'organe excitateur est long, large et sillonné sur le côté. L'opercule est large, ovalaire, à lamelles concentriques, à sommet subterminal.

Cette espèce habite le port du Roi-Georges, à la Nouvelle-Hollande. Un autre individu, provenant de la Nouvelle-Zélande, dans la baie des

Brèmes, a les tentacules piquetés de brun rouge de même que les parties latérales du pied, lequel est jaune en dessous. La tête a une ligne blanche au milieu.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	2	6
Épaisseur.....	1	4

—

TRITON GRANIFÈRE.

Triton graniferum.

RANELLE GRANIFÈRE, Lamarck, An. s. v., t. VII, page 153, n° 9.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 40, FIGURES 21-22.

Triton, testa oblonga, ovato-conica, scabriuscula, striis granosis cincta, albo-lutescente aut rufa, albo-fasciata; granis subacutis; columella sulcata; labro margine dentato. Lamk.

Cette petite espèce, qu'on distingue facilement à ses granulations rougeâtres sur des lignes transversales, a les tentacules cylindriques obtus, légè-

rement rougeâtres, doublement annelés de rouge-brun au dessus des yeux. Le pied est large, ovalaire, un peu élargi et carré en avant; il est rouge brun en dessous avec des points de la même couleur. Le siphon ne dépasse point le canal. L'opercule est arrondi, à lamelles concentriques et à sommet presque central. Les éléments de cette pièce peuvent varier de manière à porter le sommet vers une des extrémités, comme nous nous en sommes assurés sur un individu provenant de la Nouvelle-Irlande, en tout semblable à celui que nous décrivons, et que nous avons pris à Tonga-Tabou. Ce Mollusque est un de ceux qui transmettent leur couleur à la coquille.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	6
Épaisseur.....	»	8

TRITON GIBBEUX.

Triton bufonium.

RANELLE GIBBEUSE, Lamarck, An. s. v., t. VII, p. 152, n° 7.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 40, FIGURES 11-12.

Triton, testa ovali, gibba, crassa, tuberculato-

nodosa, albo-grisea, maculis minimis fuscis picta; laterum nodulis utrinque tribus canaliferis; apertura alba, subrotunda; labro crassissimo, margine interiore dentato. Lamk.

Cette espèce est celle qui sert de type au genre Ranelle de M. Lamarck. Ses bourrelets latéraux ont fait penser à cet auteur que l'animal était obligé de saillir d'un demi tour jusqu'à ce que ces excroissances fussent formées. Pour nous, qui n'avons remarqué aucune différence entre ce Mollusque et celui des Tritons proprement dits, nous ne pouvons ni concevoir ni supposer le mécanisme dont il s'agit. La sécrétion des tuyaux canalifères et des varices qui leur sont intermédiaires, se fait naturellement par les bords du manteau, qui s'allonge un peu plus pour produire les premiers : c'est comme un double siphon placé aux deux diamètres de l'ouverture. Nous n'ajouterons rien aux détails de cette coquille qui est très-connue, mais rare, car, dans nos voyages, nous ne l'avons trouvée qu'une ou deux fois vivante. Un individu avait sa bouche violacée et ses bourrelets orangés. On peut voir que son animal est en tout point celui des Tritons. Ses tentacules sont gros, obtus, portés sur une tête en forme de lyre, ayant les yeux près de leur base. Ils sont jaunâtres, piquetés de rouge et doublement annelés de noir. Le pied est ovalaire, élargi en avant, piqueté de

rougeâtre sur un fond jaune, marqué de stries brunes sur les côtés. Le siphon, qui est assez long et dépasse un peu le canal, offre les mêmes teintes. L'opercule est petit, rougeâtre, régulièrement ovalaire, et onguiculé.

Habite le havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	2	3
Épaisseur	1	3

—

Genre POURPRE. — *Purpura*, Lamarck.

POURPRE NATTÉE.

Purpura textilosa.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 242, n° 24. — Encyclop. pl. 398, fig. 4-6.

PLANCHE 37, FIGURES 1-3.

Purpura, testa ovato-acuta, ventricosa, rugis crassis elevatis alternis minoribus succincta, striis longitudinalibus tenuissimis decussata, squalide alba; spira mediocri; apertura patula; labro intus profunde sulcato. Lamk.

L'animal de cette Poupre a les tentacules gros, courts, coniques, peu pointus, d'un brun foncé, violacé, portant les yeux près de leur extrémité. Le pied est grand, dilaté, largement ovalaire, d'un blanc-jaunâtre en dessous, et brun-violet sur les côtés, portant un assez large opercule ovalaire ou subquadrilatère, à lamelles appliquées les unes à côté des autres, presque droites ou subongniculées, comme le dit M. de Blainville. Sa couleur est chocolat ou mieux terre de Sienne calci-

née. Le siphon n'est point indiqué dans le dessin comme faisant saillie au dehors ; il est brun à son extrémité, et blanc dans le reste de son étendue.

La trompe est fort longue, toujours rentrée et garnie d'un ruban corné très-long L'œsophage est étroit, et reçoit le canal excréteur d'une très-grosse glande pyriforme de couleur brun-rouge. L'intestin se termine par un rectum très-dilaté, s'ouvrant au côté droit. L'organe de la Pourpre est composé de cinq à six faisceaux de ramifications ressemblant à celles du cervelet des mammifères. Le testicule accolé au foie communique, par un long canal déférent, avec l'organe excitateur fortement contourné, de grandeur médiocre, placé au lieu accoutumé, près le tentacule droit.

Une assez grande cavité pulmonaire contient deux peignes branchiaux inégaux, placés au bord gauche du manteau. Une grosse veine pulmonaire verse le sang dans un cœur presque arrondi, ayant une large oreillette. L'aorte, à sa sortie du ventricule, se divise en deux branches, dont l'une se porte en avant, et l'autre dans les viscères abdominaux.

Cette Pourpre devient très-grosse. Elle habite la Nouvelle-Zélande, et se trouve communément dans les eaux courantes et sur les rochers de la Passe des Français.

DIMENSIONS.	pouces.	lignes.
Longueur	2	8
Épaisseur	1	5

POURPRE SEAU.

Purpura haustum.

Martyn, fig. 9, e. *Buccinum haustum.*

PLANCHE 37, FIGURES 4-8.

Purpura, testa ovato-oblonga, ventricosa, antice subacuta, fusco-virescente, rugosa, transversim striata; spira brevi, conica; apertura ovali, ampla, violacea aut albida, margine usta, dentata; columella valde complanata, canaliculata, postice maculata.

Il existe, dans Martyn, une bonne figure de cette Pourpre, sous le nom de *Buccinum haustum*, dénomination que nous lui conservons, en la rendant en français par le mot assez impropre de seau. Cette espèce ne se trouvait point dans les collections de France avant le voyage de *l'Astrolabe*, qui l'a rendue fort commune. Sa forme est ovalaire, allongée, un peu pointue en avant, ventrue, à spire courte, conique, ne formant que quatre tours, transversalement striée. Son ouverture est fort grande, ovalaire, largement évasée, à columelle très-aplatie, arquée, largement canaliculée, blanche, avec une tache brune en arrière. Le bord droit s'arrondit en arc, et forme une pointe en bec en avant, à son union

avec la columelle. Il est sillonné seulement près de son contour, et comme brûlé, tandis que le fond est blanc-bleuâtre. Dans les jeunes individus l'ouverture est d'un bleuâtre foncé. Le dessus de la coquille est rugueux, d'un brun verdâtre sale.

L'animal a ses tentacules fort gros, presque cylindriques, obtus, avec les yeux très-près de leur pointe. Le pied est large et quadrilatère; il est dépassé en arrière par une lamelle charnue, sur laquelle repose l'opercule, qui est ovalaire, large, subouguiculé, d'un beau rouge-brun. Ce pied prend quelquefois une assez singulière forme rétrécie que nous avons représentée dans notre dessin. Il est jaunâtre, strié en dessous, taché de blanc sur les côtés. Les tentacules sont blancs, linéolés de blanc-mat.

Du vivant de l'animal, la trompe ne sert que pour pénétrer dans les Mollusques dont il se nourrit. Le siphon, qui est assez long, ne dépasse point le canal.

Habite tout le contour de la baie Tasman, à la Nouvelle-Zélande, sur les rochers. Il y en a beaucoup dans la Passe des Français.

DIMENSIONS PRISES SUR UN INDIVIDU MOYEN.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	10 $\frac{1}{2}$
Largeur	1	1
Épaisseur	»	11

POURPRE ARMIGÈRE, variété.

Purpura armigera, var.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 237, n° 7.

PLANCHE 37, FIGURES 17-19.

Purpura, testa ovata, turbinata, transversim striata; tuberculis elongatis, obtusis transverse pluriseriatis armata, albida; spira conica, tuberculata; apertura flava, ad dextrum rubro sulcata; labro tenui intus recurvato, undatim sinuoso denticulato, castaneo; columella crassa, luteo fuscescente.

Cette Pourpre est une très-forte variété de l'Armigère, si même ce n'est point une autre espèce. Elle est chargée de trois gros tubercules coniques, obtus; la différence est dans l'ouverture, dont le bord droit est mince, recourbé en dedans, denticulé, maculé de brun et fortement ondulé par la terminaison de quelques tubercules: plus profondément, il est jaune clair, sillonné par des lignes aurores. La columelle est lisse, arrondie, aplatie et un peu cannelée à sa base, largement tachée de brun-marron en arrière. Le canal est court et assez largement ouvert.

L'animal a le pied grand, ovalaire, jaune en dessous et réticulé de noir sur les côtés; les ten-

tacules assez gros, coniques, obtus, jaunâtres, avec un cercle noir au-dessus des yeux, qui ne sont pas aussi près de la pointe que dans les espèces précédentes. Le siphon est fort long et dépasse le canal, en s'évasant à son extrémité.

L'opercule est grand, subovalaire, à lames appliquées et presque droites, de couleur brun-foncé.

Cette Pourpre habite Tonga-Tabou. Toujours recouverte d'un enduit terreux d'un blanc sale, elle doit être jaunâtre avec des taches brunes.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	2	1
Épaisseur, non compris les tentacules...	1	4

POURPRE MARRON-D'INDE, VAR.

Purpura hippocastanum.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 238, n° 9.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 38, FIGURES 1-4.

Ibid. FIGURES 5-6, variété plus grande.

Purpura, testa ovato-abbreviata; sulcis subsquamosis cincta, tuberculis elongatis spiniformi-

bus muricata, albo et nigro marmorata; labro sinuoso, intus verrucoso. Lamk.

La variété qui a servi à notre dessin se fait remarquer par sa petitesse, quoique bien adulte. Elle tient beaucoup de la Ricinule mûre, mais elle est plus grande qu'elle; son ouverture n'est point la même pour la coloration, qui est d'un blanc-bleu, taché de rougeâtre-violacé, avec cinq dents au bord droit, d'où partent cinq raies transverses violacées; à la partie postérieure est une callosité décurrente. Ses tentacules sont à peu près égaux, bruns, avec des lignes d'un vert sale dans les sillons. La spire est conique, obtuse.

L'animal a le pied quadrilatère, allongé; les tentacules longs et gros, pointus, portant les yeux sur un renflement de leur pointe; le siphon est élargi à son extrémité et dépasse un peu le canal. Toutes ces parties, ainsi que le manteau, sont d'un jaune-verdâtre, tachées de brun, excepté le pied qui est jaunâtre, uniforme en dessous, et marqué d'un rouge-brun sur les côtés. L'opercule est ovalaire, obliquement pointu à une extrémité, brun foncé au milieu, et rouge sur les bords.

Habite l'île de Tikopia. L'espèce proprement dite se trouve à Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	1
Épaisseur.....		8

POURPRE DE L'ASCENSION.

Purpura Ascensionis, nob.

PLANCHE 37, FIGURES 20-23.

An. *Murex Moega* de Martini ? pl. 100, fig. 961-962.

Purpura, testa ovato-abbreviata, ventricosa, crassa, transversim striata, nec tuberculosa, squalide alba; spira brevissima, retusa, apertura splendido-alba, postice canaliculata; columella plana, punctis quaternis spadiceis inæqualibus notata; labro margine denticulato et striato.

On pourrait prendre cette Pourpre, au premier aspect, pour la Néritoïde de M. Lamarck, à laquelle elle ressemble beaucoup en effet, mais dont elle diffère par l'absence constante de tubercules sur le dernier tour, comme nous avons pu le vérifier sur tous les individus que nous avons rapportés. Nous croyons que c'est elle que Martini a figurée, plutôt que la Néritoïde. Cette Pourpre est globuleuse, striée en travers de lignes rougeâtres sur un fond verdâtre. Son ouverture est ovalaire, d'un superbe blanc de faïence; elle paraît augmentée par le large aplatissement de la columelle

régulièrement marquée de quatr tubercules ronds, inégaux, couleur de chocolat. Le canal est à peine saillant. Le bord droit est dilaté, arrondi, crénelé, rougeâtre, quelquefois ponctué de brun. Sa partie postérieure est un profond sinus, et il est de plus légèrement sillonné de blanc en dedans.

L'animal a le pied large, quadrilatère, arrondi, jaunâtre en dessous, brun-rouge très-foncé et velouté sur les côtés. Les tentacules, gros, pointus, ont les yeux placés près d'un renflement de leur extrémité; ils sont d'un beau brun, de même que la tête et l'extrémité du siphon, qui est petit et fait peu de saillie. Le manteau est rougeâtre et légèrement frangé. L'opercule est large, subquadrilatère, allongé, brun, presque noir au milieu, rouge aux extrémités; ses éléments cornés sont en lames presque droites.

Cette belle espèce habite les rivages de l'Ascension. Elle n'y est pas rare.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	5
Épaisseur	»	9
Largeur	1	1

POURPRE MONODONTE.

Purpura monodonta, nob.

PLANCHE 37, FIGURES 9-11.

Purpura, testa minima, ovato-globosa, antice acuta, transversim tenuissime striata, luteo-virescente; columella acuta, brevi; apertura amplo-ovali, margine denticulata; columella plana, depressa, alba aut violacea, basi unidentata.

Très-petite espèce fort élégante, qui fait le passage au genre Licorne. Elle est ovalaire, un peu ventrue, à spire arrondie et subitement pointue, très-finement striée en travers d'un jaune-verdâtre. L'ouverture est fort large par la dilatation du bord droit, qui est denticulé, et par l'aplatissement en forme de gouttière de la columelle, qui porte une petite dent à sa base vers l'extrémité du canal: ce dernier est arrondi ou pointu, et peu saillant. La bouche est ou totalement blanche ou violette sur la columelle. L'opercule est ovalaire, très-allongé et rodé.

Cette Pourpre, dont nous ne connaissons point l'animal, habite l'île de Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	6
Largeur	4
Épaisseur	3

POURPRE STRIÉE.

Purpura striata, nob.

PLANCHE 37, FIGURES 12-14.

Purpura, testa elongato-conica, tuberculato-plicata, longitrorsum et transversim striata, fusco-rubente; apertura elongata, crassa, angusta, rubente-violacea; margine dextro sulcata; columella undosa.

Cette espèce est fort épaisse, allongée, à forme de Buccin, dont la spire est conique, pointue, l'ouverture très-allongée faisant la moitié de la coquille, rétrécie, à bord droit, épais, évasé, denticulé et profondément sillonné, rougeâtre, quelquefois brun sur le limbe. La columelle est arrondie, ondulée, et seulement aplatie à sa base.

Le test en dessus a de gros plis longitudinaux un peu tuberculeux, finissant à la base, et des sillons transverses, coupés longitudinalement par

des stries très-fines, écailleuses et ondulées. Le fond de la couleur est d'un assez joli brun, sur lequel se dessinent les sillons transverses qui sont blanchâtres. La columelle est violacée. L'opercule est ovalaire et semblable à celui des Pourpres.

Habite le havre Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	8
Épaisseur	1	9

POURPRE TREILLISÉE.

Purpura cancellata, nob.

PLANCHE 37, FIGURES 15-16.

Purpura, testa ovato-elongata, subventricosa, tuberculata, luteo-virescente; plicis tuberculosis transversim sulcatis onusta; apertura ovato-angusta, luteo-fuscescente, margine dextro tuberculato; spira conica et crassa.

Assez petite espèce, ventrue, conique à ses deux extrémités, tuberculeuse, profondément plissée en long, et traversée par des bandes larges lais-

sant entre elles de petits enfoncements quadrilatères, qui rendent cette coquille comme treillisée. Les tubercules de la base des derniers tours sont les plus élevés. La spire est grosse, conique et obtuse. L'ouverture est ovalaire, rétrécie, d'un jaune maculé de violet, avec un pli décurrent en arrière, et des tubercules au bord droit. La columelle est blanche et arrondie; le canal assez marqué, un peu tortueux. Le dessus de cette coquille est d'un jaune légèrement verdâtre.

Nous n'en connaissons point l'animal, et nous présumons qu'elle provient de Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	1
Épaisseur	»	7

POURPRE NASSOÏDE.

Purpura nassoïdes, nob.

PLANCHE 38, FIGURES 7-9.

Ibid., FIGURES 10-11, VARIÉTÉ.

Purpura, testa globosa, crassa, apice conica, acuta, albido-lutescente, tuberculosa, longitudi-

naliter transversimque plicata; apertura ovali, maxime angusta, alba; margine dextro undulato, dentato; columella lævi aut tuberculosa.

Varietas, testa magis elongata atque plicata; apertura aurantiaca.

Petite espèce qui a des rapports avec les Nasses par sa forme globuleuse et ses plis longitudinaux tuberculeux, coupés par des sillons transverses. Son sommet est conique, un peu obtus; son ouverture très-rétrécie, tranchante sur le bord droit, qui est ondulé et tuberculeux. La columelle est plate et rugueuse, ou lisse et un peu tordue. Le canal est un peu long et recourbé. Ces parties sont blanches, et le reste de la coquille est d'un blanc-jaunâtre.

Nous n'en connaissons point l'animal; mais l'opercule est grand, lamellé et appartient bien au genre.

Cette espèce habite l'île de Tonga-Tabou.

La variété plus allongée, qui provient de la Nouvelle-Irlande, a la spire plus pointue et cinq grosses côtes longitudinales espacées. Son ouverture, également fort rétrécie, est tuberculeuse sur les deux bords et d'un rouge vif.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	9
Épaisseur	5

—

POURPRE RÉTICULÉE.

Purpura reticulata, nob.

PLANCHE 38, FIGURES 17-18.

Purpura, testa parvula, ovato-acuta, albida-fuscescente, transversim sulcata, tenuissime reticulata; anfractibus elevatis, carinato-nodosis; apertura ampla, margine undosa et striata.

Cette petite espèce a le port de la Pourpre rustique, c'est-à-dire qu'elle a la spire allongée, pointue, à tours élevés, portant une rangée de petits tubercules bruns sur un fond d'un jaune sale. Le dernier tour a deux rangées de nodosités. Indépendamment de cela, il est ceint de petites cordelettes, dont les intervalles sont très-finement réticulés. Ces réseaux existent seuls au sommet. L'ouverture est grande, ovalaire avec un canal bien marqué, et striée sur le bord droit.

Habite le port Western, à la Nouvelle-Hollande.

Nous n'en connaissons point l'animal, et notre individu, sans être altéré, n'était point vivant.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	7
Épaisseur	4

POURPRE RAPE.

Purpura scobina, nob.

PLANCHE 38, FIGURES 12-13.

Purpura, testa ovato-oblonga, transversim costata, rugosa; squalide lutea; interstitiis lamellosis imbricatis; apertura ovali minore fuscescente, labro undulata, intus tuberculata, sulcata; spira conica, crassa, subacuta.

Assez petite espèce, oblongue, à spire épaisse, un peu pointue, dont les tours sont carénés, noduleux; le dernier a trois grosses côtes transverses, rugueuses, dans les intervalles desquelles sont plusieurs rangées de petites écailles imbriquées, rudes comme une râpe. L'ouverture est ovalaire, assez étroite, ondulée sur le bord droit, qui est denticulé et sillonné. La columelle est lisse et forme un sinus en arrière à sa réunion au côté opposé. Cette coquille est d'un jaunâtre en dessus et d'un fauve-violacé dans l'ouverture. Nous n'en connaissons point l'animal.

Elle habite la Nouvelle-Zélande.

Ce n'est pas la même que la rugueuse, avec laquelle elle a des rapports.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	»
Épaisseur	»	6

—

POURPRE BOURGEONNÉE.

Purpura mancinella.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 239, n° 12.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 38, FIGURES 14-16.

Purpura, testa ovato-ventricosa, crassa, tuberculis subacutis basi rubris transversim seriatis muricata, albo-rubente; spira conico-acuta; apertura flava; labro intus striato: striis rubro coloratis.

L'animal de cette jolie Pourpre nous a présenté un caractère qui pourrait bien ne pas être constant dans tous les individus : le pied fortement bilobé en avant, ovalaire, un peu lancéolé en arrière, blanc-jaunâtre en dessous, rougeâtre sur les côtés, avec des taches noires, de même que sur la tête et les tentacules. Ces derniers ont de

plus un large anneau noir au dessus des yeux, lesquels sont placés sur un renflement de leur base. Le bord du manteau est frangé, et le siphon de couleur brune. La trompe elle-même est rougeâtre : cette teinte est également celle de l'opercule, qui est quadrilatère.

Cette pourpre provient d'Amboine.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	2
Épaisseur	»	8

POURPRE RUGUEUSE.

Purpura rugosa, nob.

PLANCHE 38, FIGURES 19-21.

Purpura, testa ovato-acuta, scabrosa, transversim carinata, longitudinaliter plicato-foliacea, fuscescente; apertura ampla, violacea, margine undulata et sulcata; columella longitrorsum plicata.

Cette espèce est ovale, allongée, à spire grosse, pointue, très-rugueuse, comme rongée, fortement carénée sur ses tours; le dernier compte quatre

à cinq de ces arêtes transverses, croisées par des plis longitudinaux, ondulés, un peu foliacés, ce qui rend cette coquille grossièrement rude. Son ouverture est grande, ovalaire, d'un rouge-violacé sombre, avec un ruban jaunâtre sur le bord droit, qui est ondulé et largement sillonné. La columelle aplatie est de la même couleur, avec un pli arqué en long, blanchâtre. Le reste du test est brunâtre, avec des reflets jaunâtres.

L'animal a le pied ovalaire, un peu élargi en avant; les tentacules gros, coniques, terminés en pointe aiguë, portant les yeux vers leur extrémité. Ils sont blanchâtres ainsi que le siphon, qui est court. Le pied est blanc-jaunâtre en dessous, avec une légère teinte brune sur le bord; ses côtés sont d'un vert-clair, tachés de blanc-jaunâtre. L'opercule est ovalaire et presque noir.

Cette pourpre se trouve à la Nouvelle-Zélande. La couleur de sa bouche est beaucoup plus intense sur le vivant.

Bien qu'elle ait quelques rapports avec la Thiarelle de Lamarck, elle se rapproche davantage de la Pourpre râpe, que nous avons précédemment décrite, et dont elle se distingue par sa bouche plus large, moins épaisse, sans tubercules et différemment colorée.

DIMENSIONS.

	pouces	lignes.
Longueur	1	2
Épaisseur	»	8

POURPRE THIARELLE.

Purpura thiarella.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 246, n° 37.

PLANCHE 39, FIGURES 4-6.

Purpura, testa ovato-acuta, ventricosiuscula, transversim striata, longitudinaliter subplicata, griseo-fulva; anfractibus superne angulatis, supra planulatis, ad angulum tuberculato-coronatis; spira subcontabulata; labro intus sulcato. Lamk.

L'individu que nous représentons est une variété plus courte, plus élargie transversalement, et dont l'ouverture, violacée dans son contour, est au fond d'un blanc-bleuâtre. Le bord droit a cinq bandes courtes, violettes.

L'animal a les tentacules longs, assez gros, obtus, portant les yeux au tiers antérieur de leur longueur. Ils sont blancs à leur pointe, noirs dans le reste de leur étendue, de même que le siphon et les côtés du pied. Le dessous seul de ce dernier est jaune et de forme ovalaire. L'opercule est subquadrilatère et rougeâtre.

Cette Pourpre habite l'île de Vanikoro.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	»
Épaisseur	»	8

—

POURPRE GUIRLANDE.

Purpura sertum.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 243, n° 25.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 39, FIGURES 11-13.

Purpura, ovato-oblonga, transversim striato-granulosa, striis longitudinalibus impressis decussata, maculis latis albis et rufis inæqualibus variegata; anfractibus convexis, superne depressis; columella fulva. Lamk.

Cette pourpre, bien connue, présente quelques variétés dans sa coloration, qui est cependant plus ou moins rougeâtre. L'animal a les tentacules petits et les yeux placés vers le milieu de leur longueur. Ils sont blancs à la pointe, noirs, piquetés de blanc sur la base, de même que le dessus de

la tête et les côtés du pied. Le cou est d'un brun clair, le manteau jaune, bordé de noir et de blanc. Le pied est grand, ovo-quadrilatère, jaune en dessous. L'opercule est arqué d'un côté, droit de l'autre, subonguiculé, brun au milieu, orangé sur les bords. Le siphon n'est point apparent au-delà du canal.

Cette espèce se trouve au port Dorey de la Nouvelle-Guinée.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	2	»
Épaisseur	»	8

—

POURPRE DE SAINTE-HÉLÈNE.

Purpura helena, nob.

PLANCHE 39, FIGURES 7-10.

Purpura, testa ovata, ventricosiuscula, transversim striata, griseo-virescente, albo et nigro punctata; ultimo anfractu tuberculis bicoronato; spira brevi, acuta; apertura elongata, sulcata, violacea.

C'est après un examen attentif de la coquille et de l'animal que nous nous sommes décidés à consi-

dérer cette Pourpre comme une espèce nouvelle, différente de la Bicostale et surtout de la Thiarelle, avec laquelle elle a tant de rapports, que, sans la connaissance de l'animal, il eût paru assez naturel de ne la considérer que comme une variété à deux rangées simples de tubercules sur le dernier tour.

Elle est courte, ventrue, à spire aiguë, finement striée en travers, d'un gris verdâtre, ponctuée de brun et de blanchâtre. L'ouverture diffère de celle de la Thiarelle par ses nombreux sillons rapprochés au bord droit. Elle est d'un brun-violacé sombre, avec quatre bandes d'un blanc-bleu. La columelle est blanche, tachée de rougeâtre.

L'animal a la tête, le siphon et les tentacules bleuâtres, piquetés de brun. Ces derniers ont les yeux placés au tiers antérieur de leur longueur, et au dessus est une bande brune. Le pied est allongé, ovalaire, à sillon marginal antérieur, rouge-violacé en dessous, et marqué de stries longitudinales, maculé de rouge-brun sur les côtés, avec un liséré rosé sur le limbe. Le siphon, qui dépasse le canal, est rougeâtre à la pointe. L'opercule est rougeâtre, et subquadrilatère.

Ce Mollusque est assez commun sur les rochers de l'île Sainte-Hélène. Peut-être se trouve-t-il aussi à l'Ascension.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	11
Épaisseur	6

POURPRE HÉRISSON.

Purpura histrix.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 247, n° 41.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 39, FIGURES 14-16.

Purpura, testa obovata, ventricosa, transversim striata, spinosa, lutescente; spinis longiusculis, canaliculatis, transversim quadriseriatis; spira brevi, acuta; fauce rosea; labro margine interiore dentifero. Lamk.

L'animal de cette élégante petite Pourpre a les tentacules déliés et pointus, verdâtres, avec un cercle noir au dessus des yeux, qui sont placés fort près de la base des tentacules. Toutes les autres parties du corps sont d'un vert passant au vert-jaunâtre, avec des points blanchâtres. Le pied en dessous est vert-pomme clair, avec des points jaunes sur le pourtour. L'opercule est grand et ovalaire: les lames cornées sont plus contournées que dans la plupart des autres Pourpres.

Habite le havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	8
Épaisseur	6

POURPRE MURIQUÉE.

Purpura horrida.

Ricinule muriquée, Lamarck, Anim. s. v. t. VII, p. 231, n° 1.
Ibid. pour la synonymie.
Kivikivi, par les indigènes de Tikopia.

PLANCHE 39, FIGURES 1-3.

Purpura, testa obovata, subglobosa, tuberculis crassis brevibus acutis nigris echinata; interstitiis albis; spira brevissima; apertura ringente, violacea. Lamk.

Le genre Ricinule ne peut plus être admis, soit qu'on veuille l'établir d'après la forme de la coquille, ou d'après celle de l'animal. Par la coquille, la transition des espèces épineuses, à ouverture rétrécie, ringente, aux espèces lisses, est tellement insensible, qu'on ne pourrait pas fixer la limite des unes et des autres. Quant aux Mollusques et aux opercules, il n'y a aucune différence, comme on peut le voir en jetant un coup d'œil sur nos dessins.

L'animal de la Pourpre muriquée est d'un vert glauque, ponctué de blanc. Le pied est long, subovalaire, presque carré et à sillon marginal en avant, arrondi en arrière, avec une bandelette noire sur les côtés. Les tentacules ont un cercle rougeâtre et les yeux vers leur milieu. Le siphon est court, mais fort gros. Le manteau, qui est découpé, ondulé, est également verdâtre avec des taches blanches. L'opercule est ovalaire, rouge brun vif, à fibres droites et un peu contournées vers l'extrémité la plus large; l'ouverture de la coquille est tellement rétrécie, que l'opercule est obligé de se présenter obliquement et de côté pour se cacher dans sa profondeur.

Cette espèce habite la petite île de Tikopia.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	13
Largeur	»	11
Épaisseur	»	8

POURPRE DIGITÉE.

Purpura digitata.

Ricinule digitée, Lamarck, An. s. v., t. VII, p. 232, n° 5.
Ibid., pour la synonymie.

Planche 39, figures 20-22.

Purpura, testa obovata, depressa, lutescente; costis transversis tuberculato-nodosis; spira brevissima; apertura angustata, lutea, labro anterius digitis duobus armato. (Lamk.)

Nous ferons pour cette espèce, que M. Lamarck avait placée dans les Ricinules, la même remarque que pour la précédente. C'est une vraie Pourpre, dont le manteau est découpé pour former les digitations de l'ouverture; ses tentacules sont petits, pointus, oculés à la base, cerclés de brun au dessus des yeux; le pied est assez grand et ovalaire. Toutes ces parties sont d'un beau jaune serin, piqueté de blanc. L'opercule est large, ovalaire, à lames droites et appliquées les unes aux autres.

Ici il y a similitude de couleur entre l'animal et son ouverture; ce qui est loin d'être constant.

Cette Pourpre habite le havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande. Elle est couverte d'un enduit marin qui indique que ses mouvements sont lents; et, dans cet état, elle s'applique tellement sur les rochers, qu'on a de la peine à la distinguer.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	11
Largeur	11
Épaisseur	5

POURPRE ARACHNOÏDE.

Purpura arachnoïdes.

RICINULE ARACHNOÏDE, Lamarck, An. s. v., t. VII, page 232, n°4.

PLANCHE 39, FIGURES 17-19.

Purpura, testa obovata, transversim striata; spinis subulatis muricata, albo lutescente; spinis basi nigris, inæqualibus, prope labrum longioribus; apertura ringente, alba, luteo-maculata. (Lamk.)

Nous ferons également rentrer cette espèce dans les Pourpres. Son animal offre, pour la couleur,

le contraire de celui que nous venons de décrire précédemment, c'est-à-dire qu'il est vert, tandis que l'ouverture de la coquille est jaune. Ses tentacules sont allongés, oculés près de la base, avec un petit cercle noirâtre. Le siphon dépasse à peine le canal. Le pied est ovalaire et piqueté de brun sur les côtés. L'opercule est corné, mince, un peu courbé et subonguiculé.

Cette pourpre a été observée dans le havre Carteret de la Nouvelle-Irlande. Nous l'avons fréquemment rencontrée sur l'île Guam.

DIMENSIONS.

	lignes
Longueur	10
Épaisseur	7

—

POURPRE MURE.

Purpura morus.

RICINULE MURE, Lamarck, An. s. v., t. VII, p. 232, n° 7.
Ibid. pour la synonymie.
KOUIKOUI, par les indigènes de Tonga-Tabou.

PLANCHE 39, FIGURES 23-24.

Idem FIGURES 24 à 28, VARIÉTÉ.

Purpura, testa ovata, nodulis nigris crebris transversim seriatis cincta; interstitiis albidis;

spira obtusiuscula; apertura violacea, dentibus validis angustata. (Lamk.)

Nous avons rencontré cette espèce à la Nouvelle-Hollande, dans la baie Jervis et à Tonga-Tabou. Celle du premier lieu ne diffère des Pourpres de Tonga que par son ouverture plus rétrécie. L'animal des individus pris aux îles des Amis a les tentacules grêles, pointus, oculés à la base, jaunes à la pointe, et de couleur verte dans le reste de leur étendue. Le pied est ovale, allongé, assez étroit, vert pré sur les bords et seulement vert jaunâtre au milieu. L'opercule est grand, jaunâtre, ovalaire et dépassant les côtés du pied dans sa position transverse.

La Pourpre de la baie Jervis a les tentacules glauques et blancs à leur pointe; le pied ovalaire, ondulé sur les bords, verdâtre, piqueté de blanc-jaunâtre sur les côtés, avec le limbe antérieur noir.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur de la coquille.....	10
Épaisseur.....	7

—

POURPRE BOUCHE-VIOLETTE.

Purpura neritoidea.

PYRULE BOUCHE-VIOLETTE, Lamarck., An. s. v, t. VII, page 146, n° 25.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 38, FIGURES 22-24.

Purpura, testa subpyriformi, ventricosa, crassa, rudi, transversim striata, squalide alba; anfractibus turgidis; spira exsertiuscula; cauda brevi; fauce violacea. (Lamk.)

M. Lamarck avait placé dans les Pyrules cette élégante petite coquille, bien reconnue maintenant pour être une Pourpre. Notre dessin et l'aspect de l'opercule viennent encore à l'appui de cette opinion. Malheureusement nous n'avons point rencontré d'animaux de vraies Pyrules, pour savoir en quoi ils diffèrent des Pourpres. Leur connaissance contribuera sans aucun doute à démembrer ce genre, dans lequel son auteur a été forcé de faire entrer des coquilles disparates.

Quoi qu'il en soit, l'animal de l'espèce qui nous occupe a les tentacules courts, larges, triangulaires et pointus, pourvus d'yeux sur un petit ren-

flement de leur base. Le pied est large, quadrilatère, muni d'un assez grand opercule de Pourpre d'un violet aussi foncé que l'intérieur de l'ouverture. Tout l'animal est jaunâtre d'orpin clair. Le dessous du pied a des lunules de la même couleur.

Habite le port Dorey, à la Nouvelle-Guinée, où elle est rare. A l'enduit marin et au fucus dont est recouverte la coquille, on peut présumer que l'animal se déplace peu.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	9
Épaisseur	7

—

Genre COLOMBELLE. — *Colombella*, Lamarck.

COLOMBELLE RUBANÉE.

Colombella mendicaria.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 296, n° 14.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 40, FIGURES 27-28.

Colombella, testa ovata, ventricosa, nodulosa, transversim striata, tæniis alterne nigris et albis aut luteolis cincta; apertura subcinnamomea vel rubente; labro crasso, dentato.

C'est après les Pourpres que doivent être placées les Colombelles, genre assez naturel quant à la forme et à la petitesse des coquilles qui jusqu'à présent le composent, car l'animal nous a semblé une vraie Pourpre à opercule subongniculé et généralement petit. Nous aurions encore pour notre opinion le grand nombre de ces animaux que nous avons pu comparer entre eux, le *facies* et la disposition des couleurs, si ces caractères fugaces pouvaient se rendre. Toutefois, lorsque nous rencon-

trions un de ces Mollusques dont les tentacules avaient un ou deux anneaux, nous présumions qu'il appartenait au genre Pourpre, avant que d'avoir reconnu l'opercule et la forme de l'ouverture de la coquille. Les Colombelles sont timides et changent assez peu de place : leurs mœurs paraissent être les mêmes que celles des animaux précédents.

L'espèce qui nous occupe, quoique aussi comme qu'elle est commune dans les îles australes, se fait cependant toujours remarquer par l'éclat de sa couleur jaune cerclée de bandes noires. L'animal a les tentacules courts, blancs à leur pointe, qui est annelée de noir. Le pied très-rétréci, légèrement bifurqué en avant, arrondi en arrière, est jaune d'orpin en dessous, bordé de brun, et sur les côtés couvert de taches brunes sur un fond jaune. La tête est piquetée de noirâtre, et le siphon, qui est fort long, bigarré de la même couleur.

L'opercule est petit, membraneux, jaune, recourbé en pointe.

Nos individus proviennent de Tikopia, de Tonga-Tabou et de la Nouvelle-Irlande. Ils sont toujours en assez grand nombre partout où habite cette espèce. Ils varient assez par la forme de la spire, qui est plus ou moins pointue, quelquefois rongée, par la couleur de l'ouverture qui est ou d'un joli roux, ou blanche, lorsqu'elle n'est pas encore complète.

Digitized by Google

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	8
Épaisseur.....	4

—

COLOMBELLE PANTHÉRINE.

Colombella pardalina.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 295, n° 9.

PLANCHE 40, FIGURES 29-31.

Colombella, testa ovali, apice acuta, lævi, basi striata, alba, maculis rufo-fuscis picta; columella obscure plicata.

M. Lamarck a sans doute fait la description de cette coquille sur des individus dépouillés de leur épiderme, qui est épais, fibreux, d'un assez joli jaune qu'il transmet au test, sans cependant masquer le bariolage rougeâtre ou brun qui la rend comme tigrée. Sa spire est fort pointue et son ouverture blanche. Presque toujours la columelle a quelques taches brunes.

L'animal a les tentacules assez longs, obtus, portant les yeux sur un petit renflement de leur

base. Le siphon et le pied sont également assez grands; toutes ces parties sont jaunes tachetées de terre de Sienne calcinée. Les tentacules ont un anneau de cette couleur et le siphon en a deux. L'opercule est ovalaire, allongé, un peu recourbé à la pointe, subonguiculé, ou plutôt tenant le milieu par la disposition de ses éléments entre les Pourpres et les Buccins.

Habite l'île de Vanikoro et la Nouvelle-Guinée.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	7
Épaisseur.....	3

—

COLOMBELLE JAUNE.

Colombella lutea, nob.

PLANCHE 40, FIGURES 23-24.

Colombella, testa ovato-conica, apice per acuta, lævi basi striata, flava; columella tantisper rugosa.

Cette espèce ressemble beaucoup, pour la forme, au Buccin semi-convexe; mais sa couleur est bien

différente, puisqu'elle est d'un jaune clair uniforme. Elle est allongée, conique, à spire très-pointue, lisse, excepté le dernier tour, qui présente quelques stries transverses à sa base. Le bord droit est arrondi sans renflement, et la columelle a quelques plis transverses qu'on ne voit bien qu'à la loupe. Le canal s'allonge et se recourbe un peu plus que dans les autres espèces.

Cette Colombelle s'étant trouvée mêlée avec d'autres coquilles, nous n'en connaissons point la localité précise. Toutefois elle provient des îles de la mer du Sud, et peut-être de Tonga-Tabou. Son animal nous est également inconnu.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	7
Épaisseur	3

COLOMBELLE ROUGEATRE.

Colombella rubicundula, nob.

PLANCHE 40, FIGURES 25-26.

Colombella ovato-conica, apice crassiuscula, transversim striata, fusco-rubente, epidermide piloso tecta; anfractibus turriculatis.

Coquille conique, un peu ventrue, dont le canal assez allongé est recourbé, le sommet épais, pointu, les tours de spire saillants, turriculés un peu comme dans les Mitres, avec lesquelles plusieurs espèces de Colombelles ont la plus grande ressemblance. Il en est même dont la connaissance seule de l'animal peut indiquer le genre. Notre espèce est striée assez largement en travers. Les sillons sont à peine visibles au commencement de la spire. Ce sont eux qui forment les bourrelets de la columelle. Sa couleur est un rouge brun uniforme assez vif, recouvert par un épiderme scarieux, poilu sur le relief des stries. L'ouverture est resserrée et rouge violacé.

Nous n'avons pu étudier l'animal de cette Colombelle, qui habite Tonga-Tabou.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	9
Épaisseur	4

—

Genre CASQUE. — *Cassis*, Lamarck.

CASQUE TRICOTÉ (mâle).

Cassis cornuta.

Lamarck, An. s. v., t. VII., page 219, n° 2.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 43, FIGURES 1-6.

Cassis, testa ovato-ventricosa, scrobiculis reticulata, cingulis tribus instructa, albida; in juniori, cingulis duabus lævibus maculatis; in adulta, omnibus tuberculosis : tuberculis anticis maximis, corniformibus; labro intus citrino. (Lamk.)

Les Casques appartiennent, par leur organisation, à cette grande famille des Buccins portant une trompe et de longs tentacules oculés vers leur base. Ce sont des animaux qui semblent devoir leur apathie à la pesanteur et au grand développement de leur coquille. C'est dans ce genre en effet que se trouvent les plus grosses coquilles univalves. Les parties de ce Mollusque qui servent à la locomotion ne se trouvant pas en proportion avec la masse à mouvoir, l'animal ne peut se dé-

placer que très-difficilement. Il est quelques espèces, dans les petites surtout, qui se trouvent plus favorisées à cet égard. Naturellement aussi l'animal du Casque paraît timide; car ce n'est qu'à la longue qu'il sortait la tête et les tentacules, qu'il allonge assez peu en avant.

L'étroitesse de l'ouverture du test indique d'abord combien la racine du pied doit être comprimée, et que, pour rentrer, il doit se plier longitudinalement sur lui-même. Une fois développé il est large, un peu ovalaire allongé, et, dans l'espèce qui nous occupe, muni tout autour d'une rainure. L'opercule qu'il porte est terminal, transverse, allongé, obtus, rétréci, à fibres sub-concentriques.

Les tentacules sont forts, assez longs, écartés, obtus, décrivant une courbure en forme de lyre, caractère qu'ils ont de commun avec les Tritons et les Tonnes. Une grosse trompe cylindrique fait assez ordinairement saillie hors de la bouche. Elle est pourvue d'un petit ruban lingual corné.

Pour ne point nous répéter dans ces détails anatomiques, nous renvoyons à l'article suivant relatif au Casque bézoar, sur lequel nous nous sommes plus spécialement étendus, parce qu'il est le premier qui nous soit tombé sous la main.

Nous dirons seulement, pour le Casque tricoté, que sa trompe est un peu aplatie; que son manteau est ample, cannelé inférieurement pour s'ac-

commoder aux tubercules du bord columellaire. Le siphon dépasse à peine le canal.

Le conduit déférent a une rainure extérieure qui se prolonge sur l'organe excitateur et jusqu'à son extrémité, terminée par un long crochet charnu. Le fond de la couleur de l'animal est d'un beau jaune, avec une bandelette rouge brun à la base des tentacules au dessous des yeux. Le contour du pied en dessus présente deux rubans de couleur de terre de Sienne calcinée; celui qui avoisine le limbe est plus délié. Le dessous du pied est simplement jaune, avec ses stries plus foncées qui forment comme des bosselures.

Un individu qui nous a bien semblé être de la même espèce, portait un organe excitateur excessivement volumineux, aplati, terminé par un long crochet charnu, à la base duquel on remarquait des cannelures assez profondes. Il est représenté figure 5; cependant nous dirons qu'en général, une différence bien tranchée dans les organes de la génération entraîne une diversité d'espèce.

Le Casque tricoté habite le port Dorey, à la Nouvelle-Guinée, et probablement d'autres lieux, comme les îles Carolines. On peut le reconnaître facilement, même d'après un simple fragment du bord columellaire, aux séries régulières de petites lunules ovalaires, dont cette partie est plus ou moins couverte.

—

CASQUE BÉZOAR, *femelle.*

Cassis glauca.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 221, n° 6.
Ibid. pour la synonymie.
Martyn, 91, bonne figure.

PLANCHE 43, FIGURES 9-13.

Cassis, testa ovato-turgida, lævi glauca; ultimo anfractu anterius subangulato; spira striata, papillis coronata, mucronata; labro basi quadridentato, intus croceo-fuscescente. Lamk.

L'animal a le pied large, ovalaire, ondulé, débordant de toutes parts la coquille. Il porte une rainure marginale très-circonscrite dans un seul point en avant. Il est rougeâtre en dessus, jaunâtre en dessous, portant supérieurement une large bandelette de minium, brune dans son milieu, laquelle contourne le pied en arrière et se trouve interrompue en avant vis-à-vis les tentacules. L'opercule est rétréci, arqué, d'un bel orangé vif, avec des stries rayonnées que viennent couper d'autres longitudinales. Le pied, près de son bord antérieur et en dessous, porte un pore aquifère dans lequel peut entrer la tête d'une épingle.

La tête est épaisse, renflée. Les tentacules, médiocrement longs, sont marqués de deux lignes rougeâtres dans toute leur longueur. Les yeux sont placés à quelque distance de leur base. La trompe est grosse, saillante et jaunâtre. Le manteau, dont le bord est rougeâtre, offre un appendice en forme de chaperon qui recouvre la tête. Le siphon, qui dépasse le canal, est aussi coloré en rouge.

La cavité respiratrice contient deux branchies inégales, dont la plus grande est entièrement adhérente au plafond. Le cœur est très-volumineux, surtout le ventricule. On remarque encore, dans cette cavité, l'utérus et le rectum marchant parallèlement au côté droit : le premier s'ouvre un peu plus en arrière ; et tout-à-fait à gauche, dans le fond, l'ouverture sessile, ovalaire et comme béante dans l'état de mort, de l'organe de la Pourpre ; puis aux parois supérieures du manteau, les larges follicules qui sécrètent une abondante mucosité qui devient concrète et blanchâtre par la macération dans la liqueur.

En fendant la cloison et pénétrant dans l'abdomen, on rencontre la base d'une assez longue trompe qui contient un ruban lingual corné, mais faible et très-court. Elle donne dans un œsophage pourvu d'un cœcum, quelquefois à peine apparent, contenant une matière mucilagineuse blanche. Deux glandes salivaires énormes, semblables

à celles des Tonnes, remplissent en partie l'abdomen. Elles sont formées de deux parties, une postérieure plus considérable, membraneuse, susceptible d'absorber beaucoup de fluide, unie par un pédicule à une autre antérieure solide et de consistance glanduleuse. Leur conduit, que nous supposons aussi long que celui des Tonnes, passe dans l'anneau nerveux et va s'ouvrir dans la trompe.

L'estomac est pyriforme et assez étendu en longueur; l'intestin qui en part se rétrécit beaucoup en passant dans le foie.

Le système nerveux est formé par un ganglion sus-œsophagien, large, envoyant de gros rameaux à la trompe, aux tentacules, et d'autres latéraux et postérieurs. Une de ces branches se détache à droite et se porte dans un petit ganglion, d'où partent les nerfs qui vont à l'estomac, aux muscles du pied et à presque tous les viscères. Une branche de ce ganglion passe sous l'œsophage, se réunit au cerveau en complétant l'anse nerveuse qu'ont tous les Mollusques de cet ordre. Un coup d'œil jeté sur nos figures en dira plus que la description que nous cherchons à en faire.

Ces parties sont accompagnées d'une branche considérable que l'aorte donne antérieurement.

Le foie occupe la partie postérieure du tortillon : il est rougeâtre, et embrasse un corps de couleur de laque claire qui est l'ovaire. Dans

le mâle, le testicule occupe à peu près la même place.

Nous nous sommes procuré ce Mollusque vivant dans la rade d'Amboine. Il doit être de ceux de cette espèce dont les mouvements sont assez vifs, si on en juge par le poli et par la jolie couleur glauque de sa coquille.

CASQUE FRANGÉ.

Cassis fimbriata, nob.

PLANCHE 43, FIGURES 7-8.

Cassis, testa ovato-ventricosa, subtrigona, longitudinaliter plicata, antice transversim striata, duabus aut tribus seriebus tuberculosis cincta, albida violacescente, lineis fuscis, interruptis, transverse picta; spira convexa, mucronata; labro levi fusci maculato; columella alba leviter plicata.

Ce petit Casque, qui n'a point été décrit, paraît exister au Muséum depuis l'expédition Baudin, qui l'a rapporté, sous le nom de *Frangé* que nous lui conservons, sans savoir de quel lieu il provient. Il en

est de même des deux exemplaires que nous avons rapportés nous-mêmes. Nous sommes portés à croire que cette espèce habite les îles Mariannes ou Carolines. Nous n'en connaissons point non plus l'animal.

Quoi qu'il en soit, sa forme est un peu triangulaire, ventrue, pointue et striée transversalement en avant, et plissée dans le sens de la longueur; ces sortes de plis sont quelquefois interrompus. Le dernier tour est chargé de deux rangées transverses de tubercules, pressés, obtus, avec l'indice d'une troisième rangée. La spire est convexe et terminée par un bouton saillant, bien arrondi. Les sutures sont légèrement tuberculeuses. La columelle a quatre à cinq petites dents et porte l'indice des plis du dernier tour; le bord droit est large, rebordé, arqué, formant un canal par sa jonction avec le columellaire en arrière.

Cette coquille est polie. Sa couleur est d'un blanc maculé de violacé clair, traversé par sept lignes interrompues de couleur fauve, formant autant de taches sur chacun des tubercules; le canal, le bord droit ainsi que la saillie du gauche, portent de larges taches également fauves.

L'individu qui est aux galeries du Muséum est plus grand que le nôtre. Tous deux appartiennent peut-être au jeune âge.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	2	2
Largeur	2	»
Épaisseur	1	11

Genre TONNE. — *Dolium*, Lamarck.

TONNE PERDRIX.

Dolium perdix.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 261, n° 7.
Id. pour la synonymie.
Nandébo, par les habitants de Vanikoro.

PLANCHE 41, FIGURES 1-8.

Dolium, testa ovato-oblonga, inflata, tenui, fulvo-rufescente, maculis albis lunatisque seriatim notata; costis convexiusculis confertis, spira exsertiuscula, conica. (Lamk.)

On ne connaissait point encore l'animal de cette grande et belle coquille répandue dans les collections. Il est énorme et peut à peine être contenu dans son enveloppe, à l'ouverture de laquelle il forme un bourrelet. Ce Mollusque habite les eaux vives et jouit de mouvements assez brusques.

Son pied excessivement grand, débordant la coquille de toutes parts, est arrondi, arqué en avant, avec un sillon marginal, prolongé en pointe latéralement, sub-arrondi en arrière, sans aucune trace d'opercule. Sa tête est celle des Tritons, c'est-

à-dire qu'elle est large, renflée en cœur en avant, portant deux gros et assez longs tentacules obtus, écartés en forme de lyre, dilatés vers leur base, où sont placés les yeux *. Le siphon respiratoire est fort gros; la trompe l'est bien davantage : elle décrit une ou deux courbures à la volonté de l'animal, qui peut la promener sur la coquille comme pour en chasser ce qui le gêne. Son extrémité dilatée peut recevoir le bout du doigt. Elle est pourvue d'un ruban lingual garni de trois rangées de crochets, que nous ferons connaître lorsque nous en serons aux détails anatomiques communs à tout le genre. Le fond de la couleur de l'animal est un blanc bleuâtre, couvert de taches irrégulières, rapprochées de brun rougeâtre tirant sur le violacé. Le pied est marqué de la même manière en dessous, mais en dessus ce sont de larges bandes triangulaires rayonnantes propres à quelques Tonnes, et qui pourraient même les faire reconnaître au premier aspect. Les tentacules sont doublement annelés de brun.

Cette espèce habite l'île de Vanikoro. Elle n'y est pas très-commune. La vraie patrie des Tonnes est la petite île de Dirck-Hatichs et la baie des Chiens-Marins, sur la côte occidentale de la Nou-

* On voit dans le supplément de l'ouvrage de Poli, planche 47, la représentation d'une grosse espèce de Tonne de la Méditerranée, dont la saillie de la trompe ne permit pas de bien voir la forme de la tête. Cette disposition et celle du pied, qui n'est point étalé, semblent indiquer que le dessin a été fait sur l'animal mort ou en partie contracté.

velle-Hollande. Nous avons exploré cette contrée dans le voyage de *l'Uranie*, avec M. de Freycinet, et jamais nulle part nous n'en avons tant vu de débris que là, sans pouvoir nous en procurer un seul individu vivant.

—

TONNE PELURE-D'OIGNON.

Dolium olearium.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 259, n° 2.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 41, FIGURE 9.

Dolium, testa ovato-globosa, ventricosa, tenui, fulvo-rufescente; costis latis, complanatis, sulco impresso separatis; anfractibus prope suturas canaliculatis. (Lamk.)

Cette Tonne présente dans son développement les mêmes particularités que l'espèce précédente. Son siphon est peut-être un peu moins allongé, sa trompe n'est point représentée sortie. Les tentacules sont longs, assez déliés, obtus, et marqués vers la pointe d'un large anneau rouge brun. Tout l'animal est uniformément rouge brun clair.

sans maculatures; le dessous du pied est d'un violacé sombre, avec le bord liséré de brun foncé.

Cette espèce se trouve également dans l'île de Vanikoro.

TONNE CASSIDIFORME.

Dolium pomum.

Lamarck, An. s. v., tom. VII, page 261, n° 5.
Ibid. pour la synonymie.
Eré, par les habitants de Tonga-Tabou.

PLANCHE 41, FIGURES 10-11.

Dolium, testa ovato-turgida, crassiuscula, alba, luteo-maculata, costis convexiusculis, latis, confertis; spira brevi; apertura coarctata, utrinque dentata; labro crasso, extus marginato. (Lamk.)

M. Lamarck a parfaitement vu que cette coquille ne devait point être placée parmi les Cassidaires, malgré la ressemblance qu'elle peut avoir avec elles. Il y aura probablement été conduit par la forme de la spire et les cannelures transversales, qui appartiennent spécialement aux Tonnes. L'observation que nous avons faite de l'animal, qui

manque d'opercule, confirme l'aperçu de ce célèbre et ingénieux naturaliste.

Ce Mollusque présente les particularités de développement précédemment indiquées. Toutefois son pied ovalaire, arrondi, n'est point dilaté, auriculé en avant. Il est d'un beau blanc, marqué sur le contour de flammes triangulaires d'un brun violacé, comme certaines espèces d'œillets. Les tentacules sont longs, déliés et pointus ; ils sont tachés de brun en forme de triples anneaux. La trompe est blanche, et le siphon, fort long, est piqueté de brun violacé à son extrémité.

Nous donnerons plus bas ce qui est relatif aux détails anatomiques. Cette Tonne se trouve dans plusieurs lieux.

Nos individus proviennent des îles des Amis.

DIMENSION.

	pouces.	lignes.
Grandeur.....	1	5

ANATOMIE DE LA TONNE PELURE-D'OIGNON, *femelle*,

ET DE LA TONNE CASSIDIFORME, *mâle*.

PLANCHE 41, FIGURE 11.

L'animal de la Tonne pelure-d'oignon est assez peu spiré, comme l'indique sa coquille. Sa cavité respiratrice est vaste, largement ouverte, pourvue de deux branchies placées au côté gauche, dont la plus grande décrit un assez long demi-cercle ou une grande S. Les lamelles en sont simples, adhérentes et pressées. La petite branchie a ses lames disposées à droite et à gauche sur la veine de ce nom, comme un raphé.

Au côté droit de la cavité se présentent le rectum et l'utérus. Ce dernier se dévie un peu en dedans lorsqu'il est très-gonflé. Il correspond à un sillon qui se prolonge jusqu'à la partie antérieure du pied, et qui doit servir à conduire les œufs là où le Mollusque veut les déposer. Il est très-visible dans la Tonne perdrix surtout. Au côté interne de l'utérus rampe le canal excréteur de la Pourpre, à peine visible dans notre individu, par le grand développement de l'organe générateur. Cette glande de la Pourpre, dont on ne connaît point l'usage dans les Mollusques, est ici

considérable, occupant le fond de la cavité respiratrice, accolée à l'intestin à droite, recouvrant le cœur et touchant à la branchie à gauche. Elle est formée de lamelles agréablement ramifiées, dont les canaux aboutissent au seul conduit dont nous venons de faire mention.

Indépendamment de cet organe, il en existe un autre occupant le plafond du manteau près de l'anus. Il est formé de larges follicules sécrétant une viscosité blanche, très-tenace, que M. Cuvier croit propre à fixer les œufs à mesure qu'ils sortent de l'utérus, ou à leur donner plus de consistance. L'alcool concrète cette substance, que l'eau redissout de nouveau. Les individus mâles possèdent cet appareil aussi bien que les femelles.

En ouvrant le plancher diaphragmatique qui sépare l'organe de la respiration de l'abdomen, on trouve d'abord le cœur contenu dans son péricarde. Il est assez volumineux; sa forme dans la liqueur est prismatique triangulaire. L'oreillette est grande et excessivement mince. L'aorte, à sa sortie du ventricule, se divise en deux branches. La postérieure s'engage dans le foie et fournit des rameaux aux viscères qui occupent la spire. L'antérieure perce la cloison diaphragmatique, passe transversalement sur l'estomac, le côtoie à droite et se divise en un grand nombre de rameaux, qui vont aux divers organes. Nous avons suivi les principaux, que nous n'avons point donnés, dans la

crainte de rendre notre figure trop confuse, 1° sur l'estomac ; 2° aux deux grosses glandes salivaires, qu'ils semblent joindre ; 3° au ganglion céphalique et à l'anse sous-œsophagienne ; 4° aux muscles du pied et aux rétracteurs de la trompe. L'artère continue son trajet le long du bord gauche de la trompe, dans laquelle elle se perd, ainsi que dans les muscles de la bouche.

Nous avons parlé de la grandeur de la trompe, qui rentre et sort à la volonté de l'animal ; comme nous l'avons trouvée assez souvent colorée, il est probable qu'elle est le plus souvent extérieure. Elle est composée de deux plans de fibres ; les externes sont transversales, en anneau ; les internes longitudinales et continues dans toute leur étendue. En fendant cette enveloppe, on voit la masse buccale, qui a la forme d'un bouton aplati. Elle est composée, indépendamment de ses muscles propres, de deux plaques cartilagineuses, assez larges, en virgules opposées. La langue repose antérieurement sur un mamelon charnu que recouvrent deux autres petites plaques cornées très-minces, qui commencent le ruban lingual proprement dit. Celui-ci est peu considérable, sa longueur n'est que de six lignes, il a trois rangées de crochets latéraux et une seule rangée médiane de plaques tricuspides.

L'œsophage est vaste, renflé, à fibres longitudinales ; vers le milieu de sa paroi inférieure est

un canal qui, semblant continuer la forme de la langue, aboutit à droite à un large et long cœcum à parois très-molles sécrétant une matière grumeleuse. Après cet organe vient un premier estomac assez dilaté, allongé; puis en succède bientôt un autre moins membraneux, dans lequel s'ouvrent les conduits biliaires. Le canal intestinal, après avoir formé une double anse, se termine par un rectum assez renflé. L'anus est coupé net, sans bourrelet.

Les glandes salivaires, au nombre de deux, remarquables par leur forme et leur grosseur, ressemblent à celles des Casques. Elles remplissent presque tout l'abdomen. Elles sont formées d'une partie membraneuse unie à une autre glanduleuse par un pédicule. Leurs canaux excréteurs sont aussi longs que la trompe, à l'extrémité de laquelle ils vont s'ouvrir dans la bouche, après avoir passé sous le ganglion céphalique, ainsi qu'on peut le voir dans nos dessins.

Le foie nous a paru ne former qu'une seule masse d'un gris-noirâtre. Il s'applique immédiatement sur la convexité de ce qu'on peut appeler le second estomac, et il y verse la bile par deux canaux rapprochés. On sait que, dans les Mollusques qu'on ne peut pas étudier sur-le-champ, cet organe s'altère toujours plus ou moins et prend ensuite une consistance qui ne permet pas d'en bien reconnaître toutes les parties. Malgré nos pré-

cautions, le foie de cette Tonne s'était conservé excessivement mou. Nous ne pûmes par conséquent nous assurer s'il contenait plusieurs lobes. Nous ne pûmes également bien voir la position de l'ovaire et de l'oviducte, qu'il cache ordinairement en partie. L'utérus, au contraire, se trouvait très-développé, comme nous l'avons dit. Nous sommes assez portés à croire que ce gonflement de ses parois et la sécrétion de la matière grumeleuse qu'ils contiennent est un prélude de la descente des œufs de l'ovaire qu'ils doivent envelopper; car nous avons vu de jeunes Ampullaires écloses dans l'utérus être enveloppées d'une pareille substance.

Par l'effet de l'allongement de la trompe, le ganglion céphalique paraît pour ainsi dire placé au milieu du tube digestif. Il est simple et correspond par deux anses au ganglion sous-œsophagien, qui n'est point médian, mais placé au côté droit.

Voici les rameaux que fournit le ganglion supérieur.

1° Un faisceau antérieur formé de trois cordons accolés ensemble, qui longent la trompe à gauche et donnent des ramuscules à l'œsophage, aux parois extérieures et à la bouche.

2° Deux nerfs tentaculaires à gauche et un seul à droite.

3° Une branche, qui, après avoir percé la cloi-

son, se renfle en bouton et va se perdre dans la paroi pulmonaire.

4° Quelques rameaux musculaires en avant et à gauche en arrière.

5° Deux longues branches se portant au ganglion abdominal, placé à droite, lequel donne trois rameaux principaux destinés à l'intestin, au foie, à l'utérus et au rectum.

Après cela, ce ganglion supérieur donne deux nerfs à droite et trois à gauche, qui forment une assez grande anse embrassant l'œsophage et allant s'unir au ganglion inférieur. De ce dernier émanent un grand nombre de rameaux qui semblent plus particulièrement destinés aux muscles du pied dans lequel ils s'enfoncent presque perpendiculairement.

Nous avons suivi dans ces détails anatomiques l'ordre le plus méthodique possible. Il nous resterait maintenant à parler de la locomotion. Nous n'avons examiné que les muscles de la trompe. La bouche en a d'extérieurs et de profonds. Les premiers forment un bourrelet circulaire qui élargit ou rétrécit cette ouverture à la volonté de l'animal. Les seconds, qui meuvent les plaques cornées et la langue, forment une masse à fibres un peu obliques. Indépendamment de ce bourrelet musculaire, la bouche a d'autres fibres obliques qui unissent cette partie aux téguments lâches de la trompe.

Cette trompe a quatre muscles rétracteurs très-puissants, qui prennent leur insertion et leur point fixe à la partie postérieure du plancher abdominal. Les muscles extérieurs sont simples; les internes, plus forts, ont de deux à cinq divisions à leur base.

—

TONNE CASSIDIFORME, *mâle.*

Cette petite Tonne présente quelques différences dans son organisation. D'abord nous avons vu que le pied n'était point bilobé en avant. En ouvrant la cavité respiratrice, on s'aperçoit que la branchie supérieure, celle à lamelles simples, qui, dans tous les Mollusques, est ordinairement la plus considérable, se trouve être ici la plus petite. C'est celle à deux rangées de feuillets étalés de chaque côté d'une veine, comme sur un raphé, qui l'emporte. Cette branchie, dans certains genres, est tout-à-fait rudimentaire; et il en est même où elle finit par disparaître.

On peut remarquer que l'organe excitateur est énorme proportionnellement à la grandeur de l'animal. Il est de forme arquée et porte une rainure sur sa convexité qui correspond à celle du

canal déférent, très-visible sur le plafond qui sépare la cavité respiratrice de l'abdomen. Ce pénis a un crochet charnu à son extrémité.

Le testicule, globuleux, est logé dans le foie. Le canal déférent qui en part, se renfle considérablement bientôt après.

On voit très-bien dans cette espèce l'ouverture du canal excréteur de la pourpre, placé au fond de la cavité pulmonaire, à droite et en arrière du rectum.

Genre HARPE.—*Harpa*, Lamarck.

HARPE VENTRUE.

Harpa ventricosa.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 255, n° 2.
Ibid. pour la synonymie.
Insouriahen, par les Papous de Dorey.

PLANCHE 42, FIGURES 1-4.

Harpa, testa ovato-ventricosa; costis latis, compressis, purpureo tinctis, apice mucronatis, infra mucronem subunidentatis, interstitiis albidis, maculis arcuatis spadiceo fuscis-notatis; columella purpureo et nigro maculata. (Lamk.)

Nous avons rencontré dans le port Dorey, à la Nouvelle-Guinée, un lieu très-favorable à l'étude des Harpes. Les naturels nous en apportèrent beaucoup; et il nous en fallait, en effet, un assez bon nombre pour arriver à la connaissance de certains détails anatomiques que nous avons trouvés fort difficiles, malgré une certaine habitude dans ces sortes de recherches.

Dans sa forme extérieure, l'animal de la Harpe a infiniment de rapports avec celui de la Tonne, et quelque affinité avec les Tritons, par la forme de la tête et des tentacules. Mais nous verrons qu'il s'éloigne beaucoup des Buccins, par son organisation intérieure, et surtout par ses organes digestifs.

La partie charnue de ce Mollusque est considérable. Son pied est énorme, épais, et se prolonge beaucoup hors de la coquille, sans l'envelopper ni la recouvrir. Il ne peut être entièrement contenu dans l'ouverture, au-devant de laquelle il forme un bourrelet, ainsi que l'avait déja indiqué de Born. Ce pied est comme divisé en deux parties. L'antérieure plus large, arquée, auriculée, à sillon marginal, est jointe à la postérieure par une sorte de col rétréci. Celle-ci, infiniment plus étendue, est ovalaire, pointue et un peu bombée en dessus, sans aucune trace d'opercule.

La tête et les tentacules ont la forme d'une lyre. Ces derniers sont assez longs, épais, surout vers leur base, où ils portent les yeux sur un petit renflement.

Toutes les parties que nous venons de mentionner, et même celles que contient la spire, sont vivement colorées de taches et de lunules d'un rouge brun, avec des nuances jaunâtres. Les tentacules et le siphon sont annelés de rouge-brun; le pied en est tout tacheté en dessous, et régulièrement marqué sur le bord en dessus. Sa par-

tie moyenne est assez souvent parcourue par une bande brune. Ainsi l'animal est bigarré comme sa coquille.

Le siphon respiratoire est fort gros et long; en pénétrant dans la large cavité pulmonaire où il aboutit, on voit à gauche deux branchies d'une médiocre étendue. Ce que la plus petite offre de remarquable, c'est qu'ici elle est proportionnellement plus développée que dans la plupart des Pectinibranches que nous avons étudiés. A droite se trouvent, comme à l'ordinaire, le rectum et l'utérus, si l'individu est femelle; le canal déférent et le pénis, s'il est mâle. Encore à droite on remarque au plafond de la cavité les follicules de la viscosité représentant sept à huit larges lamelles transverses, qui ont des rapports avec une branchie. Elles sont brunes ou rougeâtres et se dessinent en relief sur le manteau. La matière albumineuse, blanche, qu'elles sécrètent, est très-tenace et se dissout en partie dans l'eau. Elle rend les recherches anatomiques pleines de difficultés. L'alcool la concrète, mais elle se dissout de nouveau. Nous conseillons de l'enlever lorsqu'on veut étudier les Harpes. Nous ne connaissons point de Mollusque qui en fournisse une plus grande quantité; il en sature immédiatement l'eau dans laquelle on le met.

Tout-à-fait en arrière et accolé au foie, se trouve l'organe qu'on est convenu d'appeler la glande de la pourpre; cependant nous n'avons jamais re-

marqué de sécrétion de ce genre chez beaucoup de Mollusques qui la possèdent. Elle est formée de faisceaux agréablement ramifiés. Tous nos efforts n'ont pu nous faire découvrir son ouverture ou son canal excréteur, si toutefois il y en a un. Mais cela n'est point étonnant, car, pour la bouche, c'est sa position obligée qui nous a fait découvrir son ouverture. Et l'on sait qu'il n'en est pas de même pour le canal de la pourpre, qui varie de position.

En pénétrant dans l'abdomen et suivant notre méthode de description, en examinant les objets qui se présentent, nous verrons la trompe placée à droite de la cavité et fixée à ses parois par des muscles rétracteurs nombreux, réunis quelquefois en trois faisceaux. Cet organe, contenu dans une gaîne recourbée, est petit, délié, pointu, charnu, sans aucune trace de ruban corné. Nous ne l'avons jamais vu faire saillie à l'extérieur, quoique cependant l'animal doive le faire sortir pour sucer les substances délicates dont il fait sa nourriture. L'œsophage est un filet tellement délié, qu'il est la moitié moins gros que l'aorte abdominale, et qu'il est confondu avec les nerfs du cerveau, sous lequel il passe; il est si adhérent à la gaîne de la trompe, que nous ignorons comment il s'en sépare lorsqu'elle se porte à l'extérieur. Il est pourvu de deux volumineuses glandes salivaires renflées, dont les longs conduits excréteurs lui sont unis

jusqu'à la base de la trompe, où ils s'ouvrent. L'estomac est fort étroit et ne diffère pas du reste de l'intestin pour le volume. Il forme constamment une anse étroite, très-serrée et appliquée sur elle-même. Le reste du tube se recourbe sans circonvolution, passe à droite et se termine par un rectum assez volumineux, dont l'anus, fort rétréci est un peu pointu. L'intestin, en passant dans le foie, reçoit les canaux biliaires par plusieurs ouvertures. Le foie est volumineux et forme en grande partie le tortillon. Il est compacte, résistant, quoique sa substance soit filamenteuse.

Nous n'avons jamais rien trouvé dans plus de vingt estomacs que nous avons ouverts; ce qui nous fait croire que les Harpes ne se nourrissent que de substances très-ténues, facilement assimilables, et non de chair, comme on l'a avancé, d'après un aperçu fort incomplet de leur organisation. D'ailleurs comment ces animaux pourraient-ils en attaquer d'autres pour en faire leur proie? Leur bouche est indiquée par un pore que l'on aperçoit à peine.

Le cœur est assez volumineux dans ses deux parties constituantes. L'aorte, à sa sortie du ventricule, se divise, comme dans la plupart des Pectinibranches, en deux branches, dont l'une se porte sur le foie et les organes que contient la spire, suivant les sexes : elles s'y ramifient à l'infini et souvent d'une manière assez agréable. L'autre

branche, antérieure, très-volumineuse, perce la cloison abdominale, côtoie le tube digestif, qu'elle égale presque ici, et se porte vers la bouche, après avoir donné des rameaux nourriciers à l'estomac, à la trompe, etc.

Le ganglion cérébral est large et aplati. Il en part de nombreux nerfs pour toutes les parties du corps. Ceux du pied principalement sont volumineux et paraissent même plus gros qu'à leur origine. Ce ganglion passe sur l'œsophage et non dessous, comme on l'a encore dit; ce qui est une faute capitale de principes.

Dans le mâle, le testicule est gros, ovalaire, en partie recouvert par le foie. Son canal déférent, long, peu sinueux, passe sous le rectum et se rend à la verge. Celle-ci est large, plate, le plus souvent en forme de S allongé, quelquefois fortement coudée en faux. Son bord externe est pourvu d'une rainure, que nous avons parfois vue convertie en canal, dont l'orifice s'ouvre alors non loin de la pointe.

Dans la femelle, l'ovaire est placé sur le bord droit du foie. L'utérus est volumineux, bosselé, à large cavité formant des plis transverses, qui paraissent glanduleux. Il présente cela de particulier qu'il aboutit par un conduit dans une sorte d'ampoule, de laquelle sort un canal qui passe sous le rectum et s'ouvre près de l'anus. La méthode de M. de Blainville pour distinguer de prime-

abord les femelles des mâles par le plus grand renflement de la coquille, reçoit pleinement son application pour ce genre. Le test des mâles est toujours plus effilé.

Nous terminerons toutes les particularités relatives à ce Mollusque par la plus étonnante de toutes, celle qui est relative à la séparation volontaire de la partie postérieure de son pied. Nous avons bien déja vu ce phénomène s'opérer partiellement chez les Doris qui sont coriaces, pour une portion seulement de leur manteau; mais jamais nous ne l'avions vu aussi complet. Cette observation était nouvelle pour nous, avant qu'on nous indiquât que de Born en faisait mention. Il ne peut pas avoir vu lui-même ce fait; il faut seulement croire qu'il avait reçu des voyageurs de bonnes notes sur la Harpe *.

Lorsque nous mettions ces Mollusques dans de grands bocaux pour les voir se développer, car ils sont très-agiles, ils ne tardaient pas à rendre l'eau visqueuse. Pour peu alors qu'on les inquiétât ou qu'on voulût les toucher, ils rejetaient, à l'aide de quelques contractions, l'extrémité de leur pied, à peu près dans son quart postérieur. Un certain malaise paraissait même suffire pour que ce méca-

* Voici ce qu'il dit : « *Animalis caput operculi loco carne musculosa, crassa, decidua tegitur, quam intra testam abscondere aut retrahere nequit.* »

Testacea Musei Cæsarei Vindobonensis, Vienne, 1780, 1 vol. in-f°, page 254.

nisme s'opérât. La masse rejetée, encore susceptible de contraction pendant quelques instants, présente un angle rentrant, tandis que la partie du pied qui tient à l'animal forme un angle saillant. Toutefois, après cette opération, les individus ne montraient plus autant de vivacité, et ne se développaient plus aussi largement qu'auparavant ; ce qui indique qu'elle ne se fait pas impunément.

Cette séparation, que le moindre effort détermine, semble plutôt un décollement qu'une déchirure, et cependant, sur le vivant, on ne remarque aucune ligne qui puisse indiquer sa possibilité.

Cependant la cause de ce singulier phénomène était à expliquer. Nous l'avons trouvée dans un large conduit aquifère, dont le pied est traversé, et qui, le rendant plus faible dans cette partie, le fait se briser par une contraction un peu forte. En effet, sur environ cinquante individus, nous avons vu ce phénomène avoir lieu au moins quarante fois. Autrement comment aurions-nous pu l'attester et ne pas le considérer comme un accident, s'il ne se fût présenté qu'une, deux, même trois fois?

Les fibres du pied en avant du canal aquifère sont longitudinales, tandis qu'en arrière la substance musculaire est homogène et comme lardacée. La partie perdue se régénère malgré son volume. Peut-être la différence dans l'ensemble des

fibres tient à cela, comme il est possible qu'à la longue il ne puisse plus y en avoir. Nous avons déposé au Muséum un individu, chez lequel cette portion encore incomplète du pied est mollasse, blafarde et très-distincte du reste. Une longue observation directe et sur les lieux pourra seule faire connaître combien de fois un tel renouvellement peut s'opérer. Nous n'avons point étudié les Harpes dans leur localité propre ; elles nous furent constamment apportées par les habitants du havre de Dorey. Nous supposons qu'elles habitent ordinairement des eaux vives et profondes.

Telles sont nos observations sur ce Mollusque encore inconnu jusqu'à nous. Nous eussions bien voulu les rendre plus complètes ; mais le temps nous manquait pour le faire sur les lieux. Depuis lors, une longue macération dans la liqueur a rendu plusieurs parties difficiles à bien développer.

M. Reynaud a publié, dans les Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Paris, en 1829, sur cette même espèce, quelques remarques que l'on pourra comparer avec les nôtres. Ce qu'il dit de la séparation du pied ne peut lui avoir été confirmé que par ce qu'il nous en a entendu dire ou ce que nous en avons écrit à l'Académie des Sciences, en 1828; car il avoue n'avoir possédé qu'un seul individu, ce qui, en bonne observation, ne suffit pas pour attester un fait aussi extraordinaire.

—

HARPE ALLONGÉE.

Harpa minor.

Lamarck. Anim., 1 vol., t. VII, page 257, n° 7.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 42, FIGURES 5-7.

Harpa, testa ovato-oblonga, grisea, fusco-maculosa; costis angustis distantibus nigro-lineatis: lineis geminatis; spira exsertiuscula. (Lamk.)

Cette espèce ressemble en tout à la précédente pour la forme. On peut remarquer seulement que ses couleurs rougeâtres sont un peu plus intenses, et que le contour du pied n'est pas marqué de taches d'un rouge-brun.

On la trouve également au port Dorey de la Nouvelle-Guinée.

Nous regrettons de n'avoir pu, pendant nos divers séjours à l'Ile-de-France, nous procurer l'animal de la Harpe à côtes serrées, que M. Lamarck ne considère que comme une variété de la Harpe noble. Un dessin fait sur le vivant eût décidé cette question, qui ne semble pouvoir être résolue que dans cette île, puisque c'est le seul endroit où l'on ait encore trouvé de ces coquilles, très-estimées, comme on sait, des amateurs.

Genre VOLUTE. — *Voluta*, Lamarck.

Voyez pour l'anatomie la planche 44, figures 9-11.

L'animal des Volutes tient un peu, pour la forme, de celui des Harpes. Sa tête s'évase en un large bouclier, qui prend une forme différente selon les espèces. Les tentacules sont généralement courts, assez gros, obtus, portant assez souvent les yeux loin de leur base sur un appendice arrondi. Le pied est grand, ovalaire, élargi, obtus, sillonné en avant, arrondi et quelquefois échancré sur les côtés en forme d'auricule, comme dans les Harpes. Son pédicule, plus ou moins comprimé, porte l'empreinte des plis de la columelle. Cet organe se plisse ordinairement dans le sens de la longueur, pour rentrer dans la coquille, lorsque l'ouverture de celle-ci est étroite. Il n'y a point d'opercule.

Le siphon respiratoire est fort long et remarquable par deux appendices qui partent à angle droit de sa base, en se dirigeant en avant. La cavité pulmonaire est fort grande, contenant deux branchies inégales à gauche, les organes générateurs à droite, mâles, ou femelles selon le sexe, accolés au

rectum; enfin les follicules muqueux sur la cloison supérieure du manteau.

Une trompe, très-déliée, se replie en rentrant dans une triple gaîne ; elle est garnie ou non de crochets, selon les espèces. Près de la base du renflement de cette trompe sont deux glandes salivaires, à canaux excréteurs fort courts. Elles sont formées d'une partie grenue, éminemment glandulaire, et par une seconde partie cylindrique, vermiforme, plissée sur elle-même. L'œsophage, fort long, est embrassé, comme à l'ordinaire, par le ganglion nerveux. Peu après vient à sa droite un cœcum considérable, gros, long et fortement involvé sur lui-même. L'estomac est volumineux, renflé en ampoule, très-charnu, plissé inférieurement. Il est embrassé par le foie, qui y verse la bile par un canal assez court. Le rectum paraît en naître immédiatement après sans circonvolution. L'ovaire est accolé au foie; son oviducte, assez long, descend du côté droit à l'utérus. Dans le mâle, le testicule et son canal décrivent à peu près le même trajet, avec des différences que nous indiquerons selon l'espèce. Le reste de l'organisation ne présente rien de remarquable.

Les Volutes sont des animaux lents, timides, vivant à de petites profondeurs; ils se plaisent sur les fonds sablonneux et restent même sur le rivage pendant l'intervalle d'une marée, dans les pays tempérés du moins. Les localités des espèces nous

ont paru assez nettement tranchées. Ainsi nous avons trouvé la Volute ondulée sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, à la baie des Chiens-marins, au port du Roi-Georges et au port Western; celles à spire allongée, comme la Robe turque, notre nouvelle espèce Fuseau, à la Nouvelle-Zélande, et la Volute Chauve-Souris, avec ses nombreuses variétés, à la Nouvelle-Guinée et dans les Moluques.

La forme de la tête, des tentacules, les couleurs surtout servent parfaitement à reconnaître les espèces.

VOLUTE ONDULÉE.

Voluta undulata.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 345, n° 38.
Annal. du Mus., vol. V, pl. 12, et vol. XVII, p. 71, n° 36.

PLANCHE 44, FIGURES 1-2.

Voluta, testa ovato-fusiformi, lævigata, albido-flavescente, maculis fulvis aut violaceis nebulata; lineis spadiceis longitudinalibus crebris undatim flexuosis; columellæ plicis præcipuis quaternis interdum duabus minoribus adjunctis. (Lamk.)

C'est une des plus jolies espèces de la famille. Sa tête, très-élargie, ondulée, porte deux tentacules fort espacés, assez courts et obtus. Les yeux en sont éloignés d'une à deux lignes; ils sont sessiles et sur un lobe arrondi. Le pied est ovalaire, d'une médiocre étendue, débordant la coquille sur les côtés, mais ne la dépassant pas en arrière. Lorsqu'il se porte en avant, on voit un lobe du manteau recouvrant la partie postérieure de l'ouverture de la coquille. Ce lobe est marqué de taches jaunes sur un fond rouge brun. Toutes les parties supérieures de l'animal, sur un fond jaune, présentent des lignes en réseau fort agréables d'un rouge brun formant des réticules sur les tentacules. En dessous, le pied est blanc-jaunâtre, avec l'indice sur le pourtour de la terminaison des lignes ci-dessus. Cette coloration, qui est presque en rapport avec celle de la coquille, change peu par le séjour dans l'esprit-de-vin.

La trompe de cette Volute est armée d'un petit ruban garni de crochets. Le cœcum œsophagien est très-volumineux; l'estomac ample, comme formé de deux parties courbées en sens contraire: celle de gauche reçoit le canal biliaire. Ce viscère est épais et fortement plissé intérieurement. Le cardia s'ouvre au milieu des deux courbures.

Habite le port Western à la Nouvelle-Hollande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	3	2
Largeur	1	6

VOLUTE ROBE-TURQUE, VAR.

Voluta pacifica, Solander.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 344, n° 35.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 44, FIGURE 6.

Voluta, testâ ovato-fusiformi, anterius tuberculifera, pallide fulva vel carnea; fasciis tribus fusco-maculatis; venulis spadiceis; columella quinqueplicata. (Lamk.)

Varietas, testa desuper tota castaneo-rubiginosa.

Cette espèce a le pied large, arrondi presque carré en avant, borné en arrière vers l'ouverture de la coquille, de sorte qu'il ne dépasse point la spire. Sa tête est également élargie, bien arrondie, avec deux tentacules excessivement courts. Les yeux sont sessiles et un peu écartés de leur base. Le siphon est peu considérable. Lorsqu'on le voit dans un dessin par le dos de l'animal, il présente un effet différent de celui des autres Mollusques, dû aux deux appendices que nous

avons dit, dans les généralités, exister à sa base. La tête repose sur la partie avancée du pied. Toutes ces parties sont de couleur lie de vin, sablée de points jaunes très-rapprochés. Cette teinte est plus claire sous le pied. Le chaperon céphalique est légèrement bordé de rougeâtre.

Cette description est prise de la vraie Robe-turque. Nous avons ajouté à notre dessin la coquille, qui en dessus est d'une couleur marron rougeâtre, ce qui est une variété, du moins dans la teinte. Mais comme on aperçoit, sous cette couleur, les flammes brunes qui caractérisent la plupart des individus de cette espèce, il est possible qu'elles ne se montrent à nu qu'avec l'âge et l'usure, et que celui que nous représentons soit l'état naturel. C'est ce qu'on saura avec le temps.

Habite la baie des Iles, à la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	3	3
Largeur	1	4

VOLUTE PYRAMIDALE, jeune âge.

Voluta fusus, nob.

Kaou, par les indigènes de la baie Tasman.

PLANCHE 44, FIGURES 7-8.

Voluta, testa ovato-fusiformi, lævigata, albido-flavescente, lineis fulvis longitudinalibus flexuosis, imbricatis, picta; spira elongata, plicata; columella quadriplicata.

Cette nouvelle espèce a un peu le port de la Volute Robe-turque, peut-être n'en est-ce que le jeune âge; cependant elle est plus allongée, rétrécie, ce qui lui a fait donner le nom de Fuseau. Sa spire est allongée, obtuse à son extrémité, terminée en bouton. On compte sept tours arrondis, les premiers un peu plissés en long; le dernier est lisse; cependant il présente au bord droit un indice de tubercules qui doivent augmenter avec l'âge. Les sutures sont bien marquées et unies. L'ouverture est allongée, un peu rétrécie. La columelle est chargée de quatre plis obliques; et le bord droit, incomplet, est arqué en arrière.

Le fond de la couleur est d'un blanc jaunâtre, couvert de lignes longitudinales en zig-zag, très-fines, rougeâtres, formant comme des imbrications transversales. L'ouverture est lisse et jaunâtre.

L'animal offre les caractères du précédent. Son pied, élargi, sub-quadrilatère, présente en avant une dépression, qui est probablement susceptible de varier de forme. Les tentacules sont courts, distants, portés sur un chaperon arrondi; les yeux sont placés à une petite distance de leur base. Le siphon est étroit et allongé.

Toutes ces parties sont très-finement piquetées de rouge brun sur un fond jaunâtre. Le dessous du pied a ces teintes plus claires.

Nous avons trouvé cette Volute à l'anse de *l'Astrolabe*, dans la baie Tasman de la Nouvelle-Zélande.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur.....	1	8
Largeur.....	»	7

VOLUTE CHAUVE-SOURIS, femelle.

Voluta vespertilio.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 336, n° 17.
Id. pour la synonymie.

PLANCHE 44, FIGURE 3.

Voluta, testa turbinata; tuberculis validis distantibus acutis armata, albida vel griseo-fulva, lineis angulato-flexuosis maculisque angularibus rufo-fuscis picta; spira muricata; labro superne sinu instructo; columella quadriplicata. (Lamk.)

L'animal de cette Volute a le siphon remarquablement gros et long. Le chaperon céphalique est ondulé; les tentacules sont très-distants, médiocrement longs, un peu pointus, ayant les yeux un peu plus rapprochés de leur base que dans les espèces que nous venons de décrire. Le pied est large, ovalaire, à sillon marginal en avant. Il égale à peu près la coquille par sa longueur. Ici la coloration varie, et toutes ces parties, sur un fond d'un blanc jaunâtre, présentent de nombreuses stries rapprochées, noires, courtes, longitudi-

nales, excepté sur le siphon et les tentacules, où elles sont transverses et en demi-cercle. Le pied est jaune en dessous, avec une bordure de la même couleur sur les côtés.

Aux caractères anatomiques généraux que nous avons indiqués au commencement, cette Volute joint les suivants. La grande branchie est presque droite, sans courbure. Celle de gauche est allongée, très-rétrécie. L'appareil buccal rentré représente un gros bouton olivaire, strié. Il s'allonge en deux tubes, dont le dernier, délié, pointu, est la langue, qui est sans crochets. Les glandes salivaires sont fort longues, plissées; le cœcum est tortillé sur lui-même à droite dans la cavité. L'utérus, assez gros, bosselé, est placé en dedans du rectum, qu'il côtoie. Son ouverture n'est point terminale, mais dirigée un peu vers la gauche. Le canal déférent du mâle, en passant sous le rectum, présente une énorme dilatation, dont l'intérieur plissé a des rapports avec celui de l'utérus. Il reprend ensuite son volume ordinaire pour se terminer au pénis. Ce dernier est très-développé, falciforme, pointu à son extrémité. Il est rare qu'il paraisse dans l'état naturel, parce qu'il est toujours caché sous le manteau. Le reste des organes générateurs, le cœur, le foie, les nerfs sont comme dans la plupart des autres Mollusques de cet ordre.

Cette espèce habite le port Dorey, à la Nou-

velle-Guinée. On la trouve aussi aux Moluques, à Amboine et ailleurs.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur de la coquille.....	2	4
Largeur.....	1	1

VOLUTE CHAUVE-SOURIS, GRANDE VARIÉTÉ.

PLANCHE 44, FIGURES 4-5.

Nous pensons qu'il faudra faire une espèce de cette Volute, qui diffère toujours de la Chauve-Souris par la grandeur de sa taille et la longueur des tubercules qui couronnent son dernier tour. Nous savons bien qu'on arrive successivement des plus petits individus jusqu'à cette taille; mais nous ferons observer que l'animal, que nous avons figuré, offre quelque différence dans sa coloration; que le fond de sa couleur est plus jaune; que ses stries noires sont plus rapprochées, irrégulières et, pour ainsi dire, confluentes. Le dessous du pied est jaune ainsi que son limbe; la trompe, qui saillait un peu, est rosée. Les tentacules sont fort petits, grêles; celui de gauche présentait la singularité d'être bifurqué.

Si nous eussions vu plusieurs individus de cette Volute, peut-être aurions-nous décidé la question que nous laissons en suspens, et constaté que c'est bien une espèce particulière distincte de la Chauve-Souris.

Elle se trouve à Amboine.

—

Genre MITRE. — *Mitra*, Lamarck.

Les Mitres doivent naturellement être placées à côté des Volutes, ainsi que l'ont fait, dans ces derniers temps, la plupart des auteurs de conchyliologie; moins cependant, par la ressemblance des animaux, que par celle des coquilles. En effet, les Mitres sont des Volutes à spire plus allongée et plus pointue.

Presque toutes les Mitres sont remarquables par leur grande épaisseur et leur dureté. Ces particularités ont même nui à ce que nous puissions en donner une anatomie complète, par la difficulté d'avoir des animaux bien entiers.

Ce Mollusque se développe infiniment peu au dehors; et, comme il est excessivement timide et qu'il a une lourde enveloppe à traîner, il faut plusieurs heures, quelquefois tout un jour, selon l'espèce, pour qu'on voie remuer son pied et avancer son siphon. La Mitre épiscopale se contente même souvent d'envoyer sa longue trompe reconnaître ce qui se passe aux environs d'elle sans sortir. Aussi ces animaux apathiques sont-ils presque tous souillés de fange et de limon marin. Ce n'est qu'en enlevant un épiderme assez épais, qu'on voit les brillantes couleurs dont quelques-uns sont revêtus.

Sans avoir vu cet animal, M. de Lamarck a judicieusement soupçonné, par analogie avec celui des Volutes, qu'il devait être dépourvu d'opercule. Ce caractère négatif fera toujours distinguer les Mitres des Colombelles, avec lesquelles il est très-facile de les confondre. Un autre caractère, infaillible pour nous, mais que nous n'indiquons que pour les naturalistes voyageurs, c'est la pourpre brune, tenace et de mauvaise odeur que ces animaux laissent échapper. Claire d'abord, elle ne se colore que par le contact de l'air et tache l'épiderme presque aussi fortement que le nitrate d'argent, connu sous le nom de pierre infernale.

Les Mitres sont presque toutes des pays chauds; cependant nous en avons trouvé dans la partie sud de la Nouvelle-Hollande, qui est tempérée.

MITRE ÉPISCOPALE, femelle.

Mitra episcopalis.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 299, n° 1.
Ibid. pour la synonymie.
Fao, par les habitants de Tonga-Tabou.

PLANCHE 45, FIGURE 1-7.

Mitra, testa turrita, lævi, alba, rubro-maculata : maculis inferioribus quadratis transversim

seriatis; superioribus irregularibus, anfractuum margine superiore integro; columella quadriplicata; labro postice denticulato. (Lamk.)

L'animal de cette belle coquille a le pied étroit, comprimé et cannelé à sa racine, presque carré et un peu auriculé en avant avec un sillon marginal, et pointu en arrière. Sa tête est excessivement petite, arrondie, portant deux tentacules qui ont à peine une ligne et demie de longueur. Les yeux sont sessiles à leur base. Ces parties sont envahies par une trompe énorme, laquelle est quelquefois double en longueur de la coquille, qui a cependant de cinq à six pouces.

Le siphon respiratoire ne fait point de saillie hors du canal; il est taché de noir à la pointe, tandis que le reste de l'animal est jaunâtre. La trompe est blanche. Nous allons entrer dans quelques détails relativement au reste de son organisation.

La cavité pulmonaire, qui se présente la première, est proportionnellement assez grande. Elle contient deux branchies, dont la plus grande est longue et finit en pointe en arrière. Ses lamelles s'arrondissent vers leur extrémité libre. Le cœur est assez volumineux. Au bord supérieur droit du manteau sont les follicules, qui sécrètent une viscosité assez peu abondante dans cette famille. L'organe de la pourpre, assez volumineux et formé de feuillets ramifiés, est placé au fond de la cavité; nous

n'avons pu voir le point où il s'ouvre. La substance qu'il sécrète est abondante, nauséabonde et de couleur brune.

La trompe a une grosseur proportionnelle à sa longueur. L'animal, en mourant, la faisait saillir au dehors, et nous n'avons pu voir comment elle se trouvait placée dans un abdomen assez étroit, où elle doit faire éprouver une pression et un refoulement considérable aux autres viscères. Elle est pourvue d'une langue grêle et très-longue, qui rentre en se repliant sur elle-même par l'action d'un muscle rétracteur. Son extrémité est garnie d'un court ruban armé de trois rangées de crochets peu consistants. Nous n'avons pu trouver cette armure chez tous les individus que nous avons examinés, ou bien elle n'existait pas. Cette trompe, formée de diverses couches musculaires, a ses mouvements excessivement lents comme ceux du Mollusque. Elle rentre difficilement après qu'elle est sortie; ce qui paraît tenir à sa grande longueur.

L'œsophage est étroit. Il reçoit les deux conduits tortillés des glandes salivaires amassées en une seule boule derrière le ganglion cérébral. Il s'élargit ensuite, et au second tour de spire commence un très-long estomac, brusquement renflé, cylindrique, qui, à deux pouces d'étendue, reçoit le foie, diminue ensuite de diamètre et se termine par un rectum assez peu volumineux.

Cet estomac est formé de trois tuniques, l'exté-

rieure mince, lisse; la seconde ou moyenne criblée de pores ronds, l'interne fort épaisse, à rides transversales, qui, examinées à la loupe, présentent des pores qui doivent correspondre avec ceux de la membrane précédente. En ouvrant ce tube, qui est l'estomac proprement dit, on voit son intérieur plissé en long, contenant trois ou quatre colonnes charnues libres et flottantes, si ce n'est par leurs extrémités, qui sont fixées aux parois. C'est la première fois que nous avons remarqué ce mode d'organisation chez les Mollusques. Ce cylindre stomacal avait presque la forme d'un Siponcle. Il était rempli de sable et de matière crétacée qui indiquerait que la Mitre perfore avec sa trompe les coquilles des autres Mollusques et se nourrit de leur chair.

Il nous reste à parler d'une organisation particulière sur laquelle nous ne ferons qu'éveiller l'attention de ceux qui seront à portée d'observer d'une manière plus complète cet animal, dont nous ne possédions qu'un seul individu susceptible d'être anatomisé; c'est qu'en ouvrant la première tunique intestinale, l'estomac s'en détache sous la forme d'un cylindre entièrement fermé par sa partie antérieure, ce qui fait supposer que l'œsophage ne s'y ouvre que par une ligne continue, mais sur un autre point de sa longueur que nous n'avons pu trouver, vu l'état dans lequel était notre individu. Nous avons représenté ces parties telles que nous

les avons trouvées. Chez la femelle, l'ovaire est placé sur les côtés du foie; l'utérus est fort grand, accolé au rectum, qui lui est supérieur : son ouverture, au lieu d'être terminale, est placée un peu en dedans. Ces deux organes sont, comme à l'ordinaire, placés au côté droit de la cavité branchiale.

Le pénis du mâle est fort petit, courbé, pointu et contourné à sa racine. Nous regrettons de donner une anatomie aussi incomplète de ce Mollusque. Elle suffira cependant pour donner une idée de son organisation que d'autres, plus heureux que nous, compléteront.

La Mitre épiscopale se trouve dans l'Inde et dans toutes les îles de la mer du Sud. Notre dessin a été fait à Tonga-Tabou. Nous avons vu un individu de cette espèce qui était tout blanc.

Sa longueur varie de deux pouces jusqu'à six et huit.

MITRE ROTIE

Mitra adusta.

Lamarck, s. v., t. VII, page 303, n° 12.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 45, FIGURE 8.

Mitra, testa fusiformi turrita, albido-lutescente, maculis rufo-fuscis longitudinalibus ornata;

striis transversis impressis remotiusculis puncticulatis ; suturis crenulatis ; columella quinqueplicata. (Lamk.)

Cette espèce présente quelques différences dans la forme extérieure de son animal avec la plupart des espèces que nous avons à faire connaître. Ainsi, par exemple, son siphon est très-saillant hors du canal ; sa tête grosse, renflée, probablement par la rentrée de la trompe ; ses tentacules sont fort longs et portent les yeux à la manière des Cônes, très-près de leur extrémité. Le pied est assez grand, allongé, un peu élargi et presque carré en avant.

Tout l'animal est à peu près de la même couleur que la coquille, d'un brun rougeâtre comme grillé, plus intense sur les côtés du pied. Les tentacules, au dessous des yeux, ont un anneau brun rouge, de même que l'extrémité du siphon, qui est brun à sa base, et bleuâtre dans le reste de son étendue.

Cette coquille provient de l'île Vanikoro. Elle a deux pouces sept lignes de longueur, sans avoir de bourrelet au bord droit ; ce qui indique qu'elle peut devenir plus grande.

—

MITRE ROTIE, VARIÉTÉ B.

Lamarck, loco citato.

PLANCHE 45, FIGURE 9.

Testa breviore, ventricosiore; maculis nigrantibus. (Lamk.)

Cette variété dans la coquille, plus petite et plus ventrue, en offre aussi une dans l'animal, dont le siphon ne paraît pas avoir autant de développement, à moins cependant que cela ne tienne à un état de gêne de l'animal, ce que notre manuscrit ne dit pas. Les tentacules, assez petits, ont également les yeux placés près de leur extrémité. Le manteau est jaunâtre-clair sur les bords. C'est aussi la couleur du dessous du pied, qui est d'un rouge brun foncé sur les côtés. La tête, les tentacules sont uniformément rougeâtres sans être annelés. La trompe, qui est fort longue et sortie, a son extrémité en massue et de couleur rougeâtre.

L'individu, qui a servi à cette description, n'offrait point, au bord droit, le bourrelet qui indique qu'il est complet.

Habite le port Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	6
Épaisseur	»	7

MITRE RIDÉE.

Mitra corrugata.

Lamarck, An. s. v.; t. VII, page 308, n° 24.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 45, FIGURE 10.

Mitra, testa ovato-fusiformi, longitudinaliter plicata, transverse rugosa, albida; fasciis cingulisque fuscis; anfractibus superne angulatis: ultimi anfractus angulo submuricato; columella quadriplicata. (Lamk.)

Il est assez facile de confondre la coquille de cette Mitre avec la Rubanée, lorsqu'on n'a pas les individus sous les yeux. Son animal est remarquable par la longueur de ses tentacules, qui portent les yeux vers leur base un peu plus grossie. Le siphon est également fort long, et le pied atteint une assez grande dimension. Toutes ces parties sur un fond blanc sont piquetées de points noirs si rapprochés qu'elles paraissent de cette dernière couleur.

Nous l'avons trouvée au port Dorey de la Nouvelle-Guinée.

—

MITRE STIGMATAIRE.

Mitra stigmataria.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 311, n° 32.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 45, FIGURES 11-12.

Mitra, testa cylindraceo-fusiformi, transversim impresso-striata, longitudinaliter costata, cinereo-cœrulescente, lineis punctatis sanguineis cincta; costis granosis; columella triplicata. (Lamk.)

L'animal de cette jolie Mitre, ponctuée de rouge, présente dans sa forme extérieure les mêmes caractères que le précédent; ses tentacules sont longs, pointus, son siphon très-développé. Le pied est grand, auriculé et carré en avant, arrondi en arrière. Les tentacules sont blancs; le siphon est ponctué de noir, et le pied, jaune en dessous, est maculé de brun.

Habite le port Dorey.

—

MITRE ZÉBRÉE.

Mitra pauperculà.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 317, n° 53.
Ibid. pour la synonymie.

PLANCHE 45, FIGURES 13-15.

Mitra; testa ovato-oblonga, lævigata, transversim striata, alba; lineis spadiceis longitudinalibus radiatim picta; columella quadriplicatâ; labro sinuoso. (Lamk.)

Cette élégante petite Mitre, bariolée en long de brun et de jaune vif, a son animal entièrement blanc. Ses yeux, fort petits, sont placés tout-à-fait à la base des tentacules. Le siphon et le pied sont peu développés.

La pourpre de cette espèce est rougeâtre, odorante et très-tenace. Ce caractère, joint au défaut d'opercule, suffirait pour distinguer cette Mitre de certaines Colombelles avec lesquelles elle a quelques rapports.

Elle provient du havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande. On la trouve également dans presque

toutes les îles de l'Archipel indien, où elle est assez commune.

DIMENSION.

	pouces.	lignes.
Longueur de nos plus grands individus. .	1	»

MITRE NOIRE.

Mitra nigra; nob.

PLANCHE 45, FIGURES 16-18.

Mitra, testa ovato-fusiformi, acuta, lævi, antice transversim striata, nigra; apertura ampla, postice canaliculata; columella triplicata.

Cette Mitre, qu'il ne faut pas confondre avec la Mélanienne de Lamarck, qui est beaucoup plus grande, a des rapports, pour la forme seulement, avec la Cornée du même auteur. Elle est petite, ventrue, pointue, entièrement noire, striée en travers en avant, lisse dans le reste de son étendue. Son ouverture est ovalaire, un peu évasée, formant un canal rétréci en arrière. La columelle a trois plis, le postérieur plus grand et blanchâtre.

L'animal a le siphon et les tentacules d'une médiocre longueur. Le pied est assez grand, ovalaire, jaunâtre ponctué de rouge en dessous, jaune et ponctué ou plutôt réticulé de noir sur les côtés. Les tentacules, le dessus de la tête et le siphon présentent aussi la même teinte; ce qui fait paraître ce Mollusque plus noir que jaune.

Habite le havre Carteret, à la Nouvelle-Irlande.

DIMENSIONS.

	Lignes.
Longueur.....	9
Épaisseur.....	4

Elle devait probablement être recouverte d'un épiderme.

—

MITRE RÉTUSE.

Mitra retusa.

Lamarck, An. s. v., t. VII, page 319, n° 61.
Ibid. pour la synonymie.
Poulé-patou, par les indigènes de Tikopia.

PLANCHE 45, FIGURES 19-22.

Mitra, testâ obovata, inferne transversim striata, alba, lineis longitudinalibus spadiceis radia-

tim picta; ultimo anfractu fascia alba lineas decussante; spira brevi, obtusa; columella quadriplicata. (Lamk.)

Cette petite espèce, par sa forme courte, globuleuse, obtuse, par son bord droit, épaissi et infléchi en dedans, pourrait d'autant plus facilement être prise pour une Colombelle, qu'elle en en a la coloration. Ses bandes longitudinales noirâtres ou rouge brun sur un fond d'un assez joli jaune, lui donnent quelques rapports avec la Mitre zébrée, qui est bien plus allongée. La columelle de la Rétuse a trois ou quatre plis, selon que les individus ont plus ou moins de longueur.

L'animal a les yeux placés vers l'extrémité des tentacules, qui sont assez longs, le siphon saillant, le pied grand. Toutes ces parties sont couleur de terre de Sienne calcinée, excepté le dessous du pied, qui est blanchâtre. L'animal faisait sortir une longue trompe en massue, ciliée à son extrémité, de laquelle on voyait saillir une langue en crochet.

Habite la petite île de Tikopia.

DIMENSION.

	lignes.
Longueur.....	7 à 9

MITRE MARBRÉE.

Mitra marmorata, nob.

Conælix marmoratus, Swainson, Zoological Illustrat., pl. 24.

PLANCHE 45 (*bis*), FIGURES 1-4.

Mitra, testa oblongo-turbinata, transversim striata, cingulis rufis crebris cincta, maculis albidis quadratis picta; spira longa, acuminata; columella quinque plicata.

Cette Mitre est un exemple qui prouve de quelle utilité est la connaissance des animaux pour servir à une bonne classification. A l'aspect seul de la coquille, M. Swainson a cru devoir en faire un genre voisin des Cônes. En effet, elle se rapproche beaucoup de certains Cônes avec lesquels on pourrait la confondre, sans les plis de sa columelle. Mais de plus la connaissance que nous avons eue de l'animal, qui est inoperculé, lève tous les doutes à cet égard. Si cette coquille fût tombée entre les mains de M. Lamarck, il ne se serait probablement pas trompé sur la place qu'elle devait occuper.

Cette Mitre est allongée et conoïde; sa spire très-

longue, pointue, diminue brusquement. Son ouverture est fort étroite. La columelle porte cinq plis, et quelquefois l'indice d'un sixième; elle a un bourrelet à sa base. Le bord droit est lisse, arrondi. Le dessus est marqué de petits sillons transverses très-espacés, et cerclé de dix ou douze lignes d'un brun rouge assez vif. Leur intervalle est rempli par des taches quadrilatères d'un blanc d'opale sur un fond gris-bleuâtre. Sur quelques individus ces maculatures passent au fauve sur un fond brun. Le dedans de l'ouverture est brun.

L'animal a une tête assez saillante, portant de longs tentacules oculés à leur base. Le siphon est gros, assez long, blanc, avec deux lignes noires sur sa longueur et une transverse à son extrémité. Le pied est élargi en avant, un peu auriculé, arrondi en arrière, blanc, excepté antérieurement et au dessus, où il est marqué de noir. La tête a des taches brunâtres; les tentacules sont blancs. Ce Mollusque laisse suinter une pourpre brune et odorante.

Habite l'île de Vanikoro.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	»
Épaisseur	»	5

MITRE DE VANIKORO.

Mitra vanikorensis, nob.

PLANCHE 45 (bis), FIGURES 5-6.

Mitra, testa turbinata, elongata, transversim confertimque striata, subflava, albido punctulata, postice fulvo maculata; spira acuminata; columella quinqueplicata; labro tantisper inflexo, crenulato.

Si cette Mitre n'avait pas le caractère de sa columelle pour la distinguer, on pourrait la prendre pour une variété du Cône sanglé. Elle est cylindrique et de même forme que la précédente. Sa spire est cependant plus grosse et moins pointue. Le test est très-régulièrement strié en travers dans toute sa longueur, de couleur blonde plus ou moins rougeâtre, avec une large bandelette brune circonscrite en arrière, et de plus piqueté de points irréguliers. Le sommet de la spire est légèrement bleuâtre avec des taches brunes et blanches.

L'ouverture est fort étroite, le bord droit ondulé, un peu infléchi en dedans, le columellaire rebordé et chargé de cinq plis obliques.

Nous ne connaissons point l'animal de cette Mitre, qui habite également l'île de Vanikoro.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	10
Épaisseur	5

—

MITRE JAUNE.

Mitra lutea, nob.

PLANCHE 45 (bis), FIGURES 7-9.

Mitra, testa subturrita ventricosa, striis obsoletis tenuibus cincta, lutea; apertura brevi, angusta; labro crasso, dilatato; spira longa, acuta; epidermide tenui; columella quinque seu sexplicata.

Cette espèce a certains rapports avec la Striatule, mais indépendamment qu'elle est plus courte et plus renflée, ses stries transverses sont tellement fines, qu'il faut y regarder de près pour les distinguer. Elle est ventrue, et sa spire finit assez brusquement en pointe aiguë.

Cette petite coquille pourrait facilement être prise pour une Colombelle par la petitesse et le rétrécissement de son ouverture, dont le bord droit est fort épais et calleux en dedans. Vivante, elle est recouverte d'un épiderme excessivement mince et jaunâtre. Lorsqu'il est enlevé, elle est d'un jaune vif très-luisant avec une bandelette ou des taches blanches. Son ouverture est blanchâtre avec cinq plis à la columelle. Il ne faut pas la confondre avec la Mitre jaunâtre de M. Lamarck, qui est une espèce différente.

L'animal est fort petit. Ses tentacules sont courts, assez pointus, oculés vers leur base. Le siphon est à peine apparent. Le pied est ovalaire. Tous ces organes sont d'un blanc tirant sur le jaunâtre.

Elle se trouve au port Dorey de la Nouvelle-Guinée.

DIMENSIONS.

	Lignes.
Longueur	11
Épaisseur	4

MITRE PETIT-TAON.

Mitra tabanula.

Lamarck., An. s. v., t. VII, page 323, n° 79.
Ibid., Ann. du Mus., vol. XXVII, page 222, n° 79.

PLANCHE 45 (bis), FIGURES 10-13.

Mitra, testa ovato-acuta, fulvo-rubente; cingulis elevatis transversis; interstitiis longitudinaliter striatis; columella tri seu quadriplicata; labro crenulato. (Lamk.)

Cette très-petite espèce, plus ou moins arrondie, est d'un rouge rosé assez vif sur le vivant, qui se perd par la dessication.

L'animal a le pied ovalaire, allongé, le siphon très-long, les tentacules courts, oculés à quelque distance de leur base. Toutes ces parties sont d'un jaune clair, avec des points de la même couleur, mais plus foncés.

Cette espèce se trouve dans l'île de Vanikoro.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	6
Épaisseur.....	3

MITRE BUCCINÉE.

Mitra buccinata, nob.

PLANCHE 45 (bis), FIGURES 14-15.

Mitra, testa turrita, longa, lutescente, suturis albida, transversim striata; apertura abbreviata, antice subtruncata; columella quadriplicata; spira apice crassa.

Cette espèce a un peu la forme des Buccins, très-allongée, comme le Buccin agathe, par exemple. Elle est grande, épaisse, turriculée, à spire grosse et obtuse, dont les tours sont obliques et un peu arrondis. Un de nos individus était finement strié en travers. L'ouverture est courte, ovalaire, assez large, un peu tronquée en avant. La columelle est chargée de quatre forts plis obliques.

La couleur de cette Mitre est d'un jaunâtre uniforme tirant sur le blond. L'exemplaire strié avec un ruban indécis d'un jaunâtre clair sur les sutures. Nous n'en connaissons point l'animal.

Habite la Nouvelle-Hollande, probablement le port du Roi-Georges, vis-à-vis l'îlot du Jardin.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	2	4

MITRE ZONALE.

Mitra zonalis, nob.

PLANCHE 45 (bis), FIGURES 16-17.

Mitra, testa turrita, ventricosa, apicibus acuta, antice striata, postice plicata, cynnamomea vitta alba decurrente cincta; labro intus striato; columella quadriplicata; spira obtusiuscula.

Cette Mitre est turriculée, un peu renflée au milieu et finissant en pointe par ses deux extrémités. Son ouverture, assez étroite, mais fort étendue, occupe plus de la moitié de la longueur de la coquille. Son bord droit est lisse, sillonné en dedans; le columellaire a quatre plis, dont le postérieur, plus grand, est fort peu oblique. Un pli décurrent se voit à la réunion des deux bords.

En dessus, cette Mitre est lisse au milieu, pliée transversalement en avant, plissée à l'extrémité de la spire, qui est obtuse, et dont les tours sont un peu renflés. Le fond de la couleur est un rouge cannelle, traversé par une bandelette blanche occupant le milieu des tours. Le dernier a de plus une seconde bandelette plus large, d'un blanc qui pourrait bien être bleuâtre sur le vivant. L'ouver-

ture et les plis seuls de la columelle sont blanchâtres. Nous n'en connaissons point l'animal, et nous la supposons de la Nouvelle-Hollande.

Elle a des rapports avec l'*australis* (figurée par M. Swainson, dans le vol. I, pl. 14, des Zoological Illustrat.) pour le bariolage seulement; mais son ouverture est plus longue, elle est striée en avant, et ses baudelettes blanches sont placées au milieu des tours et non sur les sutures, etc.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes.
Longueur	1	6
Largeur au milieu	»	6

MITRE CONOVULE, mâle.

Mitra conovula, nob.

PLANCHE 45 (bis), FIGURES 18-22.

Mitra, testa turbinata, cylindracea, lævi, luteola; columellà quinqueplicata; basi nigro-violaceo maculata; spira brevissima, acuta; apertura angusta, longa.

Nous avons donné à cette Mitre le nom de Conovule, parce qu'elle a en effet des rapports avec ce genre que M. Lamarck avait voulu établir parmi les Auricules. Elle ressemble aussi à une petite Olive. Elle est cylindrique, en rouleau, un peu plus large postérieurement, d'où sort une surface arrondie, une spire décroissant subitement, courte et pointue. L'ouverture est presque aussi longue que la coquille, à la manière des Auricules et des Cônes; elle est fort rétrécie, échancrée en avant. Le bord columellaire a cinq plis très-obliques; il est taché de noir-bleuâtre à sa base, tandis que le reste de la coquille est d'un jaune clair lisse. Quelques individus ont la spire plus allongée et plus pointue; d'autres ont des taches ferrugineuses, qui pourraient bien n'être qu'accidentelles. L'extrémité postérieure est quelquefois rugueuse et sale; ce qui indique que ce Mollusque n'est pas doué d'une grande vivacité. Il ne se développa point pendant le temps que nous le possédâmes; et comme nous n'examinâmes pas sa couleur dans le moment, nous ne pouvons l'indiquer. Depuis lors, le séjour dans la liqueur et le mélange de la pourpre ont rendu l'animal tout noir. Ses formes ne sont pas trop altérées, et l'habitude que nous avons d'en observer, nous a permis de les rendre à peu près telles qu'elles devaient être.

Les tentacules sont assez longs, et portent les yeux à une certaine distance de leur base. La trompe se prolonge beaucoup au dehors, et le siphon dépasse son canal. Le pied est ovalaire, pointu en arrière, élargi et échancré en avant, avec un sillon marginal. L'organe excitateur, placé assez loin en arrière du tentacule droit, est très-long et falciforme.

Cette Mitre provient de Vanikoro. Elle nous fut apportée; de sorte que nous ne l'avons point vue dans son état libre et naturel. La souillure que la plupart de nos exemplaires portaient sur le dos, semble indiquer que ce Mollusque reste plus ou moins long-temps exposé en partie à l'action du soleil.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur	7
Plus grande largeur	3

—

MITRE NOIRE ET BLANCHE.

Mitra melaleuca, nob.

PLANCHE 45 (*bis*), FIGURES 26-27.

Mitra, testa turrita, acuta, lævi, fusca aut nigra albo variegata, vitta alba decurrente cinc-

ta; apertura minima; labro dilatato, crasso; columella quadriplicata.

Cette espèce est allongée, épaisse, à ouverture courte, rétrécie, blanche, avec quatre gros plis à la columelle. Le bord droit est élargi, dilaté, épais. La spire est allongée, un peu pointue; ses tours sont arrondis.

Cette coquille, sans être striée, est un peu rugueuse, brune ou noirâtre, variée de blanc; c'est-à-dire qu'une bandelette blanche assez irrégulière, décurrente, parcourt le sommet de tous les tours.

Un individu, plus petit, est plus élancé, plus pointu, plus brun, et a sa bandelette plus rétrécie. Nous n'en connaissons point l'animal.

Habite la Nouvelle-Hollande, probablement le port du Roi-Georges.

DIMENSIONS.

	pouces.	lignes
Longueur.....	1	3
Largeur à l'ouverture.....	»	6

—

MITRE FLAMMÉE.

Mitra flammea, nob.

PLANCHE 45 (*bis*), FIGURES 23-25.

Mitra, testa fusiformi, acutissima, albida, flammis subrubris ornata, cingulis transversim elevatis; interstitiis longitudinaliter striatis; columella quinqueplicata; labro crenato.

Cette élégante petite Mitre tient le milieu entre la Granatine et la Scabriuscule. Elle a aussi quelques rapports avec la Sablée; mais elle est plus pointue et différemment nuancée que cette dernière. Sa forme est élancée en fuseau, son ouverture allongée et rétrécie, ondulée sur le bord droit, portant cinq plis sur le gauche. Elle est cerclée, dans toute sa longueur, de cordelettes régulières, lisses, dont les intervalles sont striés longitudinalement.

Le fond de la couleur est blanchâtre avec des flammes rouge-brun clair dans le sens de la longueur.

DIMENSIONS.

	Lignes.
Longueur	9
Épaisseur	3

Nous la supposons venir des Moluques. Son animal nous est inconnu.

MITRE FRAISE.

Mitra fraga, nob.

PLANCHE 45 (*bis*), FIGURES 28-29.

Mitra, testa ovato-acuta, aurantiaco, albo punctata, longitudinaliter costata; cingulis transversis, granosis; apertura angusta; columella quinqueplicata; labro crenulato.

Cette petite espèce globuleuse, à spire conique, courte et pointue, à canal un peu allongé, relevé, est cerclée de cordelettes granuleuses, coupées par des plis longitudinaux. Son ouverture est rétrécie, crénelée au bord droit, marquée de cinq plis sur le columellaire, qui est rebordé. Sa couleur est d'un orangé vif, parsemé de points blancs.

Cette Mitre est voisine de l'Unifasciale; mais elle est moins longue, plus ventrue, et n'est pas treillisée. Nous ignorons sa patrie.

DIMENSIONS.

	lignes.
Longueur.....	7
Épaisseur.....	3 ½

Article omis.

Après l'*Onchidie piquetée*, page 215, nous avons oublié de décrire l'espèce suivante :

ONCHIDIE CENDRÉE.

Onchidium cinereum, nob.

PLANCHE 15, FIGURE 29.

Onchidium, corpore minimo, subelevato, elongato, tuberculis cinereis irrorato, subtus luteo.

Petite espèce, longue de six à sept lignes, bombée, allongée, couverte sur le dos de petits tubercules de couleur gris de lin uniforme, tirant sur le cendré. Le dessous du corps est jaune.

Habite l'île de Tonga-Tabou.

FIN DU SECOND VOLUME.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

Dans le second Volume de la Zoologie

DU VOYAGE DE L'ASTROLABE.

Première Partie.

Pages.

AVERTISSEMENT. 1

ANIMAUX MOLLUSQUES.

Observations générales. 7

Céphalés.

Sèche mamelonnée. *Sepia papillata.* 61
Sèche vermiculée. *Sepia vermiculata.* 64
Sèche deux-lignes. *Sepia bilineata.* 66
Sèche à larges bras. *Sepia latimanus.* 68
Sèche australe. *Sepia australis.* 70

Sépioteuthe de Dorey. *Sepioteuthis guinensis.* 72
Sépioteuthe lunulé. *Sepioteuthis lunulata.* 74
Sépioteuthe de Maurice. *Sepioteuthis mauritiana.* 76
Sépioteuthe austral. *Sepioteuthis australis.* 77

Calmar de Vanikoro. *Loligo vanikorensis.* 79
Calmar à courts tentacules. *Loligo brevitentaculata.* 81

Sépiole linéolée. *Sepiola lineolata.* 82

Onychoteuthe armé. *Onichoteuthis armatus.* 84

Poulpe lunulé. *Octobus lunulatus.* 86
Poulpe cordiforme. *Octopus cordiformis.* 87
Poulpe de Western. *Octopus superciliosus.* 88
Poulpe membraneux. *Octopus membranaceus.* 89

Hélice alfonr. *Helix undulata.* 91
Hélice mamillaire. *Helix mamilla.* 93
Hélice granulée. *Helix granulata.* 95
Hélice papoua. *Helix papuensis.* 96
Hélice pointue. *Helix acuta.* 98
Hélice trochoïde. *Helix trochus.* 100
Hélice à fines raies. *Helix tenuiradiata.* 101
Hélice transparente. *Helix translucida.* 103
Hélice zonaire. *Helix zonaria.* 104
Hélice coniforme. *Helix coniformis.* 105
Hélice trois-lignes. *Helix trilineata.* 107
Hélice melon. *Helix melo.* 109
Hélice de Sainte-Hélène. *Helix Helena.* 111
Hélice bossue. *Helix gibba.* 113
Hélice de Vanikoro. *Helix vanikorensis.* 115
Hélice de Carteret. *Helix carteriensis.* 117
Hélice de Dufresne. *Helix Dufrenii.* 118
Hélice sénestre. *Helix lævo.* 120
Hélice pauvre. *Helix misella.* 122
Hélice aplatie. *Helix explanata.* 123
Hélice de la Nouvelle-Irlande. *Helix Novæ-Hiberniæ.* 124
Hélice de Jervis. *Helix jervisiensis.* 126
Hélice exclose. *Helix exclusa.* 127
Hélice géorgienne. *Helix georgiana.* 129
Hélice de Tonga. *Helix tongana.* 130
Hélice cadran. *Helix solarium.* 131
Hélice petit-clou. *Helix clavulus.* 133

Vitrine de Western. *Vitrina nigra.* 135
Vitrine flammulée. *Vitrina flammulata.* 136
Vitrine verte. *Vitrina viridis.* 138

Vitrine citrine. *Vitrina citrina.* 140
Vitrine de Ténériffe. *Vitrina Teneriffæ.* 142

Limace de l'Ascension. *Limax Ascensionis.* 145
Limace diaphane. *Limax perlucidus.* 146
Limace bitentaculée. *Limax bitentaculatus.* 148

Ambrette australe. *Succinea australis.* 150

Agathine mauritienne. *Achatina mauritiana.* 152

Auricule Midas. *Auricula Midæ.* 156
Auricule aveline. *Auricula scarabæus.* 162
Auricule jaune. *Aaricula lutea.* 163
Auricule à collier. *Auricula monile.* 166
Auricule australe. *Auricula australis.* 169
Auricule alène. *Auricula subula.* 171
Auricule oreillette. *Auricula aurilacea.* 172
Auricule à côtes. *Auricula costata.* 173

Pyramidelle ventrue. *Pyramidella ventricosa.* 175

Cyclostome jaune. *Cyclostoma lutea.* 180
Cyclostome de Carteret. *Cyclostoma Novæ-Hiberniæ.* 182
Cyclostome multilabre. *Cyclostoma multilabris.* 183
Cyclostome papoua. *Cyclostoma papua.* 185
Cyclostome cannelé. *Cyclostoma striata.* 186
Cyclostome frangé. *Cyclostoma fimbriata.* 188
Cyclostome à tentacules rouges. *Cyclostoma rubens.* 189
Cyclostome à bandeau. *Cyclostoma erosa.* 191

Hélicine flammée. *Helicina flammea.* 193
Hélicine rubanée. *Helicina tæniata.* 194

Genre Ampullacère. *Ampullacera.* 196
Ampullacère aveline. *Ampullacera avellana.* *ibid.*
Ampullacère fragile. *Ampullacera fragilis.* 201

Lymnée verte. *Lymnæa viridis.* 204

Physe de Tonga. *Physa tongana.* 206
Physe géorgienne. *Physa georgiana.* 207

Planorbe de Tondano. *Planorbis tondanensis.* 209

Onchidie de Tonga. *Onchidium tonganum.* 210
Onchidie découpée. *Onchidium incisum.* 211
Onchidie patelloïde. *Onchidium patelloïde.* 212
Onchidie noirâtre. *Onchidium nigricans.* 214
Onchidie piquetée. *Onchidium punctatum.* 215
Onchidie cendrée. *Onchidium cinereum.* 661

Sigaret de Tonga. *Sigaretus tonganus.* 217

Cryptostome zonal. *Cryptostoma zonalis.* 221

Genre Natice. *Natica.* 225
Natice bouche-noire. *Natica melanostoma.* 228
Natice mélanostomoïde. *Natica melanomostomoïde.* 229
Natice plombée. *Natica plumbea.* 231
Natice petite-bouche. *Natica microstoma.* 232
Natice ombiliquée. *Natica umbilicata.* 234
Natice costulée. *Natica costulata.* 235
Natice plurisériale. *Natica marochiensis.* 236
Natice zélandaise. *Natica zelandica.* 237

Vélutine cancellée. *Velutina cancellata.* 239

Observations sur les Janthines. 242

Doris tuberculeuse. *Doris tuberculosa.* 248
Doris tachetée. *Doris maculosa.* 249
Doris à bords noirs. *Doris atromarginata.* 251
Doris limacine. *Doris limacina.* 252
Doris carénée. *Doris carinata.* 254
Doris bordée. *Doris marginata.* 255
Doris flammulée. *Doris flammulata.* 257
Doris scabre. *Doris scabra.* 258
Doris saignante. *Doris cruenta.* 260
Doris ponctuée. *Doris punctata.* 262

Doris éolide. *Doris eolida.* 263
Doris violacée. *Doris violacea.* 264
Doris orangée. *Doris aurea.* 265
Doris sale. *Doris sordida.* 266
Doris enfumée. *Doris fumosa.* 267
Doris galonnée. *Doris lemniscata.* 268
Doris de Maurice. *Doris mauritiana.* 269
Doris magnifique. *Doris magnifica.* 270
Doris réticulée. *Doris reticulata.* 272
Doris élégante. *Doris elegans.* 273
Doris veinée. *Doris venosa.* 274

Scyllée de Ghomfods. *Scyllæa ghomfodensis.* 276

Glaucus de Forster. *Glaucus Forsteri.* 279

Genre Briarée. *Briaræa.* 284
Briarée scolopendre. *Briaræa scolopendra.* *ibid.*

Éolide annelée. *Eolida annulata.* 287
Éolide longue-queue. *Eolida longicauda.* 288

Phyllidie noire et blanche. *Phyllidia albo-nigra.* 291
Phyllidie trois-lignes. *Phyllidia trilineata.* 292

Pleurobranche mamelonné. *Pleurobranchus mamillatus.* 294
Pleurobranche de Péron. *Pleurobranchus Peronii.* 296
Pleurobranche cornu. *Pleurobranchus cornutus.* 298
Pleurobranche ponctué. *Pleurobranchus punctatus.* 299

Pleurobranchidie maculée. *Pleurobranchidium maculatum.* 301

Aplysie de Rumph, variété. *Aplysia Rumphii, varietas.* 303
Aplysie de Tonga. *Aplysia tongana.* 305
Aplysie d'Hasselt, variété. *Aplysia Hasseltii, varietas.* 306
Aplysie tigrine. *Aplysia tigrina.* 308
Aplysie julienne. *Aplysia juliana.* 309
Aplysie cirrhifère. *Aplysia cirrhifera.* 311

Digitized by Google

Aplysie gélatineuse. *Aplysia gelatinosa.* 312
Aplysie rousse. *Aplysia rufa.* 314
Aplysie striée. *Aplysia striata.* 315

Actéon austral. *Actæon australis.* 317

Placobranche ocellé, var. *Placobranchus ocellatus, var.* 319

Deuxième Partie.

Fucole rouge. *Fucola rubra.* 321

Genre siphonaire. *Siphonaria.* 323
Siphonaire de Diémen. *Siphonaria diemenensis.* 327
Siphonaire australe. *Siphonaria australis.* 329
Siphonaire du Cap. *Siphonaria capensis.* 331
Siphonaire verte. *Siphonaria viridis.* 332
Siphonaire pointue. *Siphonaria acuta.* 335
Siphonaire albicante. *Siphonaria albicante.* *ibid.*
Siphonaire de Vanikoro. *Siphonaria atra.* 337
Siphonaire d'Algésiras. *Siphonaria Algesiræ.* 338
Siphonaire denticulée. *Siphonaria denticulata.* 340
Siphonaire ponctuée. *Siphonaria punctata.* 341
Siphonaire de Guam. *Siphonaria guamensis.* 343
Siphonaire zélandaise. *Siphonaria zelandica.* 344
Siphonaria aplatie. *Siphonaria plana.* 345
Siphonaire plissée. *Siphonaria plicata.* 346

Bulle ovoïde. *Bulla ovoidea.* 348
Bulle verte. *Bulla viridis.* 350
Bulle glauque. *Bulla glauca.* 352
Bulle striée. *Bulla striata.* 354
Bulle deux-bandes. *Bulla bicincta.* 355

Bulle australe. *Bulla australis.* 357
Bulle courte. *Bulla brevis.* 358
Bulle en rouleau. *Bulla voluta.* 359
Bulle arachide. *Bulla arachis.* 361
Bulle grelot. *Bulla cymbalum.* 362
Bulle rayée. *Bulla physis.* 363
Bulle banderole. *Bulla aplustre.* 366
Bulle hirondelle. *Bulla hirundinina.* 367
Bulla jaune. *Bulla lutea.* 369

Clio pyramidale. *Clio pyramidalis.* 371

Cymbulie ovule. *Cymbulia ovata.* 373
Cymbulie rayonnée. *Cymbulia radiata.* 375
Cymbulie de Norfolk. *Cymbulia norfolkensis.* 376
Cymbulie ponctuée. *Cymbulia punctata.* 377

Hyale à trois pointes. *Hyalæa trispinosa.* 378

Cléodore alène. *Cleodora subulata.* 382
Cléodore cuspidée. *Cleodora cuspidata.* 384
Cléodore pyramidale. *Cleodora pyramidata.* 386

Pneumoderme de Péron. *Pneumodermon Peronii.* 388
Pneumoderme laqué. *Pneumodermon ruber.* 389
Pneumoderme transparent. *Pneumodermon pellucidus.* 390

Genre Pélagie. *Pelagia.* 392
Pélagie blanche. *Pelagia alba.* *ibid.*

Carinaire australe. *Carinaria australis.* 394

Atlante de Kéraudren. *Atlanta Keraudrenii.* 399

Phylliroé d'Amboine. *Phylliroe amboinensis.* 403
Phylliroé piqueté. *Phylliroe punctulatum.* 407
Phylliroé rouge. *Phylliroe rubrum.* 409

Buccin ondulé. *Buccinum undosum.* 411
Buccin cerclé. *Buccinum cinctum.* 413

Buccin écaillé. *Buccinum testudineum.* 415
Buccin à côtes. *Buccinum costatum.* 417
Buccin linéolé. *Buccinum lineolatum.* 419
Buccin criblaire. *Buccinum criblarium.* 421
Buccin bariolé. *Buccinum discolor.* 422
Buccin litiope. *Buccinum litiopa.* 423
Buccin flammulé. *Buccinum flammulatum.* 426
Buccin raifort. *Buccinum raphanus.* 428

Struthiolaire crénulée, mâle. *Struthiolaria crenulata.* 430

Buccin lisse. *Buccinum lævissimum.* 433
Buccin agathe. *Buccinum achatinum.* 437
Buccin casquillon. *Buccinum arcularia.* 438
Buccin pauvret. *Buccinum pauperatum.* 439
Buccin couronné. *Buccinum coronatum.* 440
Buccin olivâtre. *Buccinum olivaceum.* 442
Buccin réticulé. *Buccinum reticulatum.* 444
Buccin fascié. *Buccinum fasciatum.* 445
Buccin thersite. *Buccinum thersites.* 447
Buccin globuleux. *Buccinum globosum.* 448
Buccin treillisé. *Buccinum cancellatum.* 449
Buccin muriqué. *Buccinum muricatum.* 450
Buccin du Port-Jackson. *Buccinum jacksonianum.* 452
Buccin lime. *Buccinum senticosum.* 453
Buccin violacé. *Buccinum violaceum.* 456

Eburne canaliculée. *Eburna spirata.* 458

Vis polie. *Terebra dimidiata.* 461
Vis tigrée. *Terebra subulata.* 465
Vis rubanée. *Terebra tæniolata.* 466
Vis chapelet. *Terebra monile.* 467
Vis striée. *Terebra striata.* 468
Vis plombée. *Terebra plumbea.* 470
Vis cancellée. *Terebra cancellata.* 471

Genre Littorine. *Littorina.* 472
Littorine angulifère. *Littorina angulifera.* 474

Littorine de Sydney. *Littorina luteola.* 477
Littorine de Diémen. *Littorina diemenensis.* 479
Littorine ceinte. *Littorina cincta.* 481
Littorine miliaire. *Littorina miliaris.* 484

Planaxe sillonnée. *Planaxa sulcata.* 486
Planaxe courte. *Planaxis brevis.* 488
Planaxe décollée. *Planaxis decollata.* 489
Planaxe noire. *Planaxis nigra.* 491

Rissoaire striée. *Rissoa striata.* 493

Fuseau austral. *Fusus australis.* 495
Fuseau dilaté. *Fusus dilatatus.* 498
Fuseau de la Nouvelle-Zélande. *Fusus zelandicus.* 500
Fuseau rayé. *Fusus lineatus.* 501
Fuseau à queue. *Fusus caudatus.* 503
Fuseau bandelette. *Fusus vittatus.* 504
Fuseau quenouille. *Fusus colus.* 506
Fuseau filamenteux. *Fusus filamentosus.* 508
Fuseau polygone. *Fusus polygonus.* 510
Fuseau robe-de-Perse. *Fusus trapezium.* 511

Turbinelle pruniforme. *Turbinella rustica.* 513
Turbinelle nassatule. *Turbinella nassatula.* 515
Turbinelle siamoise. *Turbinella lineata.* 516
Turbinelle cornigère. *Turbinella cornigera.* 518

Pleurotome Tour-de-Babel. *Pleurotoma babylonia.* 520
Pleurotome hérissé. *Pleurotoma echinata.* 523
Pleurotome rosé. *Pleurotoma rosea.* 524

Genre Rocher. *Murex.* 526
Rocher fine épine. *Murex tenuispina.* 528
Rocher zélandais. *Murex zelandicus.* 529
Rocher octogone. *Murex octogonus.* 531
Rocher palme-de-rosier *Murex palma-rosæ.* 533

Rocher ricinuloïde. *Murex ricinuloides.* 534
Rocher austral. *Murex australis.* 536

Triton ridé. *Triton spengleri.* 538
Triton bouche-sanguine, mâle. *Triton pileare.* 539
Triton chlorostome, femelle. *Triton chlorostomum.* 541
Triton dos-noueux. *Triton tuberosum.* 542
Triton grimaçant. *Triton anus.* 544
Triton bouche-blanche. *Triton leucostomum.* 546
Triton granifère. *Triton graniferum.* 548
Triton gibbeux. *Triton bufonium.* 549

Pourpre nattée. *Purpura textilosa.* 552
Pourpre seau. *Purpura haustum.* 554
Pourpre armigère, variété. *Purpura armigera, var.* 556
Pourpre marron-d'Inde, variété. *Purpura hippocastanum.* 557
Pourpre de l'Ascension. *Purpura Ascensionis.* 559
Pourpre monodonte. *Purpura monodonta.* 561
Pourpre striée. *Purpura striata.* 562
Pourpre treillisée. *Purpura cancellata.* 563
Pourpre nassoïde. *Purpura nassoides.* 564
Pourpre réticulée. *Purpura reticulata.* 566
Pourpre râpe. *Purpura scobina.* 567
Pourpre bourgeonnée. *Purpura maminella.* 568
Pourpre rugueuse. *Purpura rugosa.* 569
Pourpre thiarelle. *Purpura thiarella.* 571
Pourpre guirlande. *Purpura sertum.* 572
Pourpre de Sainte-Hélène. *Purpura helena.* 573
Pourpre hérisson. *Purpura histrix.* 575
Pourpre muriquée. *Purpura horrida.* 576
Pourpre digitée. *Purpura digitata.* 578
Pourpre arachnoïde. *Purpura arachnoides.* 579
Pourpre mûre. *Purpura morus.* 580
Pourpre bouche-violette. *Purpura neritoidæa.* 582

Colombelle rubanée. *Colombella mendicaria.* 584
Colombelle panthérine. *Colombella pardalina.* 658

Colombelle jaune. *Colombella lutea.* 587
Colombelle rougeâtre. *Colombella rubicundula.* 588

Casque tricoté, mâle. *Cassis cornuta.* 590
Casque bézoar, femelle. *Cassis glauca.* 593
Casque frangé. *Cassis fimbriata.* 596

Tonne perdrix. *Dolium perdix.* 598
Tonne pelure-d'oignon. *Dolium olearium.* 600
Tonne cassidiforme. *Dolium pomum.* 601

Anatomie de la Tonne pelure-d'oignon, femelle, et de la Tonne cassidiforme, mâle. 603

Harpe ventrue. *Harpa ventricosa.* 611
Harpe allongée. *Harpa minor.* 620

Genre Volute. *Voluta.* 621
Volute ondulée. *Voluta undulata.* 623
Volute robe-turque. *Voluta pacifica.* 625
Volute pyramidale, jeune âge. *Voluta fusus.* 627
Volute chauve-souris, femelle. *Voluta vespertilio.* 629
Volute chauve-souris, grande variété. 631

Genre Mitre. *Mitra.* 633
Mitre épiscopale, femelle. *Mitra episcopalis.* 634
Mitre rôtie. *Mitra adusta.* 638
Mitre rôtie, variété B. 640
Mitre ridée. *Mitra corrugata.* 641
Mitre stigmataire. *Mitra stigmataria.* 642
Mitre zébrée. *Mitra paupercula.* 643
Mitre noire. *Mitra nigra.* 644
Mitre rétuse. *Mitra retusa.* 645
Mitre marbrée. *Mitra marmorata.* 647
Mitre de Vanikoro. *Mitra vanikorensis.* 649
Mitre jaune. *Mitra lutea.* 650
Mitre petit-taon. *Mitra tabanula.* 652
Mitre buccinée. *Mitra buccinata.* 653

Mitre zonale. *Mitra zonalis.* 654
Mitre conovule, mâle. *Mitra conovula.* 655
Mitre noire et blanche. *Mitra melaleuca.* 657
Mitre flammée. *Mitra flammea.* 659
Mitre fraise. *Mitra fraga.* 660

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

TABLE DES PLANCHES

RELATIVES

Au second Volume de la Zoologie

DU VOYAGE DE L'ASTROLABE.

Première Partie.

ANIMAUX MOLLUSQUES.

Céphalés.

Pl.	Fig.	
1.	1-5.	Sèche vermiculée (Cap de Bonne-Espérance).
	6-14.	Sèche mamelonnée (Cap de Bonne-Espérance).
2.	1.	Sèche deux-lignes (Nouvelle-Hollande).
	2-11.	Sèche à larges bras (Nouvelle-Guinée).
3.	1-7.	Sépioteuthe de Dorey (Nouvelle-Guinée).
	8-13.	Sépioteuthe lunulé (Vanikoro).
4.	1.	Sépioteuthe austral (Nouvelle-Hollande).
	2-6.	Sépioteuthe de Maurice (Ile-de-France).
5.	1-2.	Calmar de Vanikoro (Vanikoro).
	3-7.	Sèche australe (Banc des Aiguilles).
	8-13.	Sépiole linéolée (Nouvelle-Hollande).
	14-22.	Onychoteuthe armé (Célèbes).

6. 1-2. Poulpe lunulé (Nouvelle-Zélande).
3. Poulpe cordiforme (Nouvelle-Zélande).
4. Poulpe de Westeru (Nouvelle-Hollande).
5. Poulpe membraneux (Nouvelle-Guinée).

7. 1-2. Hélice alfour (Célèbes).
3-5. Hélice mamillaire (Célèbes).
6-9. Hélice granulée (Nouvelle-Guinée).
10-13. Hélice papoua (Nouvelle-Guinée).

8. 1-4. Hélice pointue (Nouvelle-Guinée).
5-7. Hélice trochoïde (Nouvelle-Zélande).
8-10. Hélice à fines raies (Nouvelle-Guinée).
11-13. Hélice transparente (Nouvelle-Guinée).
14. Hélice zonaire (Bourou).
15-17. Hélice coniforme (Nouvelle-Irlande).

9. 1-3. Hélice trois-lignes (Nouvelle-Hollande).
4-7. Hélice melon (Nouvelle-Hollande).
8-9. Hélice de Ste-Hélène (Ste-Hélène).
10-11. Hélice de Carteret (Nouvelle-Irlande).
12-17. Hélice de Vanikoro (Vanikoro).
18-22. Hélice bossue (Guam).

10. 1-3. Hélice de Dufresne (Ile de Van-Diémen.)
4. Hélice sénestre (Célèbes).
5-9. Hélice pauvre (Guam).
10-13. Hélice aplatie (Nouvelle-Guinée).
14-17. Hélice de la Nouvelle-Irlande (Nouv.-Irlande).
18-21. Hélice de Jervis (Nouvelle-Hollande).
22-25. Hélice exclose (Nouvelle-Guinée et Vanikoro).
26-30. Hélice géorgienne (Nouvelle-Hollande).

11. 1-4. Vitrine citrine (Amboine).
5-7. Vitrine flammulée (Célèbes).
8-9. Vitrine de Westeru (Nouvelle-Hollande).
10-15. Agathine mauritienne (Ile-de-France).
16-18. Vitrine verte (Célèbes).
19-23. Hélice de Tonga (Tonga-Tabou).

24-29. Hélice cadran (Nouvelle-Irlande).
30-33. Hélice petit-clou (Ile-de-France).
34-38. Hélicine rubanée, variété (Tonga-Tabou).

12. 1-5. Hélicine flammée (Tonga-Tabou).
6-10. Hélicine rubanée (Vanikoro).
11-12. Cyclostome jaune (Bourou et Nouvelle-Irlande).
13-14. Sa variété.
15-19. Cyclostome de Carteret (Nouvelle-Irlande).
20-22. Cyclostome multilabre (Nouvelle-Guinée).
23-26. Cyclostome papoua (Nouvelle-Guinée).
27-30. Cyclostome cannelé (Vanikoro).
31-35. Cyclostome frangé (Ile-de-France).
36-39. Cyclostome à tentacules rouges (Ile-de-France).
40-44. Cyclostome à bandeau (Guam).

13. 1-3. Limace bitentaculée (Nouvelle-Zélande).
4-9. Vitrine de Ténériffe (Ténériffe).
10-13. Limace diaphane (Ile-de-France.)
14-18. Limace de l'Ascension (île de l'Ascension).
19-23. Ambrette australe (Ile de Van-Diémen).
24. Auricule aveline (archipel Indien).
25-27. Auricule jaune (Vanikoro).
28-33. Auricule à collier (Nouvelle-Irlande et Nouvelle-Guinée).
34-38. Auricule australe (Nouvelle-Hollande et Ile de Van-Diémen).
39-40. Auricule alène (Nouvelle-Irlande).
41-42. Auricule oreillette (Guam).
43-46. Auricule à côtes (Nouvelle-Irlande).

14. Auricule Midas, avec ses détails anatomiques (Nouvelle-Guinée).

15. 1-8. Ampullacère Aveline (Nouvelle-Zélande).
9. Sa variété, pour la coquille seulement.
10-12. Ampullacère fragile (Nouvelle-Hollande et île de Van-Diémen).
13-16. Sa variété.

17-18. Onchidie de Tonga (Tonga-Tabou et Nouvelle-Guinée).
19-20. Onchidie découpée, grossie (île de l'Ascension).
21-23. Onchidie patelloïde (Nouvelle-Zélande).
24-26. Onchidie noirâtre, grossie (Nouvelle Zélande).
27-28. Onchidie piquetée (Nouvelle-Guinée).
29. Onchidie cendrée (Tonga-Tabou).

16. 1-2. Doris tuberculeuse (Nouvelle-Guinée).
3-5. Doris tachetée (Vanikoro).
6-7. Doris à bords noirs (Tonga-Tabou et Nouvelle-Guinée).
8-9. Doris limacine (Amboine).
10-14. Doris carénée (Nouvelle-Zélande).

17. 1-5. Doris bordée (Amboine et Ile-de-France).
6-10. Doris flammulée (Tonga-Tabou).

18. 1-4. Doris scabre (Tonga-Tabou).
5-7. Doris saignante (Nouvelle-Guinée).
8-10. Doris ponctuée (Nouvelle-Irlande).
11-15. Doris éolide (Vaigiou).

19. 1-3. Doris violacée (Nouvelle-Hollande).
4-7. Doris orangée (Nouvelle-Hollande).
8-11. Doris galonnée (Ile-de-France).
12-13. Doris sale (Ile-de-France).
14-17. Doris enfumée (Ile-de-France).

20. 1-3. Doris magnifique (Nouvelle-Guinée)
4-8. Doris de Maurice (Ile-de-France).
9-11. Doris réticulée (Tonga-Tabou).
12-14. Doris élégante (Tonga-Tabou).
15-16. Doris veinée (Ile-de-France).

21. 1-5. Scyllée de Ghomfoda (Timor).
6-14. Glaucus de Forster (Océan-Atlantique).
15-18. Éolide annelée (Nouvelle-Guinée).
19-20. Éolide longue-queue (détroit de Cook).

21-24. Briarée scolopendre (détroit de Gibraltar).
25. Phyllidie trois-lignes (Nouvelle-Irlande).
26-27. Phyllidie noire et blanche (Tonga-Tabou).

22. 1-6. Pleurobranche mamelonné (Ile-de-France).
7-10. Pleurobranche de Péron (Ile-de-France).
11-14. Pleurobranchidie maculée (Nouvelle-Hollande).
15-19. Pleurobranche ponctué (Nouvelle-Hollande).
20-24. Pleurobranche cornu (Amboine).

23. 1-3. Aplysie de Hasselt, variété (Ile-de-France).
4-5. Aplysie de Rumph, var. (Tonga-Tabon).
6-7. Aplysie de Tonga (Tonga-Tabon).

24. 1-2. Aplysie tigrine (Ile-de-France).
3-4. Aplysie gélatineuse (Ile-de-France).
5-6. Aplysie julienne (Ile-de-France).
7. Aplysie rousse (Guam).
8. Aplysie cirrhifère (Ile-de-France).
9-11. Aplysie striée (Nouvelle-Hollande).
12-17. Placobranche ocellé, variété (Tonga-Tabon).
18-20. Actéon austral (Nouvelle-Hollande).
21-22. Fucole rouge (Océan Atlantique).

Deuxième Partie.

25. 1-12. Siphonaire de Diémen (anat. de la) (île Van-Diémen).
13-14. Siphonaire ponctuée (Ile-de-France).
15-16. Siphonaire de Guam (Guam).
17-18. Siphonaire zélandaise (Nouvelle-Zélande).
19-20. Siphonaire denticulée (Nouvelle-Hollande).
21-22. Siphonaire aplatie (Ile-de-France).

23-25. Siphonaire d'Algésiras (Algésiras).
26-27. Siphonaire plissée (Tonga-Tabou).
28-30. Siphonaire du Cap (Cap de Bonne-Espérance).
31-32. Siphonaire verte (Amboine et Nouvelle-Guinée).
32-34. Siphonaire australe (détroit de Cook).
35-37. Siphonaire pointue (Célèbes et Vanikoro).
38-40. Siphonaire albicante (Vanikoro et Nouvelle-Irlande).
41-42. Siphonaire de Vanikoro (Vanikoro).

26. 1 - 3. Bulle rayée (Ile-de-France).
4 - 7. Bulle banderole (Ile-de-France).
8 - 9. Bulle striée (Nouvelle-Zélande et Nouvelle-Hollande).
10-12. Bulle glauque (Nouvelle-Irlande).
13-16. Bulle verte (Guam).
17-19. Bulle ovoïde (Guam).
20-25. Bulle hirondelle (Ile-de-France).
26-27. Bulle grelot (Guam).
28-30. Bulle aracbide (Nouvelle-Hollande).
31-32. Bulle deux-bandes (Nouvelle-Hollande).
33-35. Bulle en rouleau (Guam).
36-37. Bulle courte (Nouvelle-Hollande).
38-39. Bulle australe (Nouvelle-Hollande).
40-44. Bulle jaune (Nouvelle-Guinée).

27. 1 - 5. Cléodure cuspidée (Océan Atlantique et Grand-Océan).
6-13. Cléodore pyramidale (Océan Atlantique).
14-16. Cléodure alène (Ténériffe).
17-19. Hyale à trois pointes (détroits de Bass et de Gibraltar).
20-24. Hyale longirostre (Amboine et Ténériffe).
25-30. Cymbulie ovule (Amboine).
31-32. Cymbulie de Norfolk (Ile Norfolk).
33-34. Cymbulie rayonnée (Amboine).
35-36. Cymbulie ponctuée (Nouvelle-Irlande).
37. Clio pyramidale (Amboine).

28. 1 - 6. Pneumoderme de Péron (Océan Atlantique).
7 - 9. Pélagie blanche (Amboine).

10-13. Phylliroé d'Amboine (Amboine).
14. Phylliroé rouge (Amboine).
15-18. Phylliroé piqueté (mers de la Nouvelle-Hollande).
19-20. Pneumoderme laqué (Amboine).
21-24. Sa variété.
25. Pneumoderme transparent (Amboine).

29. 1 - 4. Janthine commune (étude de la) (Océan Atlantique et Grand-Océan Austral).
5 - 8. Janthine noire (étude de la) (Océan Atlantique, etc.).
9-15. Carinaire australe (Grand-Océan).
16. Carinaire de la Méditerranée (système nerveux de la) (Méditerranée).
17. Firole, jeune âge (Méditerranée, Océan Atlantique).
18-23. Atlante de Kéraudren (Amboine et Nouvelle-Guinée).

30. 1 - 4. Buccin ondulé (Vanikoro et Tonga-Tabou).
5 - 7. Buccin cerclé (Tonga-Tabou).
8-12. Buccin écaillé, et sa variété au trait (Nouvelle-Hollande).
13. Sa variété, plus petite.
14-16. Buccin linéolé (Nouvelle-Zélande).
17-18. Buccin à côtes (Nouvelle-Hollande).
19-20. Sa variété (Nouvelle-Zélande).
21-22. Buccin cribraire (île de l'Ascension).
23-25. Buccin bariolé (Tonga-Tabou).
26-28. Buccin litiope, grossi (Nouvelle-Hollande).
29-31. Buccin flammulé (Tonga-Tabou).
32-34. Buccin violacé (Cap de Bonne-Espérance).

31. 1 - 4. Buccin lime (Amboine).
5 - 6. Buccin raifort (détroit de Cook).
7 - 9. Struthiolaire crénulée, mâle (Nouvelle-Zélande).
10-13. Eburne canaliculée, avec son anatomie (Ceylan).
14-16. Buccin lisse (Cap de Bonne-Espérance).
17. Buccin agathe (Cap de Bonne-Espérance).

32. 1 - 4. Buccin casquillon (Tonga-Tabou).
5 - 7. Buccin pauvret (Tonga-Tabon).
8-10. Buccin couronné (Nouvelle-Guinée).
11-12. Sa variété (Tonga-Tabou).
13-15. Buccin olivâtre (Bourou).
16-17. Buccin réticulé (Vanikoro).
18-21. Buccin fascié (Nouvelle-Hollande).
22-24. Buccin thersite (Vanikoro).
25-27. Buccin globuleux (Vanikoro).
28-29. Buccin du Port-Jackson (Nouvelle-Hollande).
30-31. Buccin treillisé (Vanikoro).
32-33. Buccin muriqué (Nouvelle-Irlande).

33. 1 - 3. Littorine angulifère (Tonga-Tabou et Nouvelle-Guinée).
4 - 7. Littorine de Sydney (Nouvelle-Hollande).
8-11. Littorine de Diémen (île Van-Diémen, Nouvelle-Hollande et Nouvelle-Zélande).
12-15. Littorine pyramidale (Nouvelle-Hollande).
16-19. Littorine miliaire (Ile de l'Ascension).
20-21. Littorine ceinte, grossie (Nouvelle-Zélande).
22-24. Planaxe noire, grossie (Nouvelle-Irlande).
25-29. Planaxe sillonnée et variété (Amboine, Ile-de-France et Vanikoro).
30-32. Planaxe courte (Guam et Nouvelle-Guinée).
33-34. Planaxe décollée (Nouvelle-Guinée).
35-37. Sa variété, pour l'animal.
38-39. Rissoaire striée (Vanikoro).

34. 1 - 2. Fuseau grenouille (Tonga-Tabou).
3. Le même, jeune âge.
4 - 5. Fuseau de la Nouvelle-Zélande (Nouvelle-Zélande).
6 - 8. Fuseau rayé (Nouvelle-Zélande).
9-14. Fuseau austral, avec son anatomie (Nouvelle-Hollande).
15-16. Fuseau dilaté (Nouvelle-Zélande).

17. Son analogue, fossile, au trait.
18-19. Fuseau bandelette (Nouvelle-Zélande).
20-21. Fuseau à queue (Nouvelle-Zélande).

35. 1-3. Fuseau filamenteux (Vanikoro et Tikopia).
4-7. Pleurotome Tour-de-Babel (Nouvelle-Guinée et Tonga-Tabou).
8-9. Pleurotome hérissé (Nouvelle-Guinée).
10-11. Pleurotome rosé (Nouvelle-Zélande).
12-13. Fuseau polygone (Tonga-Tabou).
14. Turbinelle siamoise (Nouvelle-Guinée et Tonga-Tabou).
15-16. Sa variété.
17-19. Turbinelle nassatule (Nouvelle-Guinée).
20-22. Turbinelle pruniforme (Nouvelle-Guinée et Nouvelle-Irlande).
23. Sa variété (Tonga-Tabou).
24-26. Turbinelle cornigère (Vanikoro).

36. 1-2. Rocher chicorée-renflée (Anatomie du).
3-4. Rocher fine-épine (Amboine).
5-7. Rocher zélandais (Nouvelle-Zélande).
8-9. Rocher octogone (Nouvelle-Zélande).
10-12. Rocher palme-de-rosier, variété (Tonga-Tabou).
13-16. Rocher ricinuloïde (Tonga-Tabou).
17-18. Vis polie (Tonga-Tabou).
19-20. Vis tigrée (Tonga-Tabou).
21-22. Vis chapelet (Iles Mariannes ou Carolines?).
23-24. Vis striée (Iles Carolines?).
25-26. Vis rubanée (Tonga-Tabou).
27-28. Vis cancellée (Moluques).
29-30. Vis plombée (Moluques).
31. Anatomie de Vis.

37. 1-3. Pourpre nattée (Nouvelle-Zélande).
4-8. Pourpre sean (Nouvelle-Zélande).
9-11. Pourpre monodonte (Tonga-Tabou).

12-14. Pourpre striée (Nouvelle-Guinée).
15-16. Pourpre treillisée (Tonga-Tabou).
17-19. Pourpre armigère (Tonga-Tabou).
20-23. Pourpre de l'Ascension (Ile de l'Ascension).

38. 1-4. Pourpre marron-d'Inde, variété (Tikopia).
5-6. Sa variété, plus grande.
7-9. Pourpre nassoïde (Tonga-Tabou).
10-11. Sa variété (Nouvelle-Irlande).
12-13. Pourpre râpe (Nouvelle-Zélande).
14-16. Pourpre bourgeonnée (Amboine).
17-18. Pourpre réticulée (Nouvelle-Hollande).
19-21. Pourpre rugueuse (Nouvelle-Zélande).
22-24. Pourpre bouche-violette (Nouvelle-Guinée).

39. 1-3. Pourpre muriquée (Tikopia).
4-6. Pourpre thiarelle (Vanikoro).
7-10. Pourpre de Sainte-Hélène (Sainte-Hélène).
11-13. Pourpre guirlande (Nouvelle-Irlande).
14-16. Pourpre hérisson (Nouvelle-Irlande).
17-19. Pourpre arachnoïde (Nouvelle-Irlande.—Guam).
20-22. Pourpre digitée (Nouvelle-Irlande).
23-24. Pourpre mûre (Nouvelle-Hollande.—Tonga-Tabou).
25-28. Sa variété (Nouvelle-Hollande).

40. 1-2. Triton ridé (Nouvelle-Hollande).
3-4. Triton bouche-blanche (Nouvelle-Hollande).
5. Variété de l'animal (Nouvelle-Zélande).
6-10. Triton grimaçant (Nouvelle-Guinée).
11-12. Triton gibbeux (Nouvelle-Irlande).
13-15. Triton bouche-sanguine (Tonga-Tabou et Vanikoro).
16-17. Triton chlorostome (Ile-de-France).
18. Triton dos-noueux (Tonga-Tabou).
19-20. Variété de l'animal (Vanikoro).
21-22. Triton granifère (Tonga-Tabou).
23-24. Colombelle jaune (Tonga-Tabou ?).
25-26. Colombelle rougeâtre (Tonga-Tabou).

27-28. Colombelle rubanée (Tonga-Tabou et Nouvelle-Irlande).
29-31. Colombelle panthérine (Vanikoro et Nouvelle-Guinée).

41. 1. Tonne perdrix (Vanikoro).
2-8. Son anatomie.
9. Tonne pelure d'oignon (Vanikoro).
10. Tonne cassidiforme (Tonga-Tabou).
11. Son anatomia.

42. 1-4. Harpe ventrue, avec détails anatomiques (Nouvelle-Guinée).
5-7. Harpe allongée, avec détails (Nouvelle-Guinée).

43. 1-6. Casque tricoté, avec son anatomie (Nouvelle-Guinée).
7-8. Casque frangé (îles Mariannes ou Carolines?).
9-13. Casque bézoard (Amboine).

44. 1-2. Volute ondulée (Nouvelle-Hollande).
3. Volute chauve-souris, femelle (Nouvelle-Guinée. —Iles Moluques).
4-5. Volute chauve-souris, variété.
6. Volute robe-turque (Nouvelle-Zélande).
7-8. Volute pyramidale, jeune âge (Nouvelle-Zélande).
9-11. Détails anatomiques.

45. 1. Mitre épiscopale, femelle (Tonga-Tabou).
2-7. Son anatomie.
8. Mitre rôtie (Vanikoro).
9. La même, variété (Nouvelle-Guinée).
10. Mitre ridée (Nouvelle-Guinée).
11-12. Mitre stigmataire (Nouvelle-Guinée).
13-15. Mitre zébrée (Nouvelle-Irlande).
16-18. Mitre noire (Nouvelle-Irlande).
19-22. Mitre rétuse (Tikopia).

45 (*bis*). 1-4. Mitre marbrée (Vanikoro).
5-6. Mitre de Vanikoro (Vanikoro).
7-9. Mitre jaune (Nouvelle-Guinée).
10-13. Mitre petit-taon (Vanikoro).
14-15. Mitre buccinée (Nouvelle-Hollande).
16-17. Mitre zonale (Nouvelle-Hollande).
18-22. Mitre conovule (Vanikoro).
23-25. Mitre flammée (Moluques).
26-27. Mitre noire et blanche (Nouvelle-Hollande).
28-29. Mitre fraise (Patrie inconnue).

FIN DE LA TABLE DES PLANCHES.

081860

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google